



Bastogne

COMMUNE DE BASTOGNE

EXERCICE 2022

RAPPORT ANNUEL

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ADMINISTRATION
ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

*Présenté au Conseil communal par le Collège communal,
en exécution des dispositions de l'article L1122-23
du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.*

TABLE DES MATIÈRES

LE COLLÈGE COMMUNAL	5
LE CONSEIL COMMUNAL	6
ADMINISTRATION COMMUNALE	7
Accueil	7
Achats	8
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	10
Aînés	10
Auxiliaires professionnelles	11
Communication	12
Culte	14
Enseignement	14
Espace Public Numérique (EPN)	21
État civil	21
Étrangers - Élections	21
Famille, Enfance et Jeunesse	23
Fêtes et Manifestations	26
Finances	28
Gestion des ressources humaines	29
Informatique	30
Juridique	32
Logement	34
Occupation du domaine public	34
Population	35
SAC (Médiation Sanctions administratives communales)	37
Secrétariat du Bourgmestre	39
Secrétariat général	40
Sports	40
Subsides	41
CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)	41
Archives	41
Cellule des Agents constatateurs	42
Division communale du Patrimoine et Infrastructures	45
Énergie	61
Environnement	61
Urbanisme et Aménagement du territoire	74
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)	75
Accueil	75
Service administratif	76
Service social général	76
Abri de jour « Pause-toit »	76
Accueil de la Petite enfance	78
Distribution de denrées alimentaires	82
Éduc2rue	82

Famille, Enfance et Jeunesse	84
Fonds mazout	87
Guidance sociale énergétique	88
Initiative locale d'accueil	89
Insertion socio-professionnelle	91
Logement	92
Médiation de dettes	93
Participation et activation sociale des personnes usagères des services du CPAS	94
Pensions – Allocations personnes handicapées	94
Plan de cohésion sociale (PCS) et Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP)	95
Résidence Sans Souci	97
Restaurant social « Coté Jardin »	100
Samaritel	100
Service d'encadrement des mesures judiciaires (SEMJA)	100

ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)	101
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)	103
BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES	108
CENTRE CULTUREL	113
CENTRE SPORTIF	117
INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)	119
MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL	121

VIE POLITIQUE

LE COLLÈGE COMMUNAL

Benoît LUTGEN - Les Engagés

Député Bourgmestre en charge de la Sécurité, de la Police, des Pompiers, de la Communication, de l'État civil, de la Population, de l'Économie, de l'Emploi, du Tourisme, Commerces et Indépendants.

Philippe COLLIGNON - Les Engagés

Premier Échevin en charge de l'Enseignement, Jeunesse, Vie associative, Sport, Fêtes et Manifestations, Chasse, Pêche et Maison de village/quartier.

Coralie BONNET – Les Engagés (du 1^{er} janvier 2022 au 29 juin 2022)

Échevine en charge du Développement durable (Énergie, Environnement, Emploi, Économie), du Commerce, du Tourisme, des Indépendants, de l'Urbanisme, de la Nature et de la Biodiversité.

Karin STILMANT - Les Engagés

Échevin en charge de la Culture, de l'Académie Communale de Musique, du Culte et des Associations patriotiques.

Françoise WELES-GEORGES - Les Engagés

Échevine en charge des Travaux, du Petit patrimoine, de la Propreté publique, de l'Embellissement, des Cimetières, des Foires et des Marchés.

Bertrand MOINET - Les Engagés

Échevin en charge du Budget, Finances, Agriculture, Ruralité, Bien-être animal, Mobilité, Informatique, Transition numérique et Nouvelles Technologies, Patrimoine immobilier, Grandes infrastructures.

Jean-Pol BESSELING - Les Engagés (à partir du 29 juin 2022)

Échevin en charge du Développement durable (Environnement, Énergie, Climat, Nature, Biodiversité et Forêt).

Jean-Michel GASPART- Les Engagés

Président du CPAS en charge Aménagement du territoire et Urbanisme, Affaires, sociales, Personnes handicapées, Logement, Santé, Enfance, Aînés, Solidarité internationale, Volontariat, Plan de Cohésion sociale, Égalité des chances, et Espace Public Numérique.

Kévin GUEIBE

Directeur général.

LE CONSEIL COMMUNAL

Benoît LUTGEN, Bourgmestre-Président, Les Engagés

Philippe COLLIGNON, Les Engagés

Françoise WELES-GEORGES, Les Engagés

Bertrand MOINET, Les Engagés

Karin STILMANT, Les Engagés

Jean-Pol BESSELING, Les Engagés

Gaëlle FALISSE, Les Engagés

Ziad EL HUSSEINI, Les Engagés

Philippe DOUCET, Les Engagés

Philippe LEPINOIS, C+

Jessica MAYON, indépendante MR

Alexis DELSALLE, Les Engagés

Cindy COBRAVILLE, Les Engagés

Jacques LOUIS, Les Engagés

Frédéric WELSCHEN, Les Engagés

Ludovic MOINET, C+

Carine DE GREEF, Les Engagés

Stany ROSSION, Les Engagés

Michel STAES, C+

Nicolas GERARDY, C+

Frédéric LAMBERT, C+

Florian BAIKRICH, C+

Chloé MAUXHIN, Les Engagés

Aude HENRION, C+

Patrick PIERRET, Les Engagés (à partir du 29 juin 2022)

Kévin GUEIBE (Directeur général)

ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Vivier, 58
061 24 09 00 | info@bastogne.be

ACCUEIL

Chantal DEGRAND'RY – 061 24 09 00
accueil@bastogne.be

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET DU PUBLIC

Les appels téléphoniques sont nombreux et leur fréquence varie en fonction des manifestations et des événements (inscription aux encombrants, prise de rdv au service Population suite aux mesures Covid, renseignements mesures énergétiques...). Sur une année, cela représente environ 16.000 appels, soit une moyenne de 65 appels par jour. L'accueil du public consiste à renseigner toute personne et l'orienter vers le service adéquat même si la question n'a rien en rapport avec la Commune et ses services.

PERMIS DE CONDUIRE

Ont été délivrés :

- 777 permis de conduire définitifs (réussite examen, duplicata perte ou vol, échange ancien permis, échange permis étrangers européens et non européens, changement suite déchéances...);
- 227 permis provisoire (jeunes conducteurs) ;
- 64 permis internationaux (permis pour voyager dans les pays hors Europe).

SACS POUBELLE

Distribution :

- 16.076 rouleaux de sacs bio ;
- 14.109 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle 60 litres ;
- 7.732 rouleaux de sacs PMC.

Vente :

- 4.834 rouleaux de sacs poubelles bio ;
- 9.072 rouleaux de sacs poubelles à fraction résiduelle 60 litres ;
- 2.364 rouleaux de sacs PMC ;
- 13 rouleaux de sacs pour les tontes de pelouse ;
- 19 sacs pour les Eternit.

P'TIT BUS CROIX ROUGE

1151 jetons pour le P'tibus de la Croix-Rouge ont été vendus en 2022. Un jeton égal à un trajet.

DISQUES DE STATIONNEMENT

Environ 1.120 disques sont distribués durant l'année. Ceux-ci sont destinés aux habitants de Bastogne ainsi que toute personne venant d'une autre commune.

OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES

Cela concerne les trois salles au sein de l'Hôtel de Ville. Ces salles sont principalement réservées par les services communaux en interne :

- **salle des Fêtes** : 119 réservations (distribution sacs poubelles, réunions, expositions, remise de prix de l'enseignement, des assemblées générales et la vaccimobile) ;
- **salle du Conseil** : 347 réservations (réunions, examens et mariages) ;
- **salle de réunion** : 183 réservations (3 jours/semaine pour des permanences extérieures et le reste pour des réunions internes).

PARKING BASTOGNE WAR MUSEUM

Depuis septembre 2022, le parking du Bastogne War Museum est payant. La commune offre cependant la gratuité aux habitants de Bastogne et Bertogne.

Le formulaire de commande est disponible en format papier au bureau de l'accueil ou en format électronique sur le site « Bastogne.be ». L'accueil se charge de la réception des demandes, de la vérification des conditions et de la distribution des cartes d'accès. En 2022, cela représente 763 cartes.

ACHATS

Lysiane THONUS
061 24 09 30 | achats@bastogne.be

Mis en place depuis janvier 2001, le service globalise et rationalise les achats des différents services communaux et des écoles communales.

GESTION DES :

- marchés publics pour les services de l'Hôtel de Ville ;
- stocks en fonction des besoins (fournitures bureaux, papier, enveloppes, etc.) ;
- commandes du gasoil de chauffage ;
- bons de commande pour l'ensemble des services ;
- marchés annuels en vue de globaliser les achats, (principalement les fournitures de bureau, les produits d'entretien, le mazout de chauffage, le papier, les enveloppes, les sachets de Saint-Nicolas, les pharmacies des écoles communales, le papier toilette et les essuie-mains, les vêtements de travail...) ;
- achats du mobilier pour l'administration, le CTAC, les écoles communales, l'Académie communale de musique (ACM)... ;
- achats ponctuels (matériel pour les écoles communales, transport de fonds, totem horaire, élections...)

- achats des vêtements pour le personnel ouvrier, d'entretien et des agents constatateurs ;
- différents contrats (la timbreuse, les abonnements divers, la location de tapis, le lavage des vitres...);
- véhicule communal (l'entretien, les réservations, les pleins) ;
- locations de la sonorisation mobile ;
- stocks de cadeaux et des livres.

MARCHÉS DE FOURNITURES PASSÉS EN 2022

- **Administration générale** : café, thé et sucre, produits d'entretien, papier A4 et A3, petites fournitures de bureau, papier toilette et essuie-mains, mobilier, sachets de Saint-Nicolas, location timbreuse, plieuse-inséreuse, vêtements et souliers personnel entretien, enveloppes, fardes mariages, pharmacies, coffrets mariages, sceaux communaux, analyse juridique reprise du marché couvert, achat vaisselle réfectoire, mobilier réfectoire, ventilateurs, fleurs salle du Conseil, matériel électroménager réfectoire, remplacement plaque monument aux morts de Longvilly ;
- **Informatique** : consommables informatiques, matériel informatique, plan caméra, programme contrôle des horodateurs, licences serveur mail, lien hertzien ;
- **CTAC** : café, thé et sucre, papiers A4 et A3, papier toilettes et mains, produits d'entretien, petites fournitures de bureau, enveloppes, mobilier, vêtements et souliers personnel ouvriers et agents constatateurs, pharmacies ;
- **Écoles communales et ACM** : papiers A4 et A3, papier toilettes et essuie-mains, produits d'entretien, mobilier scolaire, mobilier ACM, fruits et légumes, four micro-ondes école de Noville, TVI, vaisselle, plateforme de communication numérique écoles/parents/élèves, bulletins scolaires, pharmacies ;
- **ADL** : chèques commerce, enveloppes chèques commerce, disques de stationnement, décoration vitrines Bastogne Rose, capsules vidéo, flyers marchés du terroir ;
- **Communication** : passeports découverte culture, calendrier des collectes sélectives, Welcome pack, flocage parking BWM, panneaux d'information, Bastogne Rose campagne sensibilisation, sensibilisation dépistage précoce, impression toutes-boîtes 2023-2024, distribution toutes-boîtes 2023-2024, Nuts info 2023-2024, montages mariages ;
- **Jeunesse et Enfance** : sweats CJB, œufs en chocolat pour la chasse aux œufs.

Soit un total de 51 marchés de fournitures pour un montant approximatif de 315.000 €.

MARCHÉS DE SERVICES PASSÉS EN 2022

- **Administration générale et CTAC** : location des toilettes pour les kermesses de Pentecôte et de juillet, pour les Legend boucles, pour les marchés du terroir, bus 3x20, sécurité Nuts, consultant hôpital ;
- **Écoles communales** : location des bus pour les excursions et pour les déplacements locaux, traiteur AG des enseignants ;
- **Jeunesse** : bus excursion Halloween, sécurité fin des examens au parc.

Soit un total de 15 marchés de services pour un montant approximatif de 93.500 €.

DIVERS

- gazoil de chauffage et gaz : 109.057 litres de mazout ont été commandés en 2022 pour un montant de 110.519,03 € (fourniture dans les écoles communales, à l'ICET, au CPAS et au CTAC) ;
- le service achats a rédigé 186 bons de commande pour les différents services communaux.

La concierge n'ayant pas été remplacée, s'ajoute (en collaboration avec Myriam Roland) :

- gestion des stocks de boissons (commandes) ;
- achat chips, serviettes, nappes et fournitures pour les réceptions.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Carine DE GREEF (présidente)
Sabrina ROCK
061 24 09 12 | ale@bastogne.be

L'ALE poursuit comme objectif la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée.

Cette réinsertion se traduit par différentes actions, telles que la réalisation d'activités rendant service à la population dans ses tâches au quotidien (garde d'enfants, petits entretiens extérieurs, tonte de pelouse, etc.) ; l'aide à la recherche d'un emploi, la réalisation de CV, etc. ; l'organisation et la recherche de formations ; l'orientation vers les différents services compétents ; la mise en place de séances d'information sur les différents plans d'aide à l'embauche ; la diffusion d'informations sur la législation du chômage et le marché de l'emploi.

CHIFFRES 2022

En 2022, 36 demandeurs d'emplois ont presté des heures dans le cadre de la réglementation ALE soit 31 bénéficiaires d'allocations de chômage et 5 bénéficiaires du revenu d'intégration auprès du CPAS.

Ceux-ci ont presté 10.033 heures pour des activités au profit de 25 personnes privées (24 activités de jardinage et 14 petits bricolages), d'un service communal, de quatre établissements d'enseignements, d'une ASBL et une association non-commerciale.

AÎNÉS

José KENLER et Lysiane THONUS
061 24 09 30 | aines@bastogne.be

VOYAGE ANNUEL DES "3X20 ANS"

Depuis maintenant près de 40 ans, un voyage est organisé pour les plus de 60 ans. Cette année, la formule de 4 jours a encore été retenue et a rencontré un franc succès. C'est avec deux bus que le 78 participants se sont rendus à la Côte d'Opale du mardi 7 au vendredi 10 juin 2022.

Au programme, visites guidées :

- de la ville de Douai ;
- du port de Boulogne ;

- des marais audomarois de St-Omer ;
- de la brasserie Goudale ;
- du monastère de la Chartreuse ;
- de la ville d'Arras ;
- Du centre minier de Lewarde.

Ainsi que la visite du Nausicaa.

Quatre jours de joie, de bonne humeur et de convivialité, un agréable séjour pour tous les participants.

Le 7 septembre, le petit souper traditionnel a été organisé. L'occasion de se retrouver tous autour d'un bon repas et se rappeler les bons moments passés, visualiser les photos et parler du voyage de l'année suivante.

AUXILIAIRES PROFESSIONNELLES

Myriam ROLAND, Judith MARCHAL et Jennifer PIERRARD (Hôtel de Ville),
 Judith MARCHAL et Suzanne RENOY (Centre culturel),
 Berthe CROUQUET, Murielle BOUVY et Sylviane DUMONT (CTAC),
 Bernadette PECHÉ (Espace23),
 Loredana MIHALI (Bibliothèque et ACM), Sandra NININ (ADL et ACM),
 Francine DOUCET, Muriel GUISSARD, Viviane MONCOUSIN et Nelly CROES (ICET),
 Nathalie ANDRÉ, Nathalie MERCIER, Sylvie GEORGES, Mounia RGUYEG, Sandra NININ, Marina LAMBERT,
 Claudine NOIRHOMME et Isabelle ZIADA (Centre sportif),
 Nicole FORMAN (Syndicat d'initiative et toilettes publiques de la place McAuliffe).

Un bâtiment propre est un bâtiment accueillant. C'est pourquoi les différents établissements communaux sont quotidiennement nettoyés par une équipe de techniciennes de surface qui, dès l'aube, s'attachent à leurs fonctions avec beaucoup de rigueur.

L'équipe des auxiliaires professionnelles se charge quotidiennement de :

- l'intendance complète des réunions et mariages à l'Hôtel de Ville, en ce compris la préparation et le rangement des salles ;
- la gestion des produits et du matériel d'entretien ;
- l'appui au service Fêtes et Manifestations lors d'activités diverses ;
- la mise en œuvre de mesures nécessaires en cas de sinistres (accident, tempête, orage, etc.) ;
- petits travaux d'entretien et nettoyage des abords de l'Hôtel de Ville (trottoirs, appuis de fenêtres extérieurs au rez-de-chaussée, bacs à fleurs, etc.) ;
- déneigement du trottoir et des entrées du bâtiment ;
- nettoyage des nappes, des essuies de vaisselle, des torchons, etc.

COMMUNICATION

Jennifer LAMBOTTE, Stéphanie RÉGIBEAU et Liévine SCHUTZ
061 24 09 34 | communication@bastogne.be

Le service Communication informe les habitants, via le bulletin communal notamment, et se charge de promouvoir la Commune et ses acteurs de tous les jours (associations, commerces, entreprises, etc.). Il accompagne également les différents services de l'administration en répondant à leurs besoins en communication (réalisation d'affiches, de tracts ou de brochures d'information, mise à jour des informations sur le site Internet, etc.).

CHIFFRES 2022

Communications presse

En étroite collaboration avec le Bourgmestre, le service rédige les communiqués de presse officiels de Bastogne et organise les différentes conférences de presse : invitations presse, réalisation des supports rédactionnels et visuels, gestion de la logistique et de l'intendance et suivi.

En 2022, 11 conférences de presse ont été organisées et 25 communiqués de presse envoyés.

Gestion de la page Facebook officielle de Bastogne

Suite à la crise sanitaire, une page Facebook a été créée en mars 2020. Celle-ci sert à informer les citoyens des actions menées par la Commune (annonces officielles, travaux, offres d'emploi, etc.). La gestion de la page Facebook comprend également le suivi des nombreuses interpellations via Messenger.

En 2022, 123 publications sont parues sur la page Facebook de la Commune.

Nuts info - bulletin communal d'information

Le service Communication réalise le journal communal, qui paraît au moins trois fois par an, tant son fond que sa forme. La rédaction se fait sur base des dossiers traités en Collège communal, en collaboration avec le Bourgmestre, les Échevins et les services communaux.

En 2022, il y a eu 4 éditions (dont une spéciale sur la fusion des Communes de Bastogne et de Bertogne).

Réalisations graphiques

Le service réalise la majorité des supports de communication des services administratifs. Produire ce matériel en interne permet de gagner en rapidité et de faire quelques économies.

Ont été réalisés en 2022 :

- 3 logos ;
- 86 affiches / flyers / dépliants / visuels Facebook ;
- 30 invitations officielles ;

- 17 annonces Vlan – La Lorgnette ;
- 1 bulletin scolaire ;
- 1 calendrier des collectes ;
- 3 carnets de l'enfance (stages et activités) ;
- 6 panneaux / bâches / roll-up (signalétique).

Dans le cadre de la mise en application de la charte graphique, entre vingt et trente documents administratifs sont également créés et/ou adaptés chaque année.

Rédaction et envoi des courriers toutes-boîtes

Le service Communication a en charge la rédaction et l'organisation de l'impression et de la distribution des courriers toutes-boîtes (destinés aux citoyens de Bastogne – par quartiers, villages ou pour l'ensemble du territoire – "grande distribution"). Ces informations concernent des travaux, des bonnes nouvelles pour un quartier/village, des changements dans l'organisation des collectes...

Ont été rédigés en 2022 :

- 25 courriers village ;
- 38 courriers ville ;
- 12 courriers divers.

Vidéos de mariage

Le Collège communal a décidé de filmer les mariages civils grâce aux caméras installées à la salle du Conseil et d'offrir une vidéo souvenir à chaque couple fraîchement marié. 36 capsules ont été réalisées en 2022.

Mis à part le montage des rushs (qui est géré par un prestataire extérieur), les autres manipulations sont prises en charge par le service Communication, en collaboration avec le service Informatique (qui extrait les vidéos et les importe sur le serveur communal). Ainsi, le service se charge de trier, de renommer, de convertir et d'envoyer les rushs au prestataire extérieur. Une fois les capsules vidéo reçues et téléchargées sur le serveur, le service les envoie de manière individuelle à chaque couple de mariés.

AUTRES MISSIONS :

- gestion quotidienne des emails entrants et des demandes d'informations diverses (traitement ou transfert vers les services concernés) ;
- gestion quotidienne des messages Messenger (traitement ou transfert vers les services concernés) ;
- gestion du site Internet de Bastogne (création de contenus – agenda des manifestations, actualité, annuaire, conseils communaux.... et mises à jour diverses) ;
- gestion de l'application Bastogne en Poche (création de contenus et mise à jour) ;
- gestion du site Internet www.decouvertculture.be ;
- gestion journalière de la revue de presse (récolte des articles de presse et envoi aux échevins) ;
- réservation des distributions des grands envois (toutes-boîtes) via BD MyShopi et l'ALE ;
- coordination des Pass Découverte Culture (marché d'impression, récolte des informations des différentes Communes partenaires, mise à jour des visuels, relais avec l'imprimeur et distribution) ;

- réalisation de reportages photos relatifs aux événements organisés par l'administration : constitution et alimentation d'une photothèque ;
- réalisation du rapport d'activités soumis à la Tutelle.

CULTE

José KENLER
061 24 09 71 | culte@bastogne.be

Ce service gère les relations avec les Fabriques d'église, analyse les comptes et les budgets de celles-ci et gère, en collaboration avec le service Travaux, les demandes de travaux dans les édifices du culte.

ENSEIGNEMENT

Maryline ANTOINE et Vanessa MAYON
061 24 09 64 | enseignement@bastogne.be

Michaël PICARD (chauffeur),
Anne-Françoise CONRARD, Fabienne LAFORGE et Marie-France FLAMANT (convoyeuses)

Bastogne est un centre scolaire fréquenté par plus de 6.000 élèves. Pouvoir organisateur de l'enseignement officiel subventionné, la Commune joue un rôle primordial puisqu'elle a sous sa responsabilité directe les écoles fondamentales rurales, l'Institut Communal d'Enseignement Technique (ICET) et l'Académie Communale de Musique (ACM).

En permettant aux écoles de subsister et de se développer dans les villages, le pouvoir communal souhaite offrir un service de proximité performant et attrayant et contribuer ainsi à la qualité de la vie au village.

Bien conscient de la richesse de l'école au village, le service Enseignement offre sa collaboration la plus étroite possible au personnel enseignant et met tout en œuvre pour répondre aux souhaits des parents.

LE SERVICE ENSEIGNEMENT ASSURE :

- la gestion quotidienne et le suivi administratif des dossiers inhérents à l'enseignement ainsi que les dossiers liés aux compétences spécifiques de l'Échevin de l'Enseignement et l'Echevine de la Culture pour l'Académie Communale de Musique (une moyenne correspondant aux points de collègue repris plus loin) ;
- la consultation journalière et la mise en application des circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (une moyenne de 5 circulaires par jour avec un suivi sans interruption toute au long de l'année scolaire) ;
- l'accueil et le relais d'informations pour les enseignants, les parents, etc. (une moyenne de 2 à 4 visites par jour au service enseignement et une moyenne de 10 demandes par téléphone par jour).

Enseignement fondamental :

- rédaction des accusés de réception des candidatures (fondamental, ICET, ACM) (une moyenne de 100 actions pour une année scolaire) ;
- recrutement des enseignants, relations avec le FOREM - obligations PRIMOWEB (une moyenne de 25 dossiers pour une année scolaire) ;
- rédaction des documents chômage, mutuelle, attestations de revenus, attestations des allocations familiales, attestations diverses, tableaux, listings, etc. (une moyenne de 20 dossiers pour une année scolaire) ;
- gestion des dossiers de demande d'engagement des aides complémentaires puéricultrice, assistante maternelle (APE), psychomotricienne, etc. (une action/demande par année scolaire mais demande un suivi sans interruption toute l'année scolaire) ;
- gestion des dossiers des puéricultrices en fonction (une moyenne de 8 dossiers par année scolaire avec un suivi sans interruption toute l'année) ;
- gestion des dossiers des enseignants temporaires dans des emplois non vacants, temporaires dans des emplois vacants, APE, définitifs (dossiers traitements, ONEM, mutuelle, allocations familiales, programme ETNIC), à l'entrée en fonction, à la fin des fonctions et à la fin de chaque mois (tout au long de l'année scolaire sans interruption avec un moyenne de 60 dossiers temporaires et +/-40 définitifs) ;
- gestion des déclarations ONSS (DIMONA) ET DDRS (sans interruption tout au long de l'année scolaire pour tous les enseignants du fondamental donc une moyenne de 100 dossiers) ;
- gestion des interruptions de carrière et de travail à temps partiel (une moyenne de 25 dossiers en permanence) ;
- médecine du travail (MENSURA) (une moyenne de 10 dossiers par année scolaire avec un suivi sans interruption tout au long de l'année) ;
- gestion des congés et des absences (tout au long de l'année scolaire sans interruption – la moyenne varie selon les périodes – 30 dossiers) ;
- gestion des congés de maladie (CERTIMED) (tout au long de l'année scolaire sans interruption suivant maladie) ;
- gestion des dossiers d'accident de travail ou sur le chemin du travail des enseignants (une moyenne de 2 à 3 dossiers par année scolaire avec suivi) ;
- encodage des dossiers d'accident scolaire (matériel et corporel) des élèves du fondamental, de l'ACM, de l'ICET, de l'école des devoirs, de la halte-garderie et des plaines de jeux (une moyenne de 50 dossiers par année scolaire avec suivi) ;
- gestion administrative des sanctions disciplinaires - contact avec les juristes du CECP, les syndicats, le collège et le conseil suivant le dossier en cours. (une moyenne de 2 dossiers par année scolaire et suivi important des procédures sur plusieurs mois) ;
- prise de contact et collaboration régulière et suivie avec les syndicats, les juristes du CECP, les juristes du CPEONS, les agents de la Fédération Wallonie-Bruxelles (traitements des agents et carrière des enseignants), les communes voisines, etc. (tout au long de l'année scolaire suivant les besoins, parfois plusieurs fois par jour) ;
- gestion des formations continuées des enseignants (3 fois sur l'année scolaire) ;
- gestion des dossiers APA (Activités Pédagogiques d'Animation) – rédaction des formulaires de convention, des notes de créance et des états d'honoraires des animateurs (une moyenne de 15 à 20 dossiers par année) ;
- gestion (en collaboration avec les directions des écoles) du Pacte d'Excellence (contrats d'objectifs)

- tout au long de l'année suivant les demandes/projets des écoles ;
- collaboration avec l'école Libre spécialisée du Mardasson quant à la mise en place d'un pôle territorial avec nos écoles (fondamental + ICET) – Convention. (1 action sur l'année) ;
 - gestion des dossiers de restructuration des écoles, des mises en disponibilité, des réaffectations, des rappels à l'activité, de disponibilité précédant la pension de retraite (DPPR), d'admission à la retraite, etc. (une moyenne de 10 dossiers par année scolaire et suivi administratif sans interruption) ;
 - notification des emplois vacants et des appels aux candidats (1 fois par année pour la notification, dossiers qui demandent une gestion et un suivi sans interruption toute l'année scolaire) ;
 - gestion des dossiers de nomination des enseignants (1 fois par an avec une moyenne de 15 dossiers par année scolaire avec suivi à assurer) ;
 - gestion des dossiers concernant les lettres de mission des fonctions de sélection et de promotion (la gestion varie en fonction de la réactualisation de celles-ci – validité 6 ans, avec une moyenne de 2 dossiers par an) ;
 - gestion des dossiers de fonction de promotion, de fonction de sélection (une moyenne de 2 par année scolaire) ;
 - calcul et la répartition du capital-périodes en maternel et en primaire, de l'augmentation de cadre en cours d'année scolaire en maternel (plusieurs fois l'année lors d'ouverture de classe en maternel et gestion administrative de +/- 4 mois pour la rentrée de septembre) ;
 - gestion des dossiers de subventions-traitements, des dossiers DDRS (DIMONA et déclaration des risques sociaux), PRIMVER (gestion des structures et du cadre de l'enseignement fondamental), PWEB (gestion des disponibilités pour des fonctions dans l'enseignement), SM (gestion des dossiers subventions surveillance de midi), des dossiers de subventions pour manuels scolaires et logiciels scolaires (tous les mois avec une moyenne de 15 dossiers avec un suivi de la situation toute au long de l'année) ;
 - contrôle des dépêches (tout au long de l'année scolaire sans interruption pour les 3 écoles – Wardin, Noville, Mageret) ;
 - établissement et la préparation des points à inscrire à l'ordre du jour et les dossiers à présenter au Collège communal et au Conseil communal (en relation directe avec le Directeur général) - (une moyenne de 465 points de collège par année et de 110 points de conseil par année y compris ACM et ICET) ;
 - rédaction des délibérations et de l'envoi aux autorités compétentes (tout au long de l'année avec une moyenne de 250 délibérations par année scolaire) ;
 - organisation (calendriers, autorisations, feuilles de route) des déplacements en bus communal sollicités par les écoles (piscine, gymnastique, excursions, classes de découvertes, visites expositions, musées, échanges interscolaires, etc.) (tout au long de l'année avec une moyenne de 40 demandes par année scolaire) ;
 - organisation du service de transport scolaire (TEC) - (en début d'année scolaire et fin juin) ;
 - gestion des documents de transport scolaire (circuits, listes des élèves, encodage avis d'entrée et de sortie, facturation tous les mois) ;
 - gestion des bons de commandes, des appels d'offres (manuels scolaires, fournitures classiques, logiciels scolaires, matériel de gymnastique et de psychomotricité) – (tout au long de l'année scolaire avec une moyenne de 8 à 10 actions par mois) ;
 - gestion des licences REPROBEL (1 fois par an) ;
 - déclarations AFSCA pour les neuf écoles fondamentales (une fois par an) ;

- organisation et le secrétariat des réunions (ordres du jour, convocations, procès-verbaux) : Commission Paritaire Locale (COPALOC) de Bastogne, Conseils d'entité et de proximité, Conseils de participation, Directions et enseignants, Directions et service enseignement (tout au long de l'année avec une moyenne de 5 réunions par mois) ;
- établir le budget, la balance des crédits, subventions, compte final et recettes (une fois par an et suivi sans interruption toute au long de l'année) ;
- organisation de la remise des prix (CEB), tâches administratives pour l'appel d'offre pour les cadeaux remis à chaque élève, attribution de marché, réalisation des invitations officielles (collaboration avec le service communication), réservation salle, gestion de la remise des prix, rédaction du discours (Echevin et/ou Bourgmestre) – (une fois par an en collaboration avec le service achat pour la réception) ;
- collaboration avec le Rotary Club concernant les prix de la camaraderie dans toutes les écoles fondamentales de Bastogne – appel d'offre et attribution de marché pour les cadeaux – organisation pour la remise des prix (une fois par an) ;
- mise en place des cours de néerlandais pour les élèves scolarisés sur les écoles de Bastogne – inscriptions et organisation. (une fois par an) ;
- notification et mise en place des rendez-vous pour les prestations de serment devant le Bourgmestre pour les nouveaux enseignants entrant dans notre PO (une moyenne de 10 prestations par année scolaire) ;
- vérifications et analyses des fiches individuelles concernant les salaires des enseignants. Relevé des erreurs s'il y en a et collaboration avec agent FLT de la Fédération Wallonie-Bruxelles (se réalise chaque début de mois) ;
- gestion du dossier sur l'obligation scolaire. Suite au courrier reçu réalisation d'une enquête et recherche des enfants non scolarisés sur la commune de Bastogne – collaboration avec la zone de police (agent de quartier) et encodage des données dans le programme spécifique. (une fois par an avec 2 à 4 cas à traiter).

Institut Communal d'Enseignement Technique et de Académie Communale de Musique :

- rédaction des délibérations (tout au long de l'année avec une moyenne de 120 points par an à présenter) ;
- présentation des points à passer au collège et au conseil (tout au long de l'année avec une moyenne de 90 points par an à présenter) ;
- suivi des collèges et conseils (tout au long de l'année et de manière hebdomadaire) ;
- gestion des dossiers de nomination des enseignants, de fonction de promotion, de fonction de sélection et des dossiers de candidatures (1 fois par an avec un suivi du mois d'avril à septembre et une moyenne de 20 dossiers en tout) ;
- gestion des dossiers concernant les lettres de mission des fonctions de sélection et de promotion (la gestion varie en fonction de la réactualisation de celles-ci – validité 6 ans, avec une moyenne de 2 dossiers par an) ;
- dossiers d'évaluation des directions en stage et suivi administratif (suivant les situations – 3 ans de suivi du dossier – une évaluation à organiser et à réaliser par an) ;
- la gestion administrative des sanctions disciplinaires - contact avec les juristes du CECP, les syndicats, le collège et le conseil suivant le dossier en cours. (Moyenne de 2 dossiers par année scolaire et suivi important des procédures sur plusieurs mois) ;

- la gestion administrative des demandes de remboursement dans les frais de déplacement des membres du personnel. Réception des demandes, élaboration du dossier (annexes de la circulaire à renvoyer), déclarations de créance pour la comptabilité. (une moyenne de 10 dossiers par année scolaire).

PLANNING DES DÉPLACEMENTS DES CHAUFFEURS DE BUS

Ceux-ci assurent :

- le ramassage scolaire des élèves des écoles communales fondamentales de Rachamps, Noville, Arloncourt, Moinet, le matin, le soir et le mercredi midi, dans le cadre d'une convention qui lie la Commune avec le TEC ;
- le transport des élèves afin de les conduire aux cours de langues (regroupement des élèves), d'éducation physique, de psychomotricité, à la piscine, aux expositions, au théâtre, en excursion, etc. ;
- le transport des enfants pendant les vacances dans le cadre de la Plaine.

PLANNING DES DÉPLACEMENTS DES CONVOYEUSES

Celles-ci assurent la sécurité lors des débarquements/embarquements des enfants :

- dans le bus communal qui dessert les écoles de Rachamps, Noville, Moinet et Arloncourt ;
- dans le bus TEC ligne 163 B5 qui dessert les écoles de Mageret et de Wardin sur le circuit Bastogne, Mont, Neffe, Mageret, Bizory, Benonchamps, Harzy et Wardin ;
- dans le bus TEC ligne 163 B4 qui dessert les écoles de Wardin et de Mageret sur le circuit Bastogne, Marvie, Bras, Wardin, Harzy, Benonchamps et Mageret.

CHIFFRES 2022

Pour l'année scolaire 2022-2023, la population scolaire dans le fondamental était, au 1^{er} octobre 2002, de 752 élèves (267 en maternel et 485 en primaire) répartis dans les trois écoles communales fondamentales de Mageret (implantations de Mageret et de Marvie), Noville (implantations de Foy, de Noville et de Rachamps) et Wardin (implantations de Lutremange, d'Arloncourt, de Moinet et de Wardin).

Implantation	Maternel (26 P)		Primaire (24 P*)	
École fondamentale de Noville - Directrice : Séverine KAIRIS (24 P)				
Noville	37	Dominique PIERRE (20 P) Noémie FRENOY (26 P) Laurence JONKEAU (3 P) Line TALBOT (3 P + 1P - FLA) Shirley MACORS (1P - FLA)	56	Maurane WILEM (24 P) Marie-Sophie DE LAMOTTE (24 P) Justin BOMBOIR (24 P) Sylvie COLLIGNON (12 P)
Foy	24	Camille GEORGES (26 P) Julie ARENS (13P) Sandrine DEMEUSE (1P) Shirley MACORS (12 P)	58	Renée MASSEN (18 P) Véronique DEMEUSE (18 P) Joëlle HILSON (24 P) Aurélie LENAERTS (24 P) Line TALBOT (1 P)
Rachamps	26	Francine KRACK (13 P) Laurence SIMON (21 P) Laurence JONKEAU (18 P) Line TALBOT (2P - FLA)	42	Jean-François PONCIN (24 P) Keziban YUKSEL (12 P) Audrey MAHEU (24 P) Valentine JAVAUUX (2 P)
École fondamentale de Mageret - Directrice : Sandrina THONUS (24 P)				
Mageret	68	Stéphanie PIERLOT (13 P) Monica CLARK (13 P) Anglais Marie GRESE (26 P) Maureen PIETTE (26 P) Ophélie DEFOY (13P)	100	Karine DUJARDIN (24 P) Christelle EVRARD (12 P) Monica CLARK (12 P Anglais) Hilde DE PAPE (24 P Anglais) Héloïse HARTMAN (10 P + 12 P Anglais) Valentine JAVAUUX (12P) Marine LUBIAN (6 P) Sascha PUTMAN (20 P Anglais) Élisa SANNA (8 P Anglais fonds propres)
Marvie	28	Christel MEUNIER (26 P) Marie VAN DE WIELE (26 P) Ophélie DEFOY (3P - FLA)	75	Danièle PIRENNE (24 P) Stéphanie CLÉMENT (24 P) Cassandra DOMS (24 P) Christelle EVRARD (12 P) Valentine JAVAUUX (8 P) Natacha RICHEZ (12 P + 12 P fonds propres)
École fondamentale de Wardin - Directeur : Patrick TABAR (24 P)				
Wardin	34	Anne-Françoise RIES (20 P) Angélique SMETS (26 P) Shirley MACORS (13 P) Line TALBOT (6P)	85	Isabelle LAFONTAINE (24 P) Nadine GRÉGOIRE (18 P) Mathilde COLLARD (24P) Claire FREDERICK (24 P) Justine BALAND (18 P) Emilie ANNET (4 P)
Lutremange	12	Isabelle HINCK (13P) Sagaya HEINZIUS (13P)	31	Bruno LUTGEN (24 P) Laurine COLLARD (24 P) Marine LUBIAN (6 P) Justine BALAND (6 P) Valentine JAVAUUX (2 P)
Moinet	23	Céline PONDANT (26 P) Delphine WUIDART (26 P)	0	
Arloncourt	0		38	Ingrid RASKIN (24 P) Marie-Christine QUOTIN (18 P) Martine TUMSON (12 P) Émilie ANNET (8 P)

* P : PÉRIODES DE COURS PAR SEMAINE

AIDES COMPLÉMENTAIRES

Primaire

- Seconde langue anglais : Brigitte JANOT, Chantal ORBAN, Sascha PUTMAN et Mieke VERHAERT ;
- éducation physique : Quentin GUIOT, Guillaume GRUSLIN et François KRACK ;
- citoyenneté : Catherine AHN, Isabelle LEGARDEUR, Aurélie MOURIAME et Michaël DISLAIRE ;
- religion catholique : Isabelle LEGARDEUR et Christel VANDE WIELE ;
- morale : Michaël DISLAIRE, Théo BERNARD et François KRACK ;
- religion islamique : Abdelkarim DERFOUFI ;
- religion protestante (cours supprimé au 21 janvier 2023) : Rose-Marie GERARD.

Maternel

- Psychomotricité : Julie ARENS, François KRACK, Théo BERNARD et Michaël DISLAIRE ;
- assistantes maternelles - puéricultrices : Laurence BOVY, Jessica HENKINET, Mélanie VERBIST, Cathy CHISOGNE, Sophie TARTE, Jessica ZOLLER, Laurence GEORGES, Sylvia HERMAN.

GARDERIES, TEMPS DE MIDI ET NETTOYAGE DES LOCAUX SCOLAIRES.

Des personnes assurent à temps partiel l'accueil extrascolaire le matin et le soir, la surveillance du temps de midi, la distribution des repas, la remise en ordre des réfectoires et l'entretien des locaux scolaires des écoles communales fondamentales.

- Mageret : Tatyana RANDRIAFANANDRATANA (garderie, entretien et temps de midi), Tatyana BOURAHLA (garderie et temps de midi), Rosa MICHEL (entretien), Olga KOROLEVA (temps de midi), Stéphanie MERCHE (temps de midi), Élodie LEMOINE (entretien) et Laurence GEORGES (garderie) ;
- Marvie : Anne-Lise THIELEN (temps midi, entretien, garderie), Noémie GUEBEL (temps de midi, entretien), Laurence GEORGES (temps de midi), Danielle DOMINIQUE (garderie) et Jean-Claude CLÉMENT (temps de midi) ;
- Noville : Olga KOROLEVA (garderie le soir), Christina GUILLAUME (garderie et temps de midi), Vanessa DUMONT (entretien), Mireille DEGIVES (temps de midi), Ludivine SCHMITZ (garderie du soir) et Bernadette DEMOULIN (temps de midi) ;
- Rachamps : Chantal CRÉMER (entretien), Françoise RASKIN (garderie le soir), Vanessa BUTTIENS (temps de midi), Amélia MERGNY (temps de midi) et Christelle HALLEUX (garderie matin) ;
- Foy : Nicole LUC (entretien), Bernadette DEMOULIN (garderie), Christelle HALLEUX (temps de midi), Milouda BACHIRI (temps de midi), Océane HALLEUX (temps de midi) et Deborah BUFFIN (garderie du soir) ;
- Arloncourt : Marylène ANDRÉ (entretien), Brigitte HAAG (temps de midi), Bernadette PHILIPPIN (garderie), Géraldine DESSET (garderie du soir le jeudi) et Cindy KLAIR (temps de midi) ;
- Wardin : Sylviane HUET (garderie), Sandrine DEGIVES (entretien), Élodie LEMOINE (entretien), Anne-Françoise CONRARD (temps de midi) et Sophie TARTE (temps de midi et garderie) ;
- Lutremange : Isabelle TALBOT (garderie, entretien et temps de midi) et Annick DABE (temps midi).
- Moinet : Géraldine DESSET (garderie, temps de midi et entretien), Sandrine DEGIVES (temps de midi) et Christelle HALLEUX (garderie du soir).

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Arnaud PRETLOT
epn@bastogne.be

Outre la mise à disposition d'ordinateurs (avec ou sans assistance - avec accès à Internet et aux imprimantes), l'EPN propose un accompagnement individuel ainsi qu'une initiation à l'informatique et au Web.

En 2022, l'EPN a créé un partenariat avec Altéo afin de proposer un aidant numérique aux bénéficiaires qui nécessitent un accompagnement plus individualisé. Celui-ci se fait exclusivement sur rendez-vous dans les locaux de l'EPN.

En 2022, l'EPN a été accessible durant 45 demi-journées et a accueilli 109 personnes (16 personnes au mois de mai, 13 au mois de juin, 13 au mois de juillet, 31 au mois d'août, 19 au mois de septembre, 5 au mois d'octobre, 5 au mois de novembre, 7 au mois de décembre).

L'horaire de l'EPN en 2022 était le mardi après-midi et le mercredi matin.

ÉTAT CIVIL

Katty CALAY
061 24 09 38 | etat-civil@bastogne.be

ACTES DRESSÉS EN 2022

- 189 déclarations de décès (survenus à Bastogne) ;
- 64 mariages ;
- 102 reconnaissances prénatales et postnatales ;
- 30 acquisitions de la nationalité belge ;
- 3 déclarations de naissance.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

En 2022, 1 couple a fêté ses noces d'albâtre (75 ans), 4 couples ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans de mariage) ; 15 couples, leurs noces de diamant (60 ans de mariage) et 38 couples, leurs noces d'or (50 ans de mariage).

ÉTRANGERS - ÉLECTIONS

Maryvonne BESSELING

061 24 09 36 | etrangers@bastogne.be | elections@bastogne.be

INSCRIPTION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS LA COMMUNE

Les ressortissants étrangers sont inscrits au registre des étrangers pendant une période de cinq ans.

À l'échéance, le service Étrangers demande à l'Office des Étrangers, de réexaminer le dossier afin de vérifier si l'étranger est toujours dans les conditions pour l'établissement en Belgique et ainsi obtenir le séjour permanent afin d'être inscrit au registre de la population.

Les étrangers européens ou non-européens ne peuvent pas être à charge de l'État belge, d'où l'obligation pour la personne établie en Belgique de présenter les preuves de revenus, un contrat de bail enregistré ou un titre de propriété et une attestation de soins de santé valable pour la Belgique.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 le service a inscrit 219 personnes au registre des étrangers et 155 au registre d'attente (demandeurs d'Asile).

Au 31 décembre 2022, on compte 838 étrangers sans les demandeurs d'asile.

SUIVI DOSSIERS DES DEMANDEURS D'ASILE EN COLLABORATION AVEC L'OFFICE DES ÉTRANGERS

En 2022 :

- 108 attestations d'immatriculation ont été délivrées + les demandes de prolongations ;
- 15 demandes d'article 9 bis ont été introduites.

DÉCLARATIONS D'ARRIVÉE

21 personnes non-Européennes sont venues en Belgique en 2022 pour un séjour touristique.

DOSSIERS ÉTUDIANTS - JEUNE FILLE AU PAIR

En 2022, le service a comptabilisé 9 échanges AFS/Rotary et un étudiant porteur d'un visa type D souhaitant poursuivre des études en Belgique.

GESTION DES DOSSIERS SUIVANTS :

- européens en tant que travailleurs (intérimaires, indépendants, titulaires de moyens de subsistance suffisants, conjoints, descendants, cohabitants légaux) ;
- mariages (belge et non-européen ; européen et non-européen) ;
- permis unique (non-européen) ;
- carte professionnelle (non-européen) ;
- parcours d'accueil primo-arrivant (décret du Gouvernement Wallon).

DOSSIER BREXIT

Situation des ressortissants britanniques et des membres de leur famille couverts par l'accord de retrait après le 1^{er} janvier 2022.

AUTRES :

- encodage au Registre national (création du numéro national pour les ressortissants étrangers) ;
- délivrance de différents documents : compositions de ménage, certificats de nationalité, certificats de domicile, extraits de casier judiciaire, certificats de résidence, certificats de milice, légalisations de signature ;
- délivrance de l'annexe 15 et annexe 8ter,
délivrance des cartes de séjour A / B / E / F aux ressortissants européens et non européens.

REDEVANCE

Suivi du paiement de la redevance afin de pouvoir introduire la demande d'établissement.

FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

Laetitia BODET, Juliette CARLIER,
Laura STIERNET (remplacement de J. BRAQUEZ depuis 05/22 et de A. HARTMAN depuis 10/22),
Émilien RENQUIN, (remplacement de Sandra REENAERS depuis 03/22)
061 24 09 77
enfance@bastogne.be

Le service répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

PLAINE ET MOBI'PLAINE

Durant le mois de juillet, le service Enfance organise, sous son aspect communal, la plaine de jeux communale. Cette **Plaine** est un centre de vacances où les enfants de 2,5 à 12 ans sont animés par des étudiants lors de grands jeux, bricolages, chasses aux trésors, activités cuisine et vélos et bien d'autres animations en tout genre.

Lors de ces 4 semaines de Plaine, 113 enfants de moins de 6 ans et 137 enfants âgés entre 6 et 12 ans ont été accueillis par un total de 27 étudiants (18 brevetés animateur en centre de vacances et 9 non brevetés).

Un subside d'un montant de 7889,87 € a été octroyé à la Commune par l'ONE.

Lors du mois d'août, le service Enfance organise, également sous son aspect communal, la Mobi'Plaine. Il s'agit d'une Plaine itinérante, s'arrêtant durant une semaine dans trois villages de la Commune de Bastogne.

La Mobi'Plaine est un centre de vacances où les enfants de 2,5 à 12 ans sont animés par des étudiants lors de grands jeux, bricolages, chasses aux trésors, activités cuisine et vélos et bien d'autres animations en tout genre.

Durant l'année 2022, la **Mobi'Plaine** s'est arrêtée à :

- l'école communale de Wardin du 01/08/2022 au 05/08/2022. Durant cette semaine, 26 enfants de moins de 6 ans et 29 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 6 étudiants (4 brevetés

- animateurs en centre de vacances et 2 non-brevetés) ;
- l'école communale de Mageret du 08/08/2022 au 12/08/2022. Durant cette semaine, 29 enfants de moins de 6 ans et 21 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 6 étudiants (4 brevetés animateurs en centre de vacances et 2 non-brevetés) ;
- l'école communale de Noville du 16/08/2022 au 19/08/2022. Durant cette semaine, 43 enfants de moins de 6 ans et 33 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 7 étudiants (5 brevetés animateurs en centre de vacances et 2 non-brevetés) ;
- l'Institut communal d'enseignement technique (ICET) du 22/08/2022 au 26/08/2022. Durant cette semaine, 57 enfants de moins de 6 ans et 54 enfants âgés de 6 à 12 ans ont été accueillis par 10 étudiants (7 brevetés animateurs en centre de vacances et 3 non brevetés).

Pour la totalité du mois d'août, un subside d'un montant de 3667,34 € a été octroyé à la Commune par l'ONE.

CHASSE AUX ŒUFS

En collaboration avec les mouvements de jeunesse et Radio Nostalgie, la chasse aux œufs réunit des centaines d'enfants le dimanche de Pâques au parc Élisabeth, où quelques 15.000 œufs du commerce durable sont dispersés. Des œufs sont également distribués dans les maisons de repos et dans notre accueil EDD. Suite à la crise sanitaire qui avait bloqué l'activité pendant deux ans, la chasse aux œufs 2022 a eu une très belle reprise. Les jeunes du CJB sont venus distribuer le chocolat chaud et certains goodies offerts par Nostalgie.

WELL'CAMP

En 2022, la Commune de Bastogne a participé pour la quinzième année consécutive à l'opération Well'Camp, qui consiste à proposer un suivi administratif des camps de jeunes installés sur le territoire communal durant les vacances scolaires (initiative de la Région wallonne). Pour ce faire, six étudiants ont été engagés en été.

Comme chaque année, un partenariat avec la Province de Luxembourg et le Réseau Centre-Ardenne a été également renouvelé afin que chaque ville puisse renseigner ses camps scouts sur la plateforme Internet Centre-Ardenne. Cette plateforme permet aux différents partenaires (pompiers, Police, Province, fédérations des mouvements de jeunes, responsables communaux, etc.) d'avoir une vision complète des camps installés sur les communes, de les identifier et de les localiser en cas de problème (coordonnées GPS, coordonnées du responsable, le nom du camp, le signe distinctif, etc.).

Vu les différentes périodes de sécheresse de cet été, l'Échevin de la Jeunesse Philippe COLLIGNON, le coordinateur Jeunesse ainsi que les Monsieur/Madame Camp ont dû être plus vigilant au niveau des feux de camps par rapport aux camps qui s'installaient sur la commune de Bastogne. Nous avons organisé un transport à l'occasion de la Fête Nationale pour les différents camps qui souhaitaient participer aux festivités prévues sur Bastogne.

Comme chaque année, une farde d'information a été remise à chaque personne relais engagée. Celle-ci comprenait : le rôle de "Monsieur/Madame Camp", les personnes de contacts utiles et certaines informations importantes sur Bastogne.

52 camps ont été accueillis à Bastogne durant l'été 2022, encadrés par les six « Monsieur/Madame Camp » engagés.

PARC EN FÊTE

La 19^e édition du Parc en Fête prévue en 2021 n'ayant pu avoir lieu suite à la crise sanitaire, elle a été reportée en 2022. Cet événement permet aux jeunes de la quatrième à la septième secondaire de fêter la fin de leurs exams en toute sécurité au parc Élisabeth. En collaboration avec les écoles de la commune, ce projet est un travail de prévention. Un maximum de personnes est sur le terrain pour surveiller la fête et prévenir les éventuels débordements.

Le service collabore avec la Police locale, les mouvements de jeunesse, les cafés de Bastogne, la Croix-Rouge, des agents de sécurité, la Maison de Jeunes, l'AMO média-jeunes, le Planning familial, le Plan de Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) et le Centre de Santé Provincial.

AQUA PARTY

Tout comme le Parc en Fête, l'Aqua Party offre la possibilité aux jeunes de la première à la troisième secondaire de fêter la fin des examens en toute sécurité au Centre sportif.

Cette 8^e édition a permis aux jeunes de profiter gratuitement de la piscine de Bastogne. Ils avaient la possibilité de participer à des activités ludiques et sportives dans la piscine (gonflables, activités par le sauvetage, plongée, paddle et waterpolo) ou de simplement profiter de la piscine.

WALIBI HALLOWEEN

Le service organise chaque année une journée d'excursion à Walibi au moment d'Halloween en collaboration avec les mouvements de jeunesse. En moyenne 150 jeunes participaient à cette activité. Habituellement, tous les jeunes de la commune sont invités mais cette année (restriction Covid), l'activité n'était ouverte qu'aux mouvements de Jeunesses. Cette année, en concertation avec l'Echevin de la Jeunesse, nous avons ouvert l'activité aux mouvements de Jeunesses ainsi qu'au CJB. Environ 150 Jeunes ont donc pu participer à cet événement organisé le samedi 15 octobre 2022.

CONSEIL DES JEUNES BASTOGNE (CJB)

Le CJB (quatrième mandat de mi-avril 2022 à mi-mars 2024) regroupe dix-neuf jeunes qui ont entre douze et seize ans et habitant la commune de Bastogne (villages et ville). Deux d'entre eux ne font désormais plus partie du Conseil des Jeunes pour manque de participation aux réunions et activités conformément au ROI du CJB approuvé par le Conseil en 2014.

Cette structure de participation à la vie communale est mise à la disposition des jeunes afin de leur permettre de développer une citoyenneté active par leur implication dans la vie locale.

Les objectifs sont de donner la parole aux jeunes de notre commune et leur donner la possibilité : d'interpeller les responsables communaux ; de formuler des propositions concrètes, d'apporter des idées en matière de jeunesse ; d'organiser des événements ou d'autres activités à destination des jeunes ; de participer à la vie sociale et culturelle de la commune ; de vivre une expérience de démocratie ; d'être un citoyen actif dans sa commune et de représenter la Commune de Bastogne lors d'échanges avec d'autres Conseils de Jeunes ou lors de toutes manifestations.

Ce nouveau CJB a donc été mis en place officiellement le 20 avril 2022. Le CJB s'est réuni six fois dans différentes structures de la Commune de Bastogne en lien avec la Jeunesse : l'Hôtel de Ville (salle du Conseil et salle des fêtes), le Parc Elisabeth, la Maison des Jeunes, le Centre Culturel et le Centre Sportif. À chaque fois qu'ils visitaient un nouveau lieu, une animation leur était proposée afin de découvrir le lieu sous un nouvel angle.

Ils ont également représenté la jeunesse de Bastogne lors des activités suivantes :

- inauguration du quartier de l'Indépendance ;
- jury de la Jeunesse au Festival du Rire de Bastogne ;
- trophée inter-Commune ;
- inauguration de la nouvelle aile du War Museum ;
- chasse aux œufs 2022 ;
- quelques commémorations ;
- rassemblement des Conseils des Jeunes de Wallonie organisé par le CRECCIDE.

La Commune leur a offert une excursion à Walibi Halloween.

La coordinatrice du service Jeunesse est également partie, début mai, au Portugal pour une formation DYPALL sur les Conseils de Jeunes en Europe. Elle est partie avec deux jeunes conseillers du CJB. Ce voyage a été organisé par le CRECCIDE.

FÊTES ET MANIFESTATIONS

Lysiane THONUS et Patrick DAUVIN
061 24 09 30 | manifestations@bastogne.be

MISSIONS

Le service Fêtes et manifestations gère :

- les commémorations patriotiques (Memorial Day, Foire aux Noix, MESA, Armistice, messe des victimes civiles, messe des fusillés, hommage aux soldats français, Roi Albert, Cady, Fête du Roi, Fête nationale, etc.) ;
- la marche du périmètre, en collaboration avec le service Communication ;
- les inaugurations des kermesses de Pentecôte et de juillet (réunions avec les forains, contacts avec les majorettes et Bastogn'Harmony, impression des affiches, etc.) ;
- des manifestations annuelles diverses comme le Télévie, les Journées du patrimoine, les Journées églises ouvertes, etc. ;
- l'accueil des vétérans américains, des autorités et autres associations en visite à Bastogne ;
- les contacts avec les différentes associations patriotiques belges et étrangères, avec les ambassades, l'armée belge et américaine, les fédérations touristiques, le WHI Antenne Bastogne, la base US de Chièvres et toutes les personnes portant un intérêt particulier à la ville ;
- la maintenance du Bois de la Paix (plaquettes des vétérans, arbres, panneaux explicatifs, etc.) ;
- préparation des boissons pour les différentes réceptions ;
- gestion du service aux réceptions via Habilux.

ACTIVITÉS 2022

Le service n'a accueilli aucun vétéran américain en 2022, excepté ceux de retour pour le Nuts, et a organisé

18 manifestations régulières :

- messe des victimes civiles (15 janvier) ;
- hommage au Roi Albert (17 février) ;
- commémoration de l'Armistice 40-45 (8 mai) ;
- hommage au Caporal Cady (10 mai) ;
- Memorial Day prévu le 3 juin mais annulé 3 jours avant – travaux au Mardasson non terminés et donc monument inaccessible) ;
- inauguration de la kermesse de Pentecôte (4 juin) ;
- MESA (23 juin) ;
- hommage aux soldats français (13 juillet) ;
- Te Deum de la Fête Nationale (21 juillet) ;
- inauguration de la kermesse de juillet (24 juillet) ;
- commémoration de la première libération de Bastogne (9 septembre) ;
- journées du Patrimoine (10 et 11 septembre) ;
- BBQ du personnel communal (26 septembre) ;
- commémoration de l'Armistice 14-18 (11 novembre) ;
- Fête du Roi (15 novembre) ;
- visite de Saint-Nicolas à l'Espace23 (30 novembre) ;
- week-end Nuts (9, 10 et 11 décembre) ;
- messe des fusillés à Noville (18 décembre).

Le service a également organisé :

- exposition « Clichés allemands en Wallonie » (du 18 mars au 19 avril) ;
- inauguration du monument du 501 PIR à Mont (28 mai) ;
- inauguration de la place Charles Govaerts, en collaboration avec le service communication (3 juin) ;
- circuit des Ardennes (8, 9 et 10 juillet) ;
- inauguration du réfectoire, en collaboration avec le service communication (1^{er} décembre).

Le service a assisté :

- spectacle « Des flammes à la lumière » sur la 1^{re} guerre mondiale à Verdun (24 juin) ;
- remise de commandement à la base US à Chièvres (15 juillet).

Le service a également apporté son aide à la ville de Durbuy pour l'organisation d'un repas de remerciements à nos ouvriers pour l'aide apportée lors des inondations de juillet 2021 (le 18 mars 2022 au Jardin des Anémones).

Le Covid étant toujours de la partie début 2022, la réception du personnel communal de janvier a été annulée.

FINANCES

Hélène BEAUFILS, Gwendoline DUBOIS,
Sarah GENIN, Emmanuelle TOUBON et Béatrice WUIDART
061 24 09 59 | finances@bastogne.be

Ce service a pour mission de tenir la comptabilité de la Commune de Bastogne.

Ses principales tâches sont :

- élaboration du budget, des modifications budgétaires et de leurs annexes obligatoires ;
- gestion des services ordinaire et extraordinaire ;
- gestion des emprunts, des déclarations TVA, des taxes communales, de la comptabilité de l'ADL, de la facturation des différentes prestations, des baux de chasse, des ventes de bois, des loyers... ;
- la réalisation du compte budgétaire et de ses annexes.

À l'ordinaire, la comptabilité budgétaire comprend :

- les recettes de prestations (rémunérations de services rendus, etc.) ;
- les recettes de transferts (fiscalité, dotation générale, subsides) ;
- les recettes de dette (revenus de placements, dividendes) ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les dépenses de transferts (subsides de fonctionnement versés à des associations, aux ménages...) ;
- les dépenses de dette (intérêts, amortissements).

À l'extraordinaire, les dépenses et les recettes concernent le patrimoine communal à l'exclusion de son entretien courant. Il comprend également les subsides et prêts consentis à ces mêmes fins, les participations ainsi que les remboursements anticipés de la dette. La comptabilité générale ou patrimoniale est un système comptable découlant de celui utilisé dans le secteur privé.

COMPTES 2022

DÉPENSES ORDINAIRES		RECETTES ORDINAIRES	
Personnel	9.160.205,65 €	Prestation	962.081,35 €
Fonctionnement	5.387.194,38 €	Transferts	24.572.576,60 €
Transferts	6.046.415,83 €	Dette	223.417,26 €
Dette	3.846.464,24 €	Prélèvements	458.000,00 €
Prélèvements	1.716.900,00 €	Total (exercice propre)	26.216.075,21 €
Total (exercice propre)	26.157.180,10 €	Exercices antérieurs	4.388.012,36 €
Exercices antérieurs	1.676.787,48	Prélèvements	0.00 €
Prélèvements	1.000.000,00 €	Total général	30.604.087,57
Total général	27.833.967,58		
		Évolution des résultats	
		Exercice propre	58.895,11 €
		Global	2.770.119,99 €

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Charlène MAQUA, Camie MARTIN et Sabrina MARTIN
061 24 09 62 | grh@bastogne.be

L'Administration communale est l'un des principaux employeurs sur le territoire communal. La gestion des ressources humaines revêt donc une importance capitale.

MISSIONS

Le service à en charge :

- le calcul du traitement du personnel communal (à l'exception des enseignants) et des mandataires ;
- le suivi des subsides et des conventions liées au personnel ;
- le recrutement, la nomination et la promotion du personnel : contrat, examens d'embauche, formation, évolution de carrière, etc. ;
- la gestion des remplacements du personnel absent ;
- le développement des compétences : conférences et formations pour les agents ouvriers et employés selon les besoins et les obligations légales ;
- les contacts et la production de documents administratifs pour l'ONEM, le FOREM, les mutualités, l'ONSS, les allocations familiales, etc. ;
- les relations avec les syndicats, les autorités de tutelle, etc. ;
- la santé et la sécurité : les relations avec la médecine du travail, le service de gestion des certificats médicaux ;
- la gestion des congés (vacances, maladies, accidents, etc.) et du temps de travail via le système de pointeuse, identique dans les différents sites communaux ;
- l'adaptation et la mise à jour des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal, du règlement de travail du personnel ;
- l'examen des demandes de stage ainsi que des candidatures spontanées : employés, ouvriers et étudiants ;
- la préparation et le suivi du budget pour les frais de personnel et l'élaboration du plan d'embauche ainsi que sa mise en œuvre.

En 2022, onze agents ont été engagés via des procédures de recrutement et sept agents ont été mis à la pension (un contractuel, six statutaires).

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2022 a vu la crise sanitaire s'estomper progressivement, entraînant une diminution des exigences de sécurité. Le télétravail n'était plus obligatoire, mais toujours recommandé par les autorités.

Un système hybride permettant de prester un maximum de 5 jours de télétravail, répartis sur deux semaines successives, a été instauré pour les employés de bureau qui ont pu en bénéficier jusque fin février 2022. Le retour au travail en présentiel s'est effectué au mois de mars 2022.

NOUVEAUX STATUTS

Le 1^{er} janvier 2022 sont entrés en vigueur les nouveaux statuts administratifs et pécuniaires de la Ville de Bastogne, offrant notamment de nouvelles perspectives de carrière au personnel communal.

Le service GRH s'est rendu disponible afin d'aider les agents à naviguer ces changements, en rédigeant des notes explicatives et en prenant le temps de répondre à leurs questions.

ÉVALUATIONS ET ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Les nouveaux statuts ont introduit la possibilité pour les agents (statutaires et contractuels) de bénéficier d'une évolution de carrière, pour autant qu'ils rencontrent les différentes conditions, notamment d'ancienneté et/ou de formation et d'obtention d'une évaluation positive.

Pour ce faire, le service GRH a participé aux évaluations du personnel et à l'élaboration des descriptifs de fonction. Au cours de l'année 2022, 21 évaluations ont été réalisées et 64 descriptions de fonction ont été validées

Dix agents contractuels ont ainsi pu bénéficier d'une évolution de carrière durant l'année 2022.

INFORMATIQUE

Christophe MEUNIER - Gaëtan BINAME - Arnaud PRETLOT
Stagiaires : Lorenz HASSELT (jusqu'au mois de juin) et
Nicolas CHARPENTIER (à partir de fin septembre)
informatique@bastogne.be

INTERVENTIONS

En 2022, le service informatique a réalisé un peu moins de **2.500 interventions** (pouvant varier de 15 minutes à 3 jours). Ces interventions sont diverses et variées :

- Helpdesk ;
- réparation/préparation d'un ordinateur ;
- gestion de la téléphonie (fixe et GSM) ;
- mise en place de matériel ;
- configuration d'applications ;
- gestion des droits d'accès utilisateurs ;
- amélioration apportée pour le bon fonctionnement des services ;
- ...

En plus de ces tickets de fonctionnement journalier, le service Informatique gère l'exploitation, l'amélioration, la veille et la mise en place des **37 sites interconnectés**. Le nombre d'appareil connectés aux différents réseaux représente plus de **1.400 appareils** en passant d'un téléphone à un ordinateur ou encore un serveur. Sont également repris dans ce nombre les appareils connectés aux différents wifi(s) que gère le service.

Le service Informatique s'occupe également de la rédaction, l'analyse, l'étude et le suivi administratif des appels d'offres, ainsi que des dossiers d'ampleurs tels que :

SUIVI DES PROJETS « TERRITOIRE INTELLIGENT » DANS LE CADRE DE SMART RÉGION :

- développement de la partie technique de la plateforme « **Bastogne en Poche** », avec la collaboration du service Communication pour le contenu et la partie visuelle ;
- construction et de la mise en place de la borne **CityBeacon**, une borne d'information interactive pour le citoyen ;
- projet de mise en place de la plateforme de gestion **Smart City** ;
- mise en place de capteur de **comptage pour le parking** de la place McAuliffe ;
- mise en place des **panneaux full LED** aux entrées de villes.

DIVERS

- **Remplacement serveur**
 - préparation du dossier de subside Taxe On Pilon ;
 - analyse du retour de Taxe On Pilon ;
 - préparation des besoins de serveurs ;
 - réunions de préparation pour l'acquisition ;
 - attribution du marché pour un montant de : 42.848,65 €.
- **Formation Fortinet** pour un montant de 5.808 € TTC.
- **Achat de switch Meraki complémentaire** pour un montant de 2.448,08 € TTC.
- **Plan Caméra 2022** pour un montant de 63.899,57 € TVAC.
- **Mise à jour du site Internet**
- **Charte informatique** : travail avec le DPO sur la faisabilité technique de la mise en place d'une charte.
- **Reprise de l'EPN** : permanences le mardi après-midi et le mercredi matin et mise en œuvre d'une collaboration avec Altéo.
- **Wifi4EU**

Mise en place d'un wifi Européen gratuit dans différents endroits accessibles au public. Pour un montant de 25.198,55 € TTC (subsidé pour l'Europe à hauteur de 15.000 €).
- **FortiToken**

Pour augmenter la sécurité dans l'utilisation des **VPN**, le service Informatique a mis en œuvre une identification à double facteurs en ajoutant des FortiToken à chaque utilisateur. Pour un montant de 1.734,16 € TTC.

- **Remplacement des photocopieurs pour :**
 - l'administration Communale de Bastogne ;
 - les écoles de la Commune de Bastogne ;
 - les entités externes (ADL, Bibliothèque, etc.) ;
 - le CPAS.

JURIDIQUE

Laurence NICOLAS
061 24 09 63 | juridique@bastogne.be

GESTION DU PATRIMOINE

- Acquisition d'un immeuble rue des Remparts, 51 à Bastogne (conseil communal du 22/12/2022) ;
- vente d'un terrain communal à Arloncourt (conseil communal du 22/12/2022) ;
- Benonchamps : modification du plan général d'alignement du sentier vicinal n°122 - Suppression partielle des chemins n° 12 et 88 (conseil communal du 10/11/2022) ;
- ICET – Acquisition d'un terrain – Compromis de vente (conseil communal du 10/11/2022) ;
- acquisition immeuble « Patton », rue du Sablon à Bastogne (conseil communal du 28/09/2022) ;
- Noville : suppression du chemin vicinal n°16 (conseil communal du 28/09/2022) ;
- sentier vicinal n°122 à Benonchamps : modification du plan général d'alignement (conseil communal du 20/04/2022) ;
- ORES : cabine électrique rue de Marche, 71+ - Bail emphytéotique (conseil communal du 20/04/2022) ;
- Cercle hippique rural de Rachamps : droit de superficie (conseil communal du 10/03/2022) ;
- cabine électrique à la rue sur les Bords d'Eau à Bastogne – Bail emphytéotique (conseil communal du 10/03/2022) ;
- acquisition au Domaine des Marcassins (conseil communal du 10/03/2022) ;
- emprises rue des Remparts et suppression du Chemin n°23 (conseil communal du 10/03/2022) ;
- écran LED communal sur remorque – vente (collège communal du 21/01/2022).

TAXES ET REDEVANCES

- Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – exercices 2023 (conseil du 10/11/2022) ;
- taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – exercice 2023 (conseil communal du 10/11/2022) ;
- centimes additionnels au précompte immobilier – exercice 2023 (conseil communal du 10/11/2022) ;

- règlement redevance sur le stationnement de véhicules à moteur, leurs remorques ou éléments sur le parking du Bastogne War Museum – exercices 2022 à 2025 (conseil communal du 09/06/2022) ;
- droit de place aux kermesses – exercices 2022 à 2025 (conseil communal du 10/03/2022) ;
- redevance pour l'obtention d'un permis d'urbanisme de régularisation conformément à l'article D.IV.4 du CODT et pour lesquels l'article D.VII.18 du CODT ne peut être appliqué – exercices 2022 à 2025 (conseil communal du 10/03/2022) ;
- taxe communale et compensation régionale sur les mines, minières et carrières - exercice 2022 - (conseil communal du 10/03/2022).

POLICE ADMINISTRATIVE

- Kermesse de juillet à Bastogne – cession de l'emplacement n°46 (collège communal du 22/04/2022) ;
- kermesse de Pentecôte à Bastogne – emplacement vacant (collège communal du 13/05/2022) ;
- arrêté de Bourgmestre - Non-respect des heures de fermeture – établissement OZ BOTAN (16/06/2022) ;
- arrêté de Bourgmestre ordonnant des travaux de sécurisation d'un immeuble menaçant ruine sis Place McAuliffe n° 42 à Bastogne et présentant un danger pour la sécurité publique (12/08/2022) ;
- arrêté de Bourgmestre interdisant la présence sur le territoire de la commune de Bastogne des membres de clubs de motards tels que Hell's Angels, Blues Angels, Bandidos, Outlaws, Vakeso Drom, White boy Society, Los Viajeros, Satudarah Makulu, No Surrender, Immortals, Mongols, Rock Machine Belgium et assimilés (28/07/2022) ;
- arrêté de Bourgmestre ordonnant la démolition d'une partie d'immeuble menaçant ruine sis Rue de la Fagne d'Hi 43 à Bastogne (12/10/2022).

ASSURANCES

Le service juridique gère les contrats d'assurance, les déclarations et le suivi des sinistres avec l'assureur (Ethias).

CONVENTIONS

- Convention de mise à disposition d'un terrain pour le déplacement d'un abribus à Marvie (conseil communal du 10/11/2022) ;
- Vectors of Memory – Libération Route Europe – Installation des plots et convention à signer (collège communal du 20/05/2022) ;
- convention concernant les trois monuments commémoratifs de M. REMACLE (collège communal du 03/06/2022) ;
- conventions pour la mise à disposition de locaux à des associations (mouvements de jeunesse à la rue des maies, école de musique, ancien arsenal des pompiers, entrepôt au zoning).

DIVERS

- Liquidation de l'ASBL animation salle Jean XXIII (collège communal du 01/04/2022) ;
- sentier vicinal n°44 – Arrêt du Conseil d'état n° 255.205 rendu en date du 7 décembre 2022 (collège communal du 23/12/2022) ;
- veille réglementaire, appui juridique.

LOGEMENT

José KENLER

061 24 09 71 | logement@bastogne.be

Le service Logement traite les demandes relatives aux primes « logement » et, en cas de besoin, oriente les personnes vers les services spécialisés, notamment ceux de la Région wallonne.

Ainsi, il a en charge :

- l'information, la réception et le suivi des demandes de primes communales au logement (construction, achat, réhabilitation et installation de chauffe-eau solaire) ;
- l'information et l'aide à l'introduction des demandes de primes régionales au logement (rénovation, restructuration, installation chauffe-eau solaire, prime énergie, assurance contre la perte de revenus, allocation de déménagement et de loyer, etc.) ;
- le suivi des dossiers relatifs à l'insalubrité des logements ;

En 2022, 12 primes au logement ont été attribuées pour un montant total de 4.080 €.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Brigitte ROLAND et Viviane SCHLIM

061 24 09 72/05 | odp@bastogne.be

MISSIONS ET DOSSIERS 2022

Occupation du domaine public - Autorisations et aides diverses

Durant l'année 2022, les mesures sanitaires liées à la pandémie du coronavirus COVID-19 ont peu à peu été levées et ont permis une reprise progressive des activités récréatives.

317 dossiers ont été présentés au Collège en 2022.

Ceux-ci concernaient :

- l'occupation du domaine public communal par les cirques, les ventes de muguet/croustillons, des stands d'information, des actions commerciales, des ventes/collectes de fonds ;

- l'occupation de la voie publique par des festivités locales avec fermeture de voiries communales ;
- l'affichage publicitaire temporaire (affiches, banderoles et panneaux) ;
- la publicité sonore ;
- l'autorisation de passage sur le territoire communal de rallyes de régularité, de randonnées vélo, de marches ;
- des demandes d'autorisations et d'aides communales avec prêt de matériel pour l'organisation : d'activités de village (fêtes, kermesses, grands feux...), d'activités de quartiers (fêtes, barbecues, soupers, ...), d'activités sportives (War Race, Military Run, motocross, ...), d'activités culturelles et folkloriques d'associations locales (JCI, Centre culturel de Bastogne, Pat'Carnaval, etc.), de bals, de brocantes, de marchés artisanaux...

Réservation des salles communales externes

Le service a en charge les réservations des salles communales extérieures (Institut Communal d'Enseignement Technique, Académie Communale de Musique, écoles, etc.). Au total, 16 réservations ont été effectuées en 2022 à des fins diverses (réunions de clubs, conférences, formations, souper d'association, repas familial privé).

Kermesses et marchés

Le service établit le calendrier des kermesses et des marchés. Il gère également les contrats conclus avec les forains.

Encadrement du personnel ALE

Le service assure la gestion administrative et le paiement des prestations des travailleurs engagés par la Commune sous le régime ALE (titres-services) : accompagnateur(-trice)s de bus et/ou surveillant(e)s extrascolaires, ouvriers CTAC, techniciennes de surface.

Divers

Viviane SCHLIM assure également le remplacement de Chantal DE GRAND'RY à l'accueil (distribution des sacs poubelles, délivrance des permis de conduire, accueil téléphonique et du public) en cas d'absence (vacances annuelles, congé de maladie, remplacements lors de formation et lors de réunions de service) de cette dernière.

POPULATION

Marie-Noëlle ABINET, Delphine LANNOY, Claudia PASAU et Frédéric PEREMANS
061 24 09 37 | population@bastogne.be

Le service Population est à la disposition du public **sur rendez-vous** les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 à 16h30, sans interruption ; le mardi, de 13h à 18h30 et le samedi de marché, de 9h à 12h.

Ce service délivre :

- les certificats de domicile, de vie et de nationalité ;
- les compositions de ménage ;
- les extraits du casier judiciaire ;
- les autorisations de quitter le territoire pour les enfants mineurs ;
- les documents de prise en charge pour les étrangers ;
- les cartes d'identité électroniques (Kids-ID) pour les enfants belges de moins de douze ans ;
- les cartes d'identité électroniques (eID) pour les Belges de plus de douze ans ;
- les cartes de séjour pour les étrangers ;
- les déclarations de perte de cartes d'identité électroniques pour les Belges ;
- les passeports pour les Belges et les titres de voyage pour les personnes inscrites au registre de la population ;
- les autorisations d'accès aux parcs à conteneurs ;
- les Annexes 33 (document de séjour) pour les étudiants étrangers qui logent à Bastogne durant la semaine.

Il enregistre les mouvements de la population :

- les naissances, les entrées et les mutations intérieures ;
- les décès, les sorties et les radiations d'office.

Il effectue :

- la modification de l'adresse sur la puce de l'eID ;
- le traitement des demandes de réimpression du code PUK pour les eID ;
- les légalisations de signature ;
- les vérifications de la vaccination complète contre la poliomyélite pour les enfants de 18 mois ;
- les déclarations de don d'organes (volonté expresse ou opposition) ;
- les déclarations anticipées concernant l'euthanasie ;
- les déclarations de cohabitation légale et les déclarations de cessation de cohabitation légale ;
- les encodages au Registre national (adresse, état civil, profession, etc.) ;
- les statistiques, les listes de population, etc...
- le traitement des demandes de Token auprès de CSAM pour les ressortissants de nationalité étrangère et pour les citoyens belges qui le souhaitent ;
- les vérifications des adresses et des rues dans le système de gestion ICAR + encodage des nouveaux numéros de police ;
- la délivrance des autorisations de détention d'animaux ;
- la recherche d'ayant droit pour les concession pour le service cimetière.

CHIFFRES 2022

Au 31 décembre 2022, la population de la commune de Bastogne comptait 16.773 habitants (8.452 femmes et 8.321 hommes).

Le service Population a enregistré **1.833 changements de domicile** :

- 612 nouveaux ménages se sont installés ;
- 631 ménages sont partis dont 519 sorties, 58 radiations d'office et 54 sorties pour l'étranger ;
- 590 ménages ont emménagé dans une autre partie de la commune.

Le service Population a délivré **1.696 cartes d'identité / cartes de séjour** :

- 735 Kids-ID ont été délivrées aux enfants belges de moins de douze ans ;
- 855 eID ont été délivrées aux Belges de plus de douze ans ;
- 106 cartes de séjour ont été délivrées aux personnes étrangères.

Le service Population a délivré **820 passeports** (352 en 2021) :

- 607 à des adultes (210 en 2021) ;
- 206 à des enfants (142 en 2021) ;
- 7 titres de voyage.

Nombre de documents réalisés pour la population :

- réimpressions code puk = 404 (664 en 2021 et 482 en 2020) ;
- déclarations de cohabitation légale = 101 (86 en 2021 et 68 en 2020) ;
- déclarations de cessation de cohabitation = 25 (17 en 2021 et 16 en 2020) ;
- autorisations parentales de quitter le territoire = 428 (275 en 2021 et 320 en 2020) ;
- compositions de ménage = 6.740 (4.197 en 2021 et 4.367 en 2020) ;
- certificats de résidence = 1.637 (1.153 en 2021 et 1.160 en 2020) ;
- certificats de vie = 55 ;
- certificats de nationalité = 97 ;
- demandes de Token (identifiant électronique sécurisé) : 88 (347 en 2021, 72 en 2020).

Depuis le mois de juin 2022, nous avons un système de prise de rendez-vous par le site Internet communal. Nous avons, en moyenne, 31 rendez-vous de pris tous les jours et nous avons également plus d'une dizaine de personnes, en moyenne, qui viennent sans rendez-vous au service ainsi que plus de 50 à 75 appels téléphoniques par jour.

SAC (MÉDIATION SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES)

Philippe Dachelet (médiateur)

061 24 09 76 (lundi, mardi et mercredi matin) | mediateur.sac@bastogne.be

Subsidié par service public fédéral de Programmation Intégration Sociale, le médiateur SAC exerce ses missions sur l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau et principalement sur la zone de police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Libramont, Fauvillers, Vaux-sur-sûre, Neufchâteau, Sainte-Ode et Léglise).

La procédure de médiation locale ou médiation SAC prévue par la loi du 24 juin 2013, ne peut avoir lieu qu'en cas d'infraction au règlement général de police communal qui prévoit explicitement cette procédure. Le médiateur, neutre et indépendant, donne l'occasion au contrevenant et à la victime, s'ils y consentent, de rechercher activement une solution commune sous forme : d'excuses écrites ou orales, d'indemnisation, d'un remboursement des frais engendrés par l'infraction, d'une réparation directe du dommage causé, d'une prestation réparatrice (nettoyage de graffitis, aide au service de propreté communal, suivi d'une formation spécifique liée à l'infraction...). Si cette solution est correctement réalisée, le contrevenant évite le paiement de l'amende administrative.

DOSSIERS TRAITÉS

22 dossiers traités en médiation du 07 juin 2022 (date de l'engagement) au 31 décembre 2022.

COMMUNE	INFRACTION	ÉTAT DES LIEUX
ARLON	Terrain non-entretenu	En cours
AUBANGE	Abandon d'un véhicule sur le domaine public	Médiation aboutie
AUBANGE	Abandon d'un véhicule immatriculé sur le domaine public	Médiation non aboutie
AUBANGE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
AUBANGE	Abandon d'un véhicule non immatriculé sur le domaine public	Médiation aboutie
AUBANGE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
AUBANGE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
BASTOGNE	Dégradation volontaire d'un véhicule	Médiation non aboutie
BASTOGNE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
BASTOGNE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
BASTOGNE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
BASTOGNE	Abandon de déchets	Médiation aboutie
BASTOGNE	Abandon de déchets	Médiation non aboutie
BASTOGNE	Dégradation volontaire d'un véhicule	Médiation aboutie
BASTOGNE	Non-respect horaire collecte déchets et mauvais tri des déchets	En cours
BASTOGNE	Non-respect obligation organisateur manifestation	Médiation non aboutie
LIBRAMONT	Divagation d'un chien avec atteinte à l'animal d'autrui	Médiation aboutie
LIBRAMONT	Boisson alcoolisée sur la voie publique	En cours
NEUFCHÂTEAU	Abandon de déchets	Médiation non aboutie
NEUFCHÂTEAU	Abandon de déchets	Médiation non aboutie
NEUFCHÂTEAU	Abandon de déchets	Médiation aboutie
VIRTON	Défaut d'entretien de propriété	Médiation aboutie

ACTIVITÉS

- Élaboration et suivi de toutes les étapes de la procédure de médiation sur mission du fonctionnaire sanctionnateur (organisation des entretiens individuels ou collectifs, accompagnement à la recherche et à la conclusion des accords de médiation, rédaction des rapports de médiation, etc.) ;
- élaboration et suivi des partenariats de collaboration pour la mise en place de prestations réparatrices ;
- participation aux formations et réunions d'échange d'expériences organisées par le Service Politique des Grandes Villes du SPP Intégration Sociale, par la plateforme de concertation des médiateurs SAC et par l'agent sanctionnateur de la Province de Luxembourg ;
- participation à la politique locale de prévention des nuisances ;
- traitement à 2/5^e temps des dossiers en médiation sur Aubange (du 22 août au 31 janvier 2022) suite à l'absence de leur médiatrice ;
- suite à la vacance du poste de médiateur SAC sur la zone de police centre Ardenne depuis près d'un an, rencontre de l'ensemble des bourgmestres de la zone de police centre Ardenne et le chef de corps pour invitation à signature des conventions de mise à disposition du médiateur et information concernant le fonctionnement de la médiation ;
- rencontre de collègues médiateurs pour formation professionnelle ;
- accompagnement des agents constatateurs de Bastogne (contrôle de dépôts sauvages, contrôle de tri de déchets, interpellations citoyennes) et organisation d'une réunion entre les agents constatateurs de la zone de police centre Ardenne et le fonctionnaire sanctionnateur ;
- participation au marathon de la propreté sur Bastogne (distribution de cendriers de poche, poubelles intérieures pour voiture, sacs de déjection canine).

SECRETARIAT DU BOURGMESTRE

Céline GUEBENNE
061 24 09 54 | bourgmestre@bastogne.be

Le Bourgmestre tient des permanences sur rendez-vous. En 2022, il a reçu **585 personnes**.

Outre la gestion des rendez-vous, le secrétariat est en charge de/du/des :

- la tenue de l'agenda ;
- l'organisation des réunions et la préparation des dossiers y afférant ;
- suivi administratif global des dossiers inhérents aux compétences spécifiques du Bourgmestre ;
- secrétariat particulier du Bourgmestre (correspondances et interventions) ;
- la préparation des dossiers pour différents Conseils d'Administration ou réunions ;

- diverses communications avec les membres du Collège et du Conseil ;
- relations avec les responsables de la zone de police "Centre Ardenne".

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Barbara BERNABÉ, Anita DUMONT, Stéphanie MARTIN,
Anaïs MOREAU et Viviane SCHLIM
061 24 09 40 | secretariat@bastogne.be

Le Secrétariat général assure le suivi administratif des Collèges et Conseils communaux ainsi que des dossiers inhérents aux compétences du Bourgmestre et du Directeur général.

COLLÈGES ET CONSEILS COMMUNAUX EN 2021

En 2022, onze séances du Conseil communal ont été tenues (les 10 et 31 mars, les 1^{er} et 20 avril, les 9, 29 et 30 juin, le 28 septembre, le 10 novembre et les 1^{er} et 22 décembre).

Le Collège communal, quant à lui, s'est réuni à 54 reprises (les 7, 14, 21 et 28 janvier, les 4, 11, 18 et 25 février, les 3, 11, 18 et 25 mars, les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 avril, les 6, 13, 20, 23 et 27 mai, les 3, 10, 17 et 24 juin, les 1^{er}, 7, 15, 22 et 28 juillet, les 5, 12, 19 et 26, les 2, 9, 16, 23 et 30 septembre, les 7, 14, 21 et 28 octobre, les 4, 10, 11, 18 et 25 novembre, les 1^{er}, 9, 16, 23 et 30 décembre).

COURRIER

Le Secrétariat se charge :

- d'encoder les courriers entrants et de les distribuer aux services concernés ;
- de l'affranchissement du courrier sortant et de son transfert au bureau de la Poste ;
- du transfert des signataires entre l'Hôtel de Ville et le Centre Technique et Administratif.

En 2022, le Secrétariat a enregistré :

- 4.699 courriers entrants ;
- environ 790 Arrêtés de Police et permis de stationnement pour différents chantiers et manifestations ;
- 93 rapports de prévention pour la Zone de Secours ;
- Nous avons affranchi une moyenne de 900 courriers sortants par semaine, tous courriers confondus.

SPORTS

José KENLER
061 24 09 71 | sports@bastogne.be

Chaque année, le service organise avec différents partenaires plusieurs activités sportives, comme le trophée communal du Mérite sportif, « les 20 km de Bastogne », et la Bougeotte grandeur nature.

Il joue le rôle de relais entre la Commune et les organisateurs des grands événements sportifs suivants :

- Liège-Bastogne-Liège pour les Élites, les Femmes et pour les Espoirs et Juniors ;
- les « Legend Boucles@Bastogne » ;
- la Balade des Legend Boucles ;
- le cross de Renvai ;
- la War Race ;
- la Military Run.

SUBSIDES

José KENLER

061 24 09 71 | subsidess@bastogne.be

Le service analyse et assure le suivi des demandes de subsides communaux ordinaires et exceptionnels.

En 2022, 152 subsides ont été octroyés pour un montant total de 180.145 €.

CENTRE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF COMMUNAL (CTAC)

Rue de l'Arbre, 6 (Parc d'Activités Économiques 1)
061 26 26 00 | ctac@bastogne.be

ARCHIVES

Sabine JAMOTTE

061 24 06 51 | archives@bastogne.be

Les archives de la Commune sont installées dans les sous-sols du Centre Technique et Administratif Communal. Elles sont triées, répertoriées et classées physiquement dans des boîtes d'archives et ce service par service. Elles sont également répertoriées de manière informatique afin de facilement trouver les archives en cas de besoin. Enfin, le service se charge également d'éliminer les archives qui ne doivent plus être légalement conservées

Ce service comprend uniquement les archives des différents services communaux, il ne comporte pas de documents historiques concernant Bastogne (anciennes photos, etc.).

CELLULE DES AGENTS CONSTATATEURS

Dominique DEPIERREUX (agent constatateur et chef de service),
Olivier GÉRARDY, Jean KLEIN, Ludovic MEUNIER (agents constatateurs)
et Éliane WINAND (départ septembre 2022)
061 26 26 69 | agentsconstatateurs@bastogne.be

L'année 2022 fut marquée par une adaptation des missions en fonction du nombre décroissant d'agents disponibles suite aux départs de 2021 mais aussi dû au fait que début 2022, Madame Éliane WINAND a dû quitter son poste pour le restant de l'année pour raison médicale et sera pensionnée en 2023.

En septembre 2022 Dominique DEPIERREUX a rejoint l'équipe en tant qu'agent constatateur et responsable de service, ce qui a porté le personnel de la cellule à 4 personnes pour terminer l'année :

- Jean KLEIN, à temps plein (35h) puis à 4/5^e (28h) à partir du 1/08/2022 - 2 jours agent constatateur et 2 jours environnement et protection de la nature ;
- Olivier GERARDY, temps plein (35h) - agent constatateur (également en charge des aires de débordage et abattage arbres dangereux) ;
- Ludovic MEUNIER, 4/5^e puis à mi-temps - agent constatateur.

Durant l'année écoulée, les missions ont donc dû être priorisées en fonction du personnel disponible.

L'arrivée de Dominique DEPIERREUX en septembre a permis de renforcer l'équipe par son temps plein 38h semaine et notamment d'assurer un peu plus facilement les patrouilles quotidiennes en ville et villages.

Jean KLEIN en assure l'écolage et plus particulièrement sur le volet administratif et procédurier, ce qui toutefois devra encore être poursuivi durant 2023.

En novembre 2022, une rencontre entre les agents constatateurs, le médiateur Philippe DACHELET et le nouveau Fonctionnaire sanctionnateur provincial Xavier LECLERE a permis d'optimiser la rédaction des constats administratifs et, notamment, d'utiliser les articles de lois les plus adéquats pour le suivi des dossiers. En outre, il a été mis en évidence l'intérêt d'avoir un Règlement Général de Police commun entre toutes les zones et notre cellule espère que le conseil de police Centre-Ardenne et ses huit communes concernées donnera aussi son accord d'adhésion.

PROCÈS-VERBAUX ET CONSTATS ADMINISTRATIFS

INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Au total de l'année, 334 patrouilles orientées « propreté publique et de lutte contre les dépôts sauvages » ont été réalisées, ce qui a donné en quelques chiffres :

- **1.002 dépôts sauvages** ou sacs sortis hors périodes ont été fouillés (89% en ville et 11% dans les villages) ;
- **180 procès-verbaux** ou constats administratifs exploitables ont été rédigés.

Sur le total des 180 PV « environnement » qui ont pu être rédigés sur bases de preuves tangibles, 55% des constats ont été faits contre des personnes identifiées sur base d'éléments nominatifs trouvés sur place, et 45% ont été faits « contre X », càd sur base de preuves indirectes mais dont l'enquête permet en théorie de remonter jusqu'aux suspects.

À noter que lors du quatrième trimestre, des contrôles plus ciblés sur les sacs poubelles sortis hors périodes de ramassage ont été effectués le plus systématiquement possible afin de lutter contre les dépôts d'immondices sur la voie publique tout en vérifiant la qualité du tri (Règlement général de police, chapitre II, section 1 et 4). Le ressenti de l'équipe sur ces contrôles de sacs bleus de la ville 'fraction résiduelle » est que la majorité des sacs contrôlés étaient mal, voire, non triés.

ARRÊT ET STATIONNEMENT

En 2022, **86 procès-verbaux** ont été dressés à l'encontre de propriétaires de véhicules stationnés en infraction vis-à-vis du code de la route. Environ 150 avertissements/cartons jaunes ont été délivrés et ce, principalement dans les zones bleues car plus particulièrement surveillées vu leur vocation de zone à stationnement limité.

De nombreux avertissements verbaux ont été effectués lors des différentes sorties de la Cellule, notre rôle étant aussi préventif et pédagogique.

C'est ainsi que régulièrement des agents sont présents sur les axes principaux de la ville (grand rue, rue des récollets, route de Neufchâteau, route d'Houffalize rue des Remparts, rue des Ecoles).

Une attention toute particulière a été cette année encore réservée au contrôle des emplacements PMR.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

On entend par « Tranquillité publique » les missions de patrouilles, principalement pédestres, dont les objectifs principaux sont la lutte contre les petites incivilités publiques (jets de mégots, déjections canines, jets de cannettes...), obligation de tenir les chiens en laisse, l'utilisation de l'espace public sans autorisation, la mendicité... mais aussi le contact population, des actions plus pédagogiques et explicatives relatives au respect des règles reprises dans le règlement général de police.

À noter que durant de telles patrouilles, la population, locale ou touristique, vient spontanément à notre rencontre soit pour demander des renseignements sur Bastogne, nous informer d'endroits où des incivilités sont régulièrement commises ou tout simplement nous témoigner (principalement chez nos aînés) le sentiment de sécurité que procure nos patrouilles pédestres en ville et sur les Ravel.

Par manque d'effectif, seules 62 patrouilles spécifiquement orientées tranquillité publiques ont pu être programmées.

Enfin, en novembre, toute la cellule a pu participer, avec notre médiateur communal Monsieur Philippe DACHELET, à la Semaine de la propreté. Nous avons à cette occasion pu jouer un rôle moins répressif et plus pédagogique en distribuant des cendriers de poche et des poubelles de voiture. Une autre manière de lutter contre les petites incivilités qui a été très bien accueillie par la nombreuse population rencontrée.

CONSERVATION DE LA NATURE

21 missions ont été effectuées, dont :

- 13 en matière de lutte contre les plantes invasives. Il s'agit principalement du recensement et de l'élimination de la Berce du Caucase et du recensement de la Renouée du Japon (information transmise à la Cellule Interdépartementale Espèces Invasives de Namur) ;
- 5 relatives à la lutte contre les animaux invasifs et nuisibles (principalement le suivi de la progression du castor ;
- 3 concernant le bien-être animal (suite à une plainte). Les 3 dossiers sont transmis à la Police et à l'Unité du bien-être animal.

Pour les différentes campagnes en matière de bien-être animal (stérilisation des chats errants, Quinzaine du Bien-être animal, gestion de la page Facebook « Chenil Bastogne », gestion des arrivées des chiens errants au Chenil Bastogne et déclaration de chiens de catégorie 1) -> se référer au rapport du service Environnement qui détaille ces missions p.63).

PERMANENCES SUR BERTOGNE

Faisant suite à un accord de mise à disposition par la Commune de Bastogne, deux agents constatateurs effectuent une permanence sur le territoire de la Commune de Bertogne à raison d'une demi-journée par semaine selon les priorités fixées par le Collège communal de Bertogne à savoir : propreté publique essentiellement mais aussi : entretien des propriétés privées et taille des haies, pollutions diverses et occupation du domaine public (notamment affichage), ceci en collaboration avec le poste de police de Bertogne (2 agents) et l'agent du DNF en charge du triage de Bertogne.

Nous restons aussi à l'écoute des observations faites par les agents du service technique de Bertogne ainsi que de la population locale.

Concrètement, en 2022, très peu de dépôts sauvages ont été constatés et seuls, cinq procès-verbaux ont pu être rédigés (4 nominatifs et un contre x qui a pu être identifié suite à l'enquête réalisée).

Deux interventions contre des incinérations de déchets ont également été réalisées.

De manière générale Bertogne et ses villages représentent une région épargnée par les dépôts sauvages au même titre que les villages avoisinant Bastogne, mais qui nécessite une surveillance préventive régulière.

MISSIONS HORS AGENTS CONSTATATEURS

Les agents constatateurs ont en charge d'autres missions qui ne dépendent pas directement de leurs compétences, notamment :

- le contrôle des tickets de stationnement des véhicules dans les zones horodatrices ;
- la collecte des tirelires des appareils horodateurs et leur entretien en collaboration avec la société Krautli ;
- participation à certains recensements (nombre de places de parking, panneaux publicitaires, bâtiments abandonnés...);

- abattage d'arbres dangereux ;
- surveillance et gestion des aires de débardages, ainsi que le contrôle de l'état des chemins de terre forestiers communaux adjacents ;
- expulsion de bâtiments avec la police et l'huissier de justice.

CONCLUSION

En 2022, la cellule étant passée en effectif réduit a dû prioriser certaines missions en fonction de l'urgence et des instructions reçues par le Collège. Toutefois elle estime avoir pu maintenir, par ses patrouilles régulières, un certain respect de la propreté publique dans la ville et les villages.

Nous avons par contre pu remarquer qu'une certaine tension, voire agressivité, d'une partie de la population avait tendance à augmenter cette année. Cela se manifeste par un refus de reconnaître la responsabilité de l'infraction constatée par les suspects, refus de reconnaître la légitimité des missions des agents, certains regards haineux, des insultes gratuites souvent même perpétrées par des personnes non-verbalisées, et dans quelques cas plus rares des menaces physiques.

Cet aspect de la sécurité nous renforce dans l'idée de systématiser les patrouilles par équipe de deux agents et d'étudier l'adaptation de l'équipement individuel de sécurité en fonction des missions et des risques calculés.

De manière globale, le temps de travail relatif aux missions réalisées en 2022 a été réparti comme suit :

- 48 % propreté publique / dépôts sauvages ;
- 30 % administration générale / PV / audition ;
- 12% tranquillité publique / prévention ;
- 6% arrêt et stationnement ;
- 4 % commune de Bertogne (min. 8 h / semaine).

DIVISION COMMUNALE DU PATRIMOINE ET INFRASTRUCTURES

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Fabrice PIERLOT

Directeur du pôle Travaux & Embellissement ;

Coordination et planification de l'organisation du département des travaux et de l'environnement et des services techniques, élaboration des rapports stratégiques, gestion du personnel du département, du budget et collaboration à la définition du plan de formation du personnel dans leur domaine d'activité.

Philippe THILL

Suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par la brigade (fiche travail, planning, fournitures, problèmes, congés, absences, etc.) ; suivi, encadrement et contrôle des chefs d'équipe de la brigade ; suivi, encadrement et contrôle des travaux réalisés par les sous-traitants ; présence sur le terrain ; gestion du patrimoine communal ; gestion des voiries agricoles et forestières ; gestion des déchets ; gestion du matériel ; gestion des aspects logistiques liés aux manifestations ; suivi de l'entretien des plaines de jeux ; gestion du déneigement.

Sophie LAMBERT

Suivi administratif des dossiers ordinaires et extraordinaires (investissements) ; gestion des dossiers subventionnés et des contacts avec les pouvoirs subsidiants ; secrétariat et archivage des différents avis urbanistiques et environnementaux ; suivi des décisions de Collège, Conseil et administrations, passation des marchés publics ordinaires et extraordinaires et suivi administratif de la procédure tous services confondus.

Luc CAPRASSE

Gestion des dossiers d'investissement (organisation des projets ordinaires et extraordinaires, suivi des dossiers financiers et planification des budgets) ; suivi des décisions du Collège et du Conseil ; suivi et classification de l'inventaire du patrimoine (voiries, bâtiments) ; avis techniques sur les permis d'urbanisme de lotir ; géomètre communal (levés de terrains et mesurages) ; coordination "sécurité/santé" niveau B ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux ; gestion des contacts avec ORES, la SWDE, VOO, Proximus et suivi de leurs investissements et gestion des déneigements.

Pascal JOYEUX

Suivi des chantiers ; étude de projets (voiries, aménagement d'espaces publics, égouttage, aqueducs, entretien et rénovation de bâtiments) ; coordination "sécurité/santé" niveau B (chantiers de bâtiments et voiries) ; suivi de dossiers inscrits aux plans triennaux ; gestion des impétrants et surveillance de leurs travaux.

Loïc ANTOINE

(départ de fonction le 15 octobre 2022)

Dessins techniques (bâtiments, voiries, espaces publics) ; étude de projets (bâtiments, voiries, espaces publics, égouttage) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; petit patrimoine.

Dimitri WUIDART

Dessins techniques (bâtiments, voiries, espaces publics) ; étude de projets (bâtiments, voiries, espaces publics, égouttage) ; suivi des chantiers jusqu'à la réception ; petit patrimoine.

Sonja MATHIEU

Secrétariat général du responsable du service travaux ; gestion des demandes de travaux (publics, services communaux et associations) et encodage des fiches de travail pour les équipes techniques ; logistique des manifestations organisées par les services communaux ou les associations ; suivi des dégâts aux biens communaux ; suivi des contrats "article 60" en collaboration avec le CPAS et communication.

Christelle ROSIÈRE

Réception et accueil téléphonique ; gestion des doléances relatives à l'éclairage public ; traitement du courrier, des signataires ; suivi et gestion des demandes d'intervention des impétrants sur le territoire communal (gestion du programme POWALCO) ; encodage de l'enlèvement des encombrants des particuliers.

Karine THIELEN

Collaboration à la réception et accueil téléphonique ; suivi des congés et congés maladies, des heures supplémentaires du personnel ouvrier ; responsable des bons d'achats et des facturations ; encadrement administratif du service hivernal et de la mise à jour des factures, occupation du domaine public des travaux à des fins privés et permis de stationnement ; encodage de l'enlèvement des encombrants des particuliers ; traitement des relevés des compteurs des bâtiments communaux.

Florence HENRION et Thierry DELCOURT (remplaçant 4 mois)
Conseillère en mobilité ; analyse des requêtes citoyennes en termes de mobilité, collaboration avec le SPW, le TEC et la Police dans les problématiques de mobilité et sécurité routière, gestion du parc de radars préventifs et secrétariat général du Directeur du pôle Travaux & Embellissement ; rédaction et gestion des rapports de réunion ; gestion du tableau de bord et du rapport d'activité ; organise et coordonne, la collecte, le traitement et la transmission des informations ; assure le suivi des emails, des courriers et des demandes ; encadrement administratif du budget.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Philippe JACQMIN (chef d'équipe),
Frédéric MOREAU (arrivé le 16/05/2022) (manifestations : transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.)

Laurent LAFORGE (chef d'équipe),
Dominique COLLET, Jonathan PARMENTIER et Kévin SATIN
(voiries : entretien des voiries communales, signalisation, réalisation de dalles et de coffrages à la demande et transport du matériel - camps scouts, chapiteaux communaux, matériel manifestations, etc.)

Dany PHILIPPIN (chef d'équipe),
Bruno CHARNEUX, Jean-Paul COLLARD, Thierry DEWEZ, Anne-Mélissa PAQUAY et Rudy ROOS
(bâtiments : petit entretien et aménagement des bâtiments communaux - écoles, bâtiments administratifs, Centre sportif, etc.)

André LEONARD (chef d'équipe),
Raphaël FRASELLE (arrivé le 10/05/2022), Éric GASPARD (départ le 24/02/22) et Dylan LUISTERMANS
(cimetières : entretien des 19 cimetières de la commune, mise en conformité avec la législation de la Région wallonne - pelouse de dispersion, columbarium, caverne, parcelle des étoiles, etc.)

Thierry SPIROUX (chef d'équipe),
Michaël CABU (4 mois), René ENSCH, Grégory JONCHKEERE (arrivé le 04/10/2022) (garage : maintenance - entretien du charroi communal - véhicules et machines)
Stéphane ALBERT (brigadier)
(magasinier : gestion du stock de matériel pour l'ensemble du CTAC, mise à disposition du public de panneaux routiers, interdictions de stationnement, barrières Nadar, etc.)

Patrick TORDEUR
(entretien des bâtiments communaux - Centre sportif et Espace23)

VOIRIES, TROTTOIRS ET PARKINGS

Nids de poule

Comme chaque année, un marché est attribué pour diverses réparations de voiries sur tout le territoire communal. Le marché de la phase II de 2021 a été attribué à l'entreprise CALAY Raphaël en 2021, et réalisé

en 2022. Pour 2022, le marché de la phase I a été attribué à l'entreprise DEUMER Bernard SA. Le marché de la phase II a également été attribué à l'entreprise DEUMER Bernard SA pour une réalisation au printemps 2023.

Grand'rue

Pour 2022, le marché d'embellissement et entretien a été attribué en 2021 à l'entreprise ENGLEBERT Serge.

Enduisages

Un marché « Enduisages 2021 Phase II » a été attribué à l'entreprise SOCOGETRA en 2021 et réalisé en 2022. Le marché « Enduisages 2022 » a été attribué et réalisé par l'entreprise GRAVAUBEL SA. Le marché « Enduisages 2022 Phase II » a été attribué à l'entreprise SOCOGETRA SA. et sera réalisé en 2023.

Fagnoux

Attribution en 2021 du marché de récolte des eaux de ruissellement à l'entreprise LAMBERT Frères. Ces travaux ont été réalisés en 2022.

Vaux-Naville

Attribution en 2021 du marché « Liaison Naville-Vaux - Création d'un mur de soutènement suite à un effondrement » à l'entreprise ENGLEBERT Serge, réalisé en 2022.

Route de la Roche

Attribution du marché « Rénovation des trottoirs rue de La Roche - N30 Conceptionnistes » à l'entreprise ENGLEBERT Serge. Ces travaux ont été réalisés en 2022.

Rue de la Chapelle et avenue Mathieu

Réalisation du marché attribué en 2021 à l'entreprise LAMBERT Frères « Abaissement de bordures à divers endroits de la ville de Bastogne ».

CTAC

Attribution du marché « CTAC - Rénovation de la cour - Phase II » à l'entreprise DEUMER Bernard SA. Ces travaux seront réalisés en 2023, avec des travaux supplémentaires.

Rue du Docteur Chiwy

Attribution et réalisation du marché « Carrefour des rues du Docteur Chiwy et des Écoles - Remplacement du revêtement hydrocarboné » par l'entreprise ENGLEBERT.

Rue Albert 1^{er}

Attribution et réalisation du marché « Avenue Albert I^{er} - Remplacement des caniveaux » par l'entreprise LAMBERT Frères.

Rue de la Chapelle

Attribution du marché « Abaissement de bordures à la rue de la Chapelle, à hauteur de la maison située au n°52 » à l'entreprise MATHIEU SA. Ces travaux auront lieu en 2023.

Lutremange

Attribution du marché « PIC 2019-2021 - Lutremange - Voirie au départ de l'école » à l'entreprise ENGLEBERT Serge. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne, auront lieu en 2023.

Marvie-Neffe

Attribution du marché « PIC 2019-2021 - Liaison Marvie Neffe - Réfection et installation de bandes cyclables suggérées » à l'entreprise ENGLEBERT Serge. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne, auront lieu en 2023.

Hardigny

Attribution et réalisation du marché « PIC 2019-2021 - Hardigny - Réfection de la voirie » à l'entreprise DEUMER Bernard. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne.

Mont-Wardin

Attribution du marché « PIC 2019-2021 - Mont-Wardin : stabilisation des accotements et réalisation de bandes cyclables suggérées » à l'entreprise LAMBERT Frères. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne, auront lieu en 2023.

Rue des Chasseurs Ardennais

Attribution du marché « PIC 2019-2021 - Rue des Chasseurs Ardennais » à l'entreprise DEUMER Bernard SA. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne, auront lieu en 2023.

Rue de la Croix-Rouge

Attribution et réalisation du marché « PIC 2019-2021 - Rue de la Croix-Rouge - Réfection de la voirie » à l'entreprise ENGLEBERT Serge. Ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne.

Wardin

Attribution du marché « PIC 2019-2021 – Wardin, de l'église jusqu'au-dessus de l'école » à l'entreprise ENGLEBERT Serge. Ces travaux, subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne, auront lieu en 2023.

ÉCOLES

ICET

Réalisation du marché « Rénovation des sanitaires de l'ICET se trouvant à l'ancien marché couvert - PPT Covid 19 » attribué en 2021 à l'entreprise PIGNON SA.

Rachamps

Mise en conformité sécurité incendie et électricité avec remplacement de la toiture et extension pour nouveaux espaces - PPT 2017. Confirmation et prolongation de l'attribution du marché des travaux à l'entreprise AGS Construct.

Arloncourt

Continuité de la mission d'auteur de projet de l'école d'Arloncourt « Création de 2 classes en remplacement de locaux vétustes sur l'implantation de Moinet » par le bureau 2A ARCHITECTURE.

Mageret

Continuité de la mission d'auteur de projet de l'école de Mageret « Création d'une classe supplémentaire, extension / transformation de l'école existante en vue de créer 3 classes en remplacement de 4 locaux inadaptés, mise en conformité incendie/électricité, sécurisation des abords, aménagement de sanitaires complémentaires, remplacement du système de chauffage et création d'un préau » par le bureau HORDEUM Architectes. En attendant, installation d'un espace modulaire par l'entreprise SYMOBO BVBA.

Diverses écoles

Remplacement de vitrage par l'entreprise FOX.

Foy

Remplacement des menuiseries extérieures et pose de protections solaires par l'entreprise HORMAN J. Menuiserie.

Achat d'un plan de travail couleur chêne et autres matériaux pour la réalisation d'une cuisine pour les minis à l'école de Foy réalisé par la brigade communale.

MAISONS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

Panneaux acoustiques

Réalisation du marché visant l'installation de panneaux acoustiques suite à une étude du bureau GDAI des

salles suivantes : maison de village de Marvie ; maison de village de Cobru ; maison de village de Rachamps (salle du 1^{er} étage) ; maison de village de Rachamps (salle du rez) ; maison de village de Lutrebois ; maison de quartier de la Petite Bovire. Le marché a été attribué en 2021 à l'entreprise COLLIN Arnaud.

Vaux-Noville

Réalisation du marché « Remplacement de menuiseries extérieures » : remplacement de 9 châssis hublot en bois et de 3 grands châssis en bois. Attribué à l'entreprise HORMAN J. Menuiserie en 2021.

Lutremange

Réalisation du marché « Remplacement de menuiseries extérieures » : remplacement d'un ensemble vitré en bois comprenant une porte d'entrée dans la cuisine. Attribué en 2021 à l'entreprise JS Menuiserie.

Senonchamps

Réalisation du marché « Mise en conformité électrique et incendie » attribué en 2021 à l'entreprise NICOLAS G-F SPRL.

Noville

Mise en conformité de la distribution de gaz de la cuisine par l'entreprise BASTOGNE PASCAL.

Longvilly et Wardin

Attribution du marché « Maisons de village de Longvilly et Wardin - Rénovation des accès » à l'entreprise BN Travaux. Ce chantier aura lieu en 2023.

BÂTIMENTS SPORTIFS

Foot Mageret

Réalisation de travaux par ORES, dans le cadre de la modification du raccordement existant en vue d'un renforcement de puissance de l'infrastructure sportive de Mageret.

Foot Bourcy

Réalisation du marché « Rénovation de la toiture de l'infrastructure de l'E.S. Bourcy » attribué à l'entreprise VNJ TOITURES SPRL en 2021.

RLC Bastogne

Attribution et réalisation du marché « Infrastructure des Récollets - Rénovation des carrelages d'un bloc douche, de 2 WC et d'un couloir » par l'entreprise VANDENDYCK Jean-François.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Local des guides

Suivi du marché d'auteur de projet pour la construction d'un bâtiment accueillant un mouvement de jeunesse « Les Guides » attribué en 2020 à l'architecte HORDEUM.

Académie de Musique

Un dossier conséquent de mise en conformité est en cours. Une partie des travaux sera subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Deux lots ont été attribués en 2019, pour des travaux qui ont débuté en novembre 2020 et se sont poursuivis en 2022 :

- lot 1 : travaux de structure et finitions intérieures relatifs au marché « Académie de Musique - Création d'un chemin d'évacuation d'urgence, mise en conformité des installations électriques ainsi que mise à niveau du système d'alarme et incendie, et création d'un WC PMR », attribué à Jean PIGNON.
- lot 2 : travaux d'électricité, attribué à la SPRL G. Nicolas.

CTAC

Attribution du marché « Remplacement de portes sectionnelles et de bardages métalliques dans les halls du CTAC » à l'entreprise MENUISERIE BORCY avec le contrat d'entretien des portes et motorisations pendant 4 ans. Les travaux auront lieu en 2023.

Marché pour un contrat de maintenance pour l'installations de détection d'intrusion au CTAC attribué à l'entreprise ACCESS SECURITY.

Réparation de stores solaires au CTAC par l'entreprise RUBAN JAUNE.

Hôtel de Ville

Pour la configuration du « local personnel » à l'Hôtel de Ville - fourniture d'une cuisine équipée par l'entreprise Meubles Haan SA et installation par la brigade communale.

Marché pour un contrat de maintenance pour l'installations de détection d'intrusion de l'Hôtel de Ville attribué à l'entreprise ACCESS SECURITY.

Rue de la Chapelle 1

Réalisation du marché « Remplacement de menuiseries extérieures » : remplacement d'une porte d'entrée,

d'une porte-fenêtre et d'un petit châssis en PVC blanc. Attribué à l'entreprise HORMAN J. Menuiserie en 2021.

Installation de mobilier de cuisine et divers travaux de rénovation réalisés par la brigade communale.

Rue de la Chapelle 130

Pour le Logement tremplin à la rue de la Chapelle (au-dessus du magasin Eldi), achat d'un lavabo et pose par la brigade communale.

Divers travaux par la brigade communale, ainsi que la pose d'un parquet.

Rénovation de la salle de douche de l'appartement par l'entreprise EN.CO.RE MURALIS.

Espace 23

Réalisation du marché « Travaux de traitement de l'air » par l'entreprise NICOLAS G-F SPRL, attribué en 2021.

Bâtiments divers

Remplacement de vitrage par l'entreprise FOX Vitrierie.

TOITURES

Un marché a été attribué en 2019 pour trois ans, en trois lots, à l'entreprise Bruno GEORGES pour les bâtiments communaux, les églises et les écoles.

BÂTIMENTS DU CULTE

Église Saint-Pierre

L'année 2022 a été consacrée à étudier la façon de restaurer la voûte, évaluer les travaux préalables détectés tant par les spécialistes que pour répondre aux nécessités de Monsieur le Doyen.

La nouvelle procédure pour obtenir le certificat de patrimoine et donc des subsides éventuels a été introduite. Attribution du marché « Travaux du Doyen - Diverses réfections dans le chœur/électricité » à l'entreprise NICOLAS G-F SPRL.

Bourcy

Église de Bourcy, remplacement du système de protection des vitraux. Marché attribué en 2020 et réalisé en 2022 par l'entreprise VITRAUX D'ART DEBONGNIE SPRL.

Chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Conduite

Désignation d'un auteur de projet en vue de la remise en peinture extérieure de la chapelle, attribué au bureau CONVERGENCES ARCHITECTURES ET TECHNIQUES SRL.

CIMETIÈRES

Marvie

Aménagement d'une forêt nourricière (avec espace mémoriel) sur la parcelle communale située à côté du nouveau cimetière de Marvie attribué et réalisé par GILLET Bertrand.

Réalisation d'un columbarium et une pelouse de dispersion dans le cimetière de Marvie.

Bastogne

Mise en œuvre d'un espace columbarium Phase II. Réalisé par l'entreprise AGS CONSTRUCT, marché attribué en 2021.

Marché pour l'aménagement de petits espaces verts relatif à la fourniture d'arbustes, de plantes et de matériaux divers attribué à l'entreprise FLORILUX.

Foy-Recogne

Aménagement d'espace cinéraire par l'entreprise AGS CONSTRUCT.

Divers

- 133 inhumations (89 à Bastogne et 44 dans les villages) ;
- entretien des 18 cimetières de la commune ;
- entretien de certains murs de nos cimetières (rejointoiement) ;
- affichage pour renouvellement au cimetière de Michamps ;
- affichage pour défaut d'entretien au cimetière de Noville ;
- renouvellement (actes) de 42 concessions dans nos cimetières.

ENTRETIENS ET EMBELLISSEMENTS

Fleurissement

- marché de décoration florale (conception et réalisation été et hiver) pour les entrées de ville (rond-point des Herdiers, rond-point de la route de Wiltz, rond-point Liège-Bastogne-Liège, rond-point situé à l'extrémité de la route de Marche, bacs, jardinières sur garde-corps et potences du pont de la route de Marche) et la Grand'rue. Attribué au fleuriste MS FLOWERS.
- marché de fleurissement été et hiver des cimetières et de la rue de Neufchâteau, et uniquement été aux portiques d'entrées de village attribué et réalisé en plusieurs lots par BP pelouses.

Illuminations de Noël

Suivi de la mise en place et l'organisation des illuminations de Noël avec l'entreprise BLACHERE.

Place du Docteur Charles GOVAERTS

Adaptation des alimentations électriques au niveau de la place du Docteur Charles GOVAERTS (ancien BLOKKER) par l'entreprise NICOLAS G-F SPRL.

Têtes de ponts

Attribution du marché « Rénovation de plusieurs têtes de ponts - 2022 (Arloncourt) » à l'entreprise PIGNON SA.

Tontes

Attribution du marché « Tontes de pelouses 2022, 2023, 2024 - marché transitoire » à divers prestataires.

ÉQUIPEMENTS

Véhicules

- achat d'un véhicule type SUV Plug in Hybride au garage SONAMA ;
- achat de 2 fourgonnettes utilitaires pour les services techniques au garage MS MOTOR ;
- achat de 2 fourgonnettes utilitaires 100% électriques au garage GOOSSE ;
- remplacement d'un camion porte-conteneur au garage Arnould.

Matériel

- achat d'une nouvelle débroussailleuse Stihl FS 490, et d'un nouveau souffleur BR600 au fournisseur Stany GILLET ;
- achat d'une faucheuse/broyeuse d'accotement à l'entreprise GOOSSE SA.

DIVERS MARCHÉS SERVICES TRAVAUX

Barrières

Mise en place d'un système de reconnaissance des plaques d'immatriculation par caméra ANPR pour les personnes bénéficiant de l'accès libre et gratuit au parking du BWM, dans le cadre du marché « Parkings intelligents - Lot 2 » (entreprise SPIE).

Fourniture de tirelires supplémentaires, horloge, accès à distance, configuration fichiers CSV par l'entreprise SPIE.

Chapiteaux

Réparation et nettoyage à réaliser au niveau des 2 chapiteaux communaux par la société SCHREIBER S.A.

Fourniture de pièces manquantes ou défectueuses pour les 2 chapiteaux communaux par la société SCHREIBER S.A.

Marché stock

Attribution du marché stock « Matériel d'entretien d'espaces verts - Réparations et pièces 2022-2023-2024 » à l'entreprise GILLET.

Nettoyage du Marché

Attribution du marché « Nettoyage du marché 2022 » à la société SERVIPLAST.

Plaques de rues émaillées

Attribution du marché « Plaques de rues émaillées 2022-2023-2024 » à la société VIRAGE pour trois ans.

Plants de haies

Attribution du marché « Plants de haie - Achat 2022 » à la société GILLET Bertrand en vue de la distribution à la population le samedi 03 décembre 2022.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Remplacement des lampes au sodium

Programme de renouvellement du parc de luminaires au sodium sur le territoire communal à partir de 2020, à raison de 10% par an jusque 2029 avec ORES. En 2022, travaux de remplacement de 295 sources lumineuses d'éclairage public dans les villages de Bourcy, Oubourcy, Michamps, Moinet, Foy, Vaux-Noville, Recogne et Cobru.

POLLEC

Suite à l'appel à projet « POLLEC 2020 - Projet pour le volet 2 - Investissement », un devis via la relation in-house avec ORES a été attribué pour l'éclairage intelligent du Ravel.

Travaux d'installation d'un éclairage intelligent sur le RAVeL à Foy, Neffe et Hardigny, au carrefour avec la voirie communale ainsi qu'aux alentours des écoles communales à Arloncourt et Foy.

Éclairage public

- Attribution du marché visant le renouvellement de l'éclairage public de la rue des Trinitaires à l'intercommunale ORES ASSETS SC ;
- remplacement d'un câble défectueux à la rue de la Fagne d'Hi (zoning 1) via ORES ;
- déplacement d'un poteau électrique à Hardigny, route de Wandebourcy via ORES ;
- travaux d'aménagement en cabines afin de maintenir l'éclairage public dans les zones équipées de caméras, dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public prévue de minuit à 05h00 du matin, du 1^{er} novembre 2022 au 31 mars 2023, via ORES ;
- extension de l'éclairage public à Hardigny, n°5A, via ORES ;

- extension de l'éclairage public à Michamps, n°12NC, via ORES ;
- extension de l'éclairage public à la rue Michel Stranen (Noville), n°336, via ORES.

PLAINES DE JEUX

Création d'une aire de jeux à Rachamps

Attribution du marché « Aire multisports à Rachamps et rénovation de la piste équestre » à l'entreprise TVB S.A. Les travaux seront réalisés en 2023.

Création d'une aire de jeux à l'Indépendance

Réalisation du marché « Aménagement d'une plaine de jeux au quartier de l'Indépendance » par l'entreprise TVB. Les travaux sont en partie subsidiés.

Divers

Attribution du marché « Centre Sportif / Quartier de l'Indépendance - Aires de jeux - Clôtures et rénovation » à l'entreprise PEPINIERES DE LA GAUME. Ces travaux consistent au remplacement du treillis de l'aire multisport du Quartier de l'Indépendance et réalisation d'un portillon sur chaque largeur. Aussi, placement de deux goals cage de mini-foot. Le remplacement de la clôture séparative du skate park du Centre Sportif par une clôture de 2,00 m de haut et réalisation de double portillon.

Installation d'une barrière à 2 battants à la Maison de Village de Bras.

ÉQUIPEMENTS URBANISTIQUES

Hardigny

Attribution du marché « Création d'un drain aqueduc pour un lotissement » à l'entreprise LAMBERT Frères. Ces travaux auront lieu en 2023.

Hardigny-Wardin

Attribution et réalisation du marché « Pose de revêtement pour lotissements » par l'entreprise JMV COLAS BELGIUM.

Savy

Réalisation du marché « Savy - Equipement de voirie » par l'entreprise LAMBERT Frères, attribué en 2021.

ÉGOUTTAGE

Rue Claude de Humyns

Pose d'un caniveau et raccordement au réseau d'égouttage, attribué en 2020 à LAMBERT Frères et réalisé en 2022.

Bourcy

Fin de la modification de l'égouttage attribué à l'entreprise ENGLEBERT et débuté en 2021.

Trappillons de chambre de visite

Réalisation du marché « Route de Wiltz - Mise à niveau des trappillons de chambre de visite » à l'entreprise MATHIEU SA.

Réalisation du marché « Chaussée de Houffalize - Remplacement de trappillons de chambre de visite » à l'entreprise MATHIEU SA.

Endoscopies diverses

Pour l'analyse de l'égouttage à Marvie, à Foy et dans le Quartier Latin par l'entreprise SCHMETZ Henri SRL.

MOBILITÉ

Réseau points-nœuds

Signature par le Conseil communal de la convention relative au partenariat entre la Province de Luxembourg et la commune de Bastogne, dans le cadre de la construction, de l'entretien et de la gestion du réseau points-nœuds au sein du réseau provincial.

PIWACY

Participation à l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie cyclable 2020 » pour lequel la commune de Bastogne a été retenue. Les travaux relatifs à ces subsides seront attribués en 2023.

Radars préventifs

Campagne de rotation des radars préventifs sur tout le territoire de la commune de Bastogne. Ces rotations sont le fruit des récoltes des différentes demandes des riverains.

ProVélo

Convention avec l'ASBL ProVélo afin de dispenser des formations pour la conduite à vélo dans les écoles de la commune de Bastogne pour les années 2022-2023, ainsi que d'une formation pour adulte.

FEDEMOT

Signature d'une convention avec l'ASBL FEDEMOT afin de réaliser un cadastre des aménagements (équipements, signalisations...) mis en place en faveur des utilisateurs de 2 roues-motorisés, et organiser la formation et l'accompagnement individuel de personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements en ville.

Semaine de la Mobilité

Organisation de la Semaine de la Mobilité en collaboration avec les écoles. L'objectif étant d'utiliser au maximum l'entrée des écoles situées près du RAVEL.

Challenge avec encodage des kilomètres parcourus visant à inciter les citoyens à utiliser un mode alternatif autre que la voiture pour effectuer leurs déplacements du quotidien.

FEDER

Participation à l'appel à candidature FEDER afin d'améliorer la mobilité active autour des zonings.

Plan communal de Mobilité

Validation par le Conseil communal du nouveau Plan communal de Mobilité (PCM). La Commune, en association avec la Région wallonne et ses partenaires locaux, souhaite améliorer les conditions de déplacement de l'ensemble des habitants et visiteurs de la commune, tout en encourageant l'usage des modes de transport durables. La troisième et dernière phase de plan d'action du PCM de Bastogne, document de planification et d'orientation, a été finalisée en 2022.

Règlements complémentaires de circulation routière et arrêtés

- création d'une place de parking PMR supplémentaire dans la rue de la Chapelle, à hauteur du n°52 ;
- création d'une place de parking PMR supplémentaire dans l'avenue Roi Baudouin, à hauteur des habitations situées aux n°40 et n°41 ;
- interdiction des 3,5t « excepté desserte locale » à Wardin, rue des n°103 et n°288 ;
- interdiction d'une zone de stationnement dans la rue des Hêtres, à hauteur du n°11 ;
- installation d'un nouveau passage piétons à la rue Claude de Humyns, avant le rond-point faisant carrefour avec la rue des Maies et l'Avenue Olivier ;
- installation d'un nouveau passage piétons à la rue des Maies, à hauteur du n°2.
- extension de la zone limitée à 30km/h à Rachamps, dans les rues suivantes :
 - routes de Noville à Rachamps, à partir du n°24 jusqu'au carrefour (et par défaut, l'école) ;

- route de Wicourt à Rachamps, à partir du n°13 jusqu'au carrefour (et par défaut, l'école) ;
- route d'Hardigny, prolongation de la zone existante à hauteur de l'école jusqu'au carrefour ;
- route de Neufmoulin à Rachamps, à partir du n°8A jusqu'au carrefour (et par défaut, l'école).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET ÉQUIPEMENTS

Radars préventifs

Cinq radars préventifs supplémentaires ont été achetés à l'entreprise PONCELET signalisation.

Marquage

Comme chaque année, un marché de marquage a été lancé et celui-ci a été attribué à l'entreprise LAMBERT MARQUAGES. Ces différents marquages sont réalisés tout au long de l'année sur le territoire communal.

Bandes sonores

Attribution du marché « Bandes sonores - Suppression à Rachamps et adaptation (pour les cyclistes) à Recogne » à l'entreprise DEUMER.

Hemroulle

Création d'une chicane en bacs à fleurs, en venant de Champs.

Rue de la Wachenaulle

Création d'une chicane en bacs à fleurs, avec effet de porte, à l'entrée en venant du zoning I.

DIVERS

Urbanisation Renvai

Relation « in-house » avec IDELUX en trois missions : montage opérationnel, élaboration du cahier spécial des charges, mise en œuvre du programme éventuel à charge de la Commune dans le cadre de l'urbanisation du quartier de Renvai.

Intervention brigade

En plus de ses fonctions de base et usuelles, comme l'assainissement et la propreté, la préparation des manifestations, l'entretien et le maintien du cadre de vie des habitants de la Commune, la brigade communale intervient quotidiennement dans diverses tâches.

Plusieurs empierrements ont d'ailleurs été réalisés par le service voirie, en plus des réparations ponctuelles

des nids de poule présents dans la commune. Le service environnement est quant à lui sollicité pour tout ce qui ressort du taillage des haies et arbres communaux, ainsi que l'arrosage et l'entretien des bacs à fleurs et parterres, parsemés sur tout le territoire communal. Le service bâtiment est aussi également très actif et intervient régulièrement pour diverses tâches, notamment dans les nombreux bâtiments communaux, comme les écoles, des logements du CPAS, les salles de Village et de quartier...

ÉNERGIE

Philippe WUIDART
061 26 26 39 | energie@bastogne.be

En 2022, le service s'est chargé du/de :

- suivi des entretiens (40) et des dépannages de chaudières et du chauffage (35) ;
- suivi des consommations des bâtiments communaux (relevé des compteurs et des factures) ;
- la programmation et changement des horaires des écoles via Internet (27) ;
- suivi des dossiers PEB déposés avec le permis d'urbanisme (64) ;
- contrôle installation gaz avec BTV (51) ;
- l'aide aux personnes pour les primes "énergie" avec le Guichet Énergie.

ENVIRONNEMENT

061 26 26 00 | environnement@bastogne.be

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Jean-François PIROTTE

(conseiller en environnement, départ de fonction le 9 décembre 2022)

Gestion des primes à l'épuration individuelle et de la Règlementation Générale Permis Environnement (R.G.P.E. - déclarations de classe 3, permis d'environnement, permis uniques, etc.) ; gestion des infractions environnementales (concertation avec la médiatrice pour les peines alternatives) ; gestion des déchets (sensibilisation, statistiques et calcul des coûts) ; gestion de l'agenda 21 local (mise en place de la plateforme interservices) ; divers (autorisations jeux de hasard, détention de pigeons, armes, etc.) ; suivi de la convention des Maires ; coordination des diverses planifications environnementales mises en place au sein de la commune (Agenda 21 local et collaboration avec PCDN, PCDR, Maya... ; gestion différenciée des espaces verts et coopérative communale énergie ».

Jean KLEIN

PCDN (coordination, élaboration des actions, contacts avec le DNF et associations environnementales) ; Plan Maya (élaboration des actions et suivi sur le terrain) ; organisation de la semaine sans pesticides et de

la semaine de l'arbre ; gestion de divers dossiers de protection de la nature ou d'aménagement d'espaces naturels ; réalisation d'actions de sensibilisation auprès des écoles ; gestion de la campagne de nettoyage des espaces publics "Be WAPP" ; gestion des collectes de déchets dangereux.

Olivier GERARDY

Suivi et gestion des abattages d'arbres, ainsi que des expulsions.

Anne LAMBERT et Bénédicte NISEN (remplaçante)

Suivi administratif des eaux et forêts (empierrement, curage fossés, curage ruisseaux, travaux forestiers, vente de bois, chasses) ; collaboration au PCDN ; gestion des bons de commande et réception des factures pour le service Environnement.

Nathalie VAN DAELE

Gestion du Plan Communal de Développement Rural (PCDR - secrétariat, suivi des dossiers, contacts avec la Fédération Rurale de Wallonie, visites sur le terrain) ; suivi administratif et financier des aménagements et entretiens des voiries agricoles ; organisation de la taille des haies chez les agriculteurs et de la collecte des bâches agricoles ; gestion de l'ASBL Force Verte ; collaboration avec l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) ; organisation et coordination de la Fête du Sacrifice avec les différentes communautés musulmanes ; suivi des heures prestées lors de travaux d'intérêt général (contacts avec les Maisons de Justice) ; coordination de la campagne « Été solidaire, je suis partenaire » et rénovation du Petit Patrimoine Populaire Wallon.

Laurent SON (départ de fonction mai 2022 (mi-temps POLLEC et mi-temps environnement)
Suivi des demandes de permis d'environnement et des déclarations de Classe 3 (renseignement à la population, aide au remplissage, traitement, courriers, suivi, ...) ; traitement des demandes de permis d'Environnement et Unique (renseignement à la population, aide au remplissage, réception, enquête publique, notification, suivi, ...) ; suivi des plans régionaux ; gestion des demande de primes pour les stations d'épurations ; aide administrative dans divers dossiers environnementaux ; respect des obligations légales en matière d'environnement.

ÉQUIPE TECHNIQUE

Patrick MAYON (chef d'équipe),

Murat ALTAS, Franky BLEY, Stany BLEY, André GEORGES, Éric HIRSOUX,

Nicolas LEDUC, Marvin MAYON (arrivé le 29/06/2022)

Assainissement : collecte des double-sacs, des conteneurs commerçants, ramassage des encombrants auprès des particuliers, collecte des déchets lors des foires aux camelots et des manifestations.

Sébastien MARÉCHAL (chef d'équipe),
 Thomas ALBERT, Ghislain CHARNEUX, Benn CONNOLLY (départ le 05/06/2022), Daniel DEGIVES,
 Pierre LIFRANGE, Alain LUYTEN, Daniel MARON, Raphaël PALIGOT, Joseph REHEMA (arrivé le
 07/06/2022), Benoît ROSSION et Pierre VANKERKHOVEN (3 semaines)
 Espaces verts : plantations, entretien des 340 espaces verts (pelouses, prairies, parterres, bacs à fleurs, etc.)
 de la commune, taille des haies et arbres communaux, plantations de haies, entretien des deux RAVeL,
 gestion et pose des toiles pour potence et affichage des avis communaux, entretien du RAVeL,
 élagage des chemins communaux, collecte des bâches agricoles).

Jacky LOUIS (chef d'équipe),
 Alain ANTOINE, Johan BAUVIR, Lukman DIKMEN, Fabrice HABAY, Jonathan HAUBLAIN, Abdesslam
 LOUELMOUTI, Nicolas MATHIEU, Sébastien MERCHE, René POUGIN, Dimitri TASSIN et Alix VOLCKAERTS
 Propreté : vidange quotidienne des poubelles en ville et hebdomadaire dans les villages, évacuation des
 dépôts sauvages fouillés par les agents constatateurs et passage de la balayeuse et hydrocureuse.

RGPE : PERMIS UNIQUES - PERMIS D'ENVIRONNEMENT - DÉCLARATIONS

PERMIS UNIQUES	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PUN 2022/01	2	Régularisation de la transformation d'un bâtiment existant et exploitation d'un car wash.
PUN 2022/02	2	Car wash manuel, stockage de produits nettoyants, compresseur d'air et dépôt de mazout.
PUN 2022/03	2	Construction d'un bâtiment commercial et exploitation d'un car wash manuel (self wash), un dépôt de gaz propane de plus de 5.000 litres et le stockage de produits divers.
PUN 2022/04	2	Démolition de 6 maisons désaffectées, construction de 3 résidences comptant 31 appartements au total et d'un parking souterrain de 70 emplacements.
PUN 2022/05	2	Construction et exploitation d'un entrepôt, d'un dépôt de combustibles liquides et d'une aire de lavage des camions.
PERMIS D'ENVIRONNEMENT	CLASSE	OBJET PRINCIPAL
PE 2022/01	1	Renouvellement de l'autorisation d'exploiter un dépôt d'hydrocarbures et d'une station-service ouverte au public. Le site comprend également une zone de lavage et un atelier d'entretien et réparation pour camions.

PE 2022/02	2	Exploitation d'un centre de regroupement, de stockage, de tri, de remise en état et de valorisation des meubles, des électroménagers, des petits équipements électriques et électroniques, des objets du quotidien et du textile. Magasin de vente des biens valorisés. Petit atelier de réparation et de transformation des meubles, petit service de nettoyage des linges pour particuliers.
PE 2022/03	2	Étendre l'usage d'une prise d'eau souterraine autorisée à l'usage sanitaire (douches, sanitaires et nettoyage des locaux du camping).
PE 2022/04	2	Renouvellement du permis d'environnement de classe 2 du Centre sportif de Bastogne.
PE 2022/05	2	Prise d'eau souterraine non potabilisable et non destinée à la consommation humaine d'une capacité supérieure à 3.000 m ³ /an et inférieure à 10.000.000 m ³ /an.
PE 2022/06	2	Installation de 2 citernes enterrées de gaz (Propane).
PE 2022/07	2	Exploitation d'un élevage porcin.
PE 2022/08	2	Renouvellement d'autorisation (laboratoire) pour une opération d'utilisation confinée de classe de risque 2 (renouvellement partiel PE 2011/07).
PE 2022/09	2	Chantier de désamiantage (mastics joint cimentage fibreux).
PE 2022/10	2	Réalisation d'un forage pour prise d'eau souterraine d'une capacité de 9.000 m ³ /an pour alimenter une exploitation agricole.
PE 2022/11	2	Réalisation d'un forage pour prise d'eau souterraine d'une capacité de 1.500 m ³ /an pour alimenter une exploitation agricole et exploitation d'une autre prise d'eau souterraine de 100 m ³ /an.

Remarque :

Les permis d'environnement et uniques mentionnés ici ont fait l'objet d'une demande qui a été traitée par le service Environnement. Cela ne signifie pas qu'ils ont été octroyés, ni même que la procédure a atteint son terme.

Au total :

- 5 permis uniques ;
- 11 permis d'environnement ;
- 218 déclarations.

Outre l'instruction de ces demandes, le Service collabore avec le Département de la Police et des Contrôles (SPW – DGARNE) et d'autres services pour contrôler le respect des permis en cours de validité.

De plus, pour des projets (généralement éoliens) faisant l'objet d'une demande de permis sur une commune voisine, il y a régulièrement lieu d'organiser des enquêtes publiques sur le territoire de Bastogne.

L'organisation des réunions préalables (à l'étude d'incidences environnementales) d'information (RIP), y

compris pour des projets relevant du CoDT, et leur secrétariat incombent également au Service.

ÉNERGIE

Convention des Maires : rédaction d'un plan d'actions (PAEDC) et mise en place d'un Comité de pilotage.

Réponse appel à projets POLLEC 2022.

AGRICULTURE

PCDR :

- secrétariat, contacts avec la Fondation Rural de Wallonie (suivi des dossiers en cours), organisation des réunions en présentiel et en visio de CLDR, organisation de groupes de travail « valorisation des espaces villageois » ;
- projet « Aménagement Place de Bourcy », réalisation et approbation de l'avant-projet en collaboration avec le bureau Lacasse (organisation de réunions villageoises et du comité d'accompagnement). Réalisation de la dernière fiche projet, à savoir l'aménagement de la place de Bourcy en collaboration avec le bureau Lacasse (organisation réunion impétrants et établissement cahier de charges) ;
- finalisation du projet « aménagement places et placettes », en collaboration avec la FRW et STP, visite de terrain, réalisation d'un inventaire, de fiches et proposition individuelle d'aménagement à réaliser et élaboration cahier de charges ;
- préparation d'une nouvelle opération de développement rural prévue en 2023.

Hall relais agricole

Avancement du projet « Hall relais agricole » ; constitution d'une ASBL gestionnaire du projet et réception de la notification de l'octroi de la promesse de principe pour le lancement des travaux.

Travail au quotidien avec l'AFSCA

Organisation de la surveillance vétérinaire lors de rassemblements d'animaux sur la commune (concours, marchés...).

Délivrance de certificat d'abattage pour les demandes de particuliers et de la communauté musulmane lors de la Fête du sacrifice.

ASBL Force Verte

Secrétariat et actions réalisées chaque année.

Octroi d'une prime de 125 € sur présentation de la facture de compostage de fumier et analyse de terres en collaboration avec le centre de Michamps.

Divers

- introduction d'une candidature à l'appel à projets « Tiers Lieux Ruraux » pour le création et l'aménagement d'un espace solidaire et rural au sein du Hall Relais ;
- organisation de la taille de haies pour les parcelles agricoles en collaboration avec le PCDN ;
- ramassage des bâches et plastiques agricoles, deux fois par an, en collaboration avec Idelux ;
- envoi de courrier et informations diverses aux agriculteurs de la commune ;
- participation à la convention relative des pneus usagés agricoles de type « silos » en collaboration avec la Province de Luxembourg et Idélux Environnement ;
- activation de la commission de constat de dégâts aux cultures durant la sécheresse de juillet (traitement de 167 demandes) ;
- gestion et entretien de la station météo de Lutremange ;
- aides administratives pour certains agriculteurs ;
- mise en place d'une procédure de gestion des infractions concernant les problématiques liées aux épandages d'effluents d'élevage.

Burkina Faso

Suivi des dossiers de coopération internationale entre la commune de Bastogne, le Burkina Faso et la commune de Tikaré en cours :

- demande de subsides, suivi des projets (2021-2023) sous les conditions de financement de Wallonie Bruxelles, du groupement agricole Suggrinoma et organisation de visio faute de présence possible sur place ;
- adhésion au programme Fédéral Belge de Coopération International de partenariat entre la commune de Bastogne et la mairie de Tikaré et obtention d'une subvention de 59 628,29 € auprès de l'Union de Villes et des Commune de Wallonie pour la modernisation de la gestion de l'état civil, avoir une meilleure maîtrise et sécurisation des registres fonciers et assurer les populations d'une identité juridique sécurisée.

EAUX ET FÔRETS

- Prime épuration individuelle : suivi des demandes ;
- épuration collective : suivi des demandes d'Idélux Eau ;
- pollutions ponctuelles de cours d'eau : suivi ;
- élaboration et suivi du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) en collaboration avec le Service Technique Provincial.

Travaux forestiers ÉTATS 113

Cantonement de La Roche-en-Ardenne ;

- préparation du terrain, fourniture, plantation et entretien d'espèces forestières « GARIMPRÉ » ;
- dégagement « LA CRIMOGE » ;

- élagage « GARIMPRÉ » ;
- empierrement « GARIMPRÉE ».

Vente de bois 2022

Automne :

- cantonnement de Nassogne ;
- vente aux enchères de bois le 24/10/2022 ;
- vente de gré à gré :
 - « GARIMPRÉ » ;
 - « BRAS ».

NASSONIA

Ensemble pour la forêt de demain - Master Plan 2020-2040. Principe d'intégration des propriétés forestières communales.

Taille de haies

Taille de haies « agriculteur ».

Empierrements

Travaux d'empierrement - Senonchamps et autres chemins communaux à définir par l'entreprise LAMBERT Christophe.

Curages

- Marvie - curage ruisseau sur une longueur de 150 m, avec évacuation des boues par l'entreprises LAMBERT Christophe ;
- Wicourt - curage ruisseau sur une longueur de 600 m par l'entreprise BN TRAVAUX ;
- Neffe - chemin communal n°9 (« Chemin des Morts ») sur 500 m par l'entreprise LAMBERT Christophe.

Abattage arbres

- attribution du marché « Église de Wardin - Abattage de 3 arbres haute tige » à l'entreprise MIGNON Philippe ;
- attribution du marché rue des Tilleuls à 6600 Bastogne - Élagage/taille de 16 arbres hautes tiges à MIGNON Philippe ;
- attribution du marché Domaine de Renvall - rue de Marche à 6600 Bastogne - abattage d'un arbre haute tige à DE SMET François ;
- parc Élisabeth - Abattage de 11 arbres haute tige par l'entreprise MIGNON Philippe.

ACTIONS DIVERSES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

BiodiverCité

Dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité », la commune de Bastogne avait remis un projet de plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers à planter devant le Bûcher (maison de village) de Lutrebois, en remplacement des existants qui ont dépéri. La Commune a obtenu un subside à ce sujet. Le marché « Acquisition d'arbres et arbustes fruitiers » a été attribué à l'entreprise FLORILUX.

Bastogne, nature admise

Depuis 1998, la Commune de Bastogne a mis en place un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) dans lequel les bénévoles prennent une série d'initiatives visant à préserver la nature.

En avril 2022 les membres ont choisi de renommer le PCDN (nom évoquant peu de choses pour le grand public) en Bastogne, nature admise. La page Facebook a également été renommée.

En 2022, le PCDN a proposé :

- distribution de kits d'élevage de papillons (et recharges) à l'attention des écoles primaires, tous réseaux confondus. En 2022, comme chaque année d'ailleurs, les écoles se sont massivement inscrites pour cette opération puisque ce sont 27 kits et 13 recharges qui ont été livrés par l'ASBL Adalia après les vacances de Pâques ;
- distribution d'aquariums avec œufs de grenouilles à l'attention des écoles primaires, tous réseaux confondus. En 2022 ce sont 15 classes qui l'ont reçu avec un petit feuillet d'explication pour mener à bien l'éclosion des œufs et le développement jusqu'au stade de jeunes grenouilles. Chaque classe participante s'est engagée à relâcher les animaux dans des mares lorsqu'ils arrivent à ce stade ;
- participation au Printemps Sans Pesticides et à la Quinzaine de l'abeille. Dans ce cadre, 3 conférences ont été organisées :
 - « Batraciens d'Ardenne » par Harry MARDULYN de l'ASBL NATAGORA (15 participants) ;
 - « Un jardin fleuri au naturel » par Pascal COLOMB de l'ASBL ECOWAL (8 participants) ;
 - « Se passer des pesticides dans la maison et au jardin » par Aurélie MELCHIOR de l'ASBL Éco-Consommation (12 participants).
- organisation de 4 promenades accompagnées d'un guide nature :
 - « Découverte plantes comestibles et médicinales », avec Jules MEUNIER (10 participants) ;
 - « À la découverte du Patrimoine naturel » avec Jules MEUNIER (12 participants) ;
 - « À la découverte du monde des champignons des bois » avec Jules MEUNIER (30 participants) ;
 - « Les Couleurs d'automne » avec Jules MEUNIER (10 participants).

- organisation d'une visite guidée du jardin naturel du CTAC à l'attention de 10 classes de l'enseignement primaire en mai 2022. Ce fut l'occasion de leur faire découvrir la mare, le rucher didactique, les bandes de fleurs mellifères, l'hôtel à insectes, tous aménagements visant à ramener plus de biodiversité ;
- organisation d'une soirée « Écoute du brame du cerf » dans la forêt de Freyr en collaboration avec Thierry PETIT du DNF (20 participants) ;
- distribution de 1.800 arbustes mellifères (action subventionnée par la Région wallonne) le samedi 19/11 à l'attention du grand public. Parmi les variétés proposées citons notamment des viornes, fusains, bourdaines, néfliers, groseillers, amélanchiers, framboisiers, etc. ;
- distribution de 130 pommiers basses et hautes tiges à l'attention des parents des enfants nés dans l'année ainsi que des mariés et cohabitants légaux, à l'occasion de la Sainte Catherine (samedi 26/11) ;
- distribution de 12.000 plants d'arbustes de haies aux citoyens de la commune de Bastogne qui s'étaient engagés à planter entre 5 mètres et 80 mètres de haies autour de leur habitation. En 2023 les autorités communales de Bastogne ont comme projet d'offrir dans ce même cadre 240.000 autres plants d'arbustes. Cette action s'inscrit dans la volonté des autorités communales de proposer aux habitants de s'inscrire dans un projet de plantations visant à améliorer la biodiversité des lieux ainsi qu'à réduire le rejet de carbone dans l'atmosphère ;
- aménagement d'un alignement d'arbres entre le Saiwet et le village de Lutrebois. 200 arbres ont été planté à raison d'un arbre tous les 10 m soit une distance totale de 2 km.

ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DÉCHETS

Informations fournies à de nombreux citoyens par téléphone, mail ou rencontres sur le terrain en matière de gestion des déchets, du tri sélectif et des collectes organisées par la Commune

Grand nettoyage de printemps (Be WaPP)

La commune de Bastogne a participé à la 8^e édition du Grand nettoyage de printemps (Be WaPP) du 06 au 08/05/2022. Au total ce sont 1.050 élèves de l'enseignement primaire et maternel ainsi que 360 particuliers, familles, membres d'associations qui y ont participé

Quantités collectées :

- 600 kg de déchets PMC ;
- 1.400 kg de déchets tout venant ;
- 100 kg encombrants.

FLEURISSEMENT DES VILLAGES

En 2022, 8 comités de villages/quartiers ont participé à l'opération annuelle proposée par la commune de Bastogne qui consiste à fleurir les abords et voiries intérieures des villages/quartiers. Il s'agit du comité du

Quartier du Parc, ainsi que des comités de villages de Cobru, Hardigny, Longvilly, Marvie, Rachamps, Wicourt, Villers-la-Bonne-Eau. Chaque comité a reçu la somme de 350 € pour fleurir les bacs à fleurs et en assurer l'entretien.

Le Comité de Rachamps s'est inscrit en outre au Challenge Province Fleurie organisé par la FTLB.

PLANTES INVASIVES

Comme bon nombre de communes de la Région wallonne, Bastogne est confrontée à la présence de plusieurs types de plantes invasives.

À ce jour deux petites zones de population de Spirée ont été identifiées (une près de Bourcy et une à Benonchamps) et, en accord avec la Région wallonne, il a été décidé de ne pas y toucher, leur développement étant nul et ne portant pas préjudice à la nature à l'endroit où elles sont situées. Quant à la Balsamine de l'Himalaya, quelques plants isolés ont été découverts lors de recensement notamment par le Parc naturel de la Haute Sûre Forêt d'Anlier, mais leur présence sur le territoire de Bastogne est vraiment anecdotique et ne présente aucun danger.

Par contre deux plantes invasives sont bien présentes chez nous. La Renouée du Japon (notamment près du pont du Ravel à Bourcy, Sans Souci...). La lutte contre cette plante (dont les racines peuvent descendre dans le sol jusqu'à 3 mètres !) est particulièrement difficile. La Région wallonne préconise d'ailleurs de ne pas essayer d'éradiquer les populations existantes, si elles ne causent pas de problème, pour éviter leur extension. Des petits morceaux de racines laissés sur le sol ou répandus suffisent en effet à lui permettre de se multiplier.

En ce qui concerne les populations de Berce du Caucase, près de 20 zones ont été traitées durant les mois de mai et juin 2022. Le SPW est intervenu pour lutter contre les Berces le long du RAVeL Bastogne-Gouvy (plus précisément le long du tronçon Bizory-Bourcy). Fait réjouissant, on constate d'année en année une diminution des populations de berces sur le territoire de la commune de Bastogne, preuve que les moyens mis en œuvre commencent à porter leurs fruits.

ANIMAUX INVASIFS

En collaboration avec le DNF et la Région wallonne, suivi de diverses colonies de castors établies sur le territoire de la Commune, notamment à Losange, Hardigny et Hemroulle.

La présence de rats laveurs a été signalée à différents endroits de la commune. Seule la Région wallonne est habilitée à intervenir pour lutter contre ces animaux et à les détruire.

À plusieurs reprises, des indices sérieux permettant de localiser le passage de loups ont été découverts sur le territoire de notre commune. Ces indices ont été à chaque fois analysés par la Cellule Loup de la Région wallonne. Leurs conclusions tendent à démontrer qu'un loup a peut-être élu domicile au Grand-Duché de Luxembourg non loin de la frontière, qu'il franchit régulièrement. Mais les espaces forestiers et naturels ne sont pas suffisants pour permettre la sédentarisation d'un ou de plusieurs loups sur notre commune.

ACTIONS DANS LE CADRE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les campagnes de stérilisation des chats errants

Les campagnes se déroulent les lundis et mardis. La semaine précédente, les habitants des quartiers/villages concernés sont prévenus par un toutes-boîtes les invitant à garder leur chat à leur domicile, ou à les identifier.

Un numéro de Gsm est également communiqué en cas de disparition de leur chat lors de ces campagnes.

Les cages de capture sont déposées sur le domaine public pour 8h-8h30. Le vétérinaire de « garde » est prévenu en début de journée que les cages sont placées afin de s'assurer qu'il est disponible pour des opérations.

En fin de journée, l'agent communal récupère les cages, vérifie si les chats capturés ne portent pas un collier ou s'ils ne ressemblent pas à des chats dont les propriétaires se sont manifestés durant la journée (auquel cas les chats sont directement libérés) et conduit les cages auprès du vétérinaire après l'avoir informé du nombre de chats.

Les chats sont libérés le lendemain, selon l'heure déterminée par le vétérinaire, sur les lieux de leur capture

Bilan des captures :

En 2022 : 45 mâles et 44 femelles castrés/stérilisés + 20 chats domestiques (ou déjà stérilisés/castrés) relâchés immédiatement soit 89 chats errants et 20 chats domestiques

Le total général depuis le début des campagnes (2014) s'établit comme suit :

- 523 chats errants stérilisés (238 mâles et 285 femelles) ;
- 194 chats domestiques (ou déjà stérilisés/castrés) relâchés immédiatement.

Gestion du Chenil Communal de Bastogne

Lorsque des personnes de la zone de police Centre Ardenne (Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Léglise, Neufchâteau, Ste Ode, Vaux-sur-Sûre) trouvent un chien, ils peuvent se présenter à un des postes de police (ou un vétérinaire) de la zone afin de vérifier si le chien est pucé et ainsi pouvoir entrer en contact avec le propriétaire.

Si le chien n'est pas pucé, les policiers l'amènent au Chenil de Bastogne où il est hébergé et pris en charge pendant 4-5 jours durant lesquels nous cherchons activement ses propriétaires. À la fin de ce délai, si personne ne s'est manifesté, le chien est évacué par la Croix Bleue de Floriffoux et proposé à l'adoption après le délai d'attente légal de 15 jours.

Au cours de l'année écoulée, 22 chiens ont été hébergés au Chenil (3 ont été évacués vers le refuge de Floriffoux et 18 ont été récupérés par leurs propriétaires)

On constate une importante diminution du nombre de chiens évacués vers le refuge animalier de Floriffoux depuis 2016, et ce suite à la création d'une page Facebook en mars 2016. De nombreux habitants de la Commune signalent via cette page la disparition de leur animal et une grande proportion est retrouvée grâce aux publications faites. Souvent les chiens ne restent que quelques heures avant d'être récupérés par leurs propriétaires.

Les agents collaborent étroitement avec la police de Bastogne dans le cadre de la gestion des chiens trouvés. Tous les chiens non pucés récupérés par leurs propriétaires doivent être en ordre d'identification dans les 15 jours de leur remise avec contrôle des policiers de la zone. Faute de quoi, procès-verbal est dressé pour défaut d'identification.

Déclaration de chiens de catégorie 1

La Commune de Bastogne impose la déclaration des chiens de catégorie 1 auprès des services communaux.

Il s'agit des chiens de race suivantes American Staffordshire Terrier, Pitbull Terrier, Bull Terrier, English Terrier, Dogue argentin, Mastiff (toute origine), Rottweiler, Mâtin brésilien, Tosa Inu, Akita Inu, Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog ou croisement avec une de ces races.

Toute personne désireuse de détenir un de ces chiens doit en obtenir l'autorisation, c'est-à-dire :

- venir en faire la déclaration muni de la preuve d'assurance, le passeport du chien et la carte d'identité ;
- fournir un extrait de casier judiciaire.

Un rapport rédigé par les maîtres-chiens de police attestant que le chien est détenu dans les conditions légales, est joint à la demande.

Pour rappel, toute autorisation de détention ne dispense en rien de l'obligation pour le maître de tenir le chien en laisse et celui doit porter la muselière lorsqu'il se trouve sur le domaine public.

Toute autorisation de détention peut à tout moment être retirée par le Bourgmestre sur base de rapport de la police en raison du comportement agressif du chien ou du propriétaire.

Le Bourgmestre peut requérir l'euthanasie de l'animal s'il se montre particulièrement agressif, qu'il a mordu à plusieurs reprises et sur base d'un rapport du vétérinaire mandaté par la Commune.

Chaque année en collaboration étroite avec la police, une petite dizaine de demandes sont traitées

Quinzaine du Bien-être animal

Faisant suite à l'entrée en vigueur au niveau de la Région wallonne de l'obligation légale de puçage et de stérilisation des chats domestiques, les autorités communales ont décidé de mettre en place une Quinzaine du Bien-être animal en avril.

Concrètement, les habitants de Bastogne peuvent s'inscrire durant cette quinzaine pour recevoir un bon de réduction d'une valeur de 30 € à faire valoir sur la stérilisation/castration ET/OU puçage de leur(s) chat(s). Ce bon leur est transmis à leur domicile

Les opérations doivent se faire obligatoirement auprès d'un des vétérinaires participant à l'opération (et qui ont signé une convention les liant à la Commune). Les personnes inscrites doivent se présenter auprès du vétérinaire de leur choix parmi les participants durant le mois de mai. Sur base de la présentation de leur bon, les vétérinaires diminuent leur facture du montant de ce bon.

En 2022, 40 chats domestiques ont été pucés/stérilisés/castrés et 3 chiens ont été pucés

Au total depuis la création de la Quinzaine du Bien-être animal (2018) : 278 chats domestiques ont été pucés/stérilisés/castrés et 36 chiens

À signaler également que l'ASBL Gaïa a été présente à la mi-avril 2022 sur le Marché de Bastogne avec la Cat's Mobile afin de sensibiliser le public à la stérilisation/castration des chats domestiques.

Création d'un Conseil Consultatif du Bien-être animal

Les communes de Bastogne et de Bertogne ont choisi de s'associer pour créer un Conseil Consultatif du Bien-être animal en décembre 2022. Le Conseil Consultatif du Bien-être animal dispose exclusivement d'un pouvoir consultatif. Il pourra émettre des propositions d'actions qui seront soumises à l'approbation des Collèges communaux / Conseils communaux des deux Communes.

Le Conseil Consultatif du Bien-être animal aura comme buts de :

- de contribuer à améliorer le bien-être animal de manière générale sur le territoire des communes de Bastogne et de Bertogne, notamment en proposant des campagnes de sensibilisation et d'information auprès des habitants des deux Communes ;
- de lutter contre la maltraitance et la négligence infligées aux animaux ;
- de proposer des lignes de conduite et des procédures claires sur différents sujets qui relèvent du bien-être animal.

Il est composé de 15 membres (qui seront renouvelés en mars 2025 et par la suite tous les 6 ans) à savoir :

- 4 citoyens ayant manifesté leur intérêt pour la cause animale au terme de la procédure d'appel à candidatures ;
- 1 représentant du secteur vétérinaire ;
- 2 bénévoles membres d'associations actives dans le bien-être animal ;
- 2 représentants du secteur agricole ;
- 4 membres (3 membres représentant les majorités des deux Communes et un membre représentant les oppositions des deux communes) désignés au sein des Conseils communaux de Bastogne et de Bertogne ;
- 1 représentant de l'Administration communale de Bastogne ayant le bien-être animal dans ses compétences et qui aura en outre le rôle de secrétaire du Conseil Consultatif du Bien-être animal ;
- 1 représentant de la Zone de Police Centre-Ardenne.

Projet en cours – Le Chenil social

En 2021 Céline Tellier, Ministre en charge du Bien-être animal pour la Région wallonne, a lancé un appel à projets à vocation sociale pour l'accueil d'animaux. La commune de Bastogne a décidé d'y répondre en mettant

en place une structure d'accueil près de la Maison de repos Sans Souci à Bastogne.

Ce chenil social permettra d'accueillir les chiens (et chats) des personnes hospitalisées pour des soins de longue durée ou pour les résidents de la Maison de repos Sans Souci et dont les familles ne savent pas prendre en charge leurs animaux.

Ce projet devrait voir le jour pour la fin de l'été 2023. Il y aura 6 cages pour chiens (avec sortie clôturée à l'extérieur), un local vétérinaire qui pourra servir aussi aux soins des animaux errants blessés, un local de toilettage. Il y aura également un espace de stockage de matériel (nourriture, couvertures...) et un petit local pour les bénévoles ainsi qu'un local pour les chats.

Le Conseil communal a approuvé en novembre 2022 le cahier des charges relatif à l'aménagement de ce chenil et la procédure est actuellement en cours. Le Chenil social devrait accueillir les premiers animaux pour la fin de l'été 2023.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mike MINET (Chef de service)
Barbara BERNABÉ, Thierry DELCOURT, Bernard VANDENDYCK,
061 26 26 40 | urbanisme@bastogne.be

PERMIS D'URBANISME, D'URBANISATION ET INTÉGRÉS

191 dossiers ont été déposés en 2022 (206 en 2021) et 110 unités de logement ont été octroyées (109 par le Collège communal et 1 par le Fonctionnaire délégué). Le développement immobilier en 2022 bien qu'étant toujours très actif s'est tassé par rapport en 2021 (191 unités de logement de moins qu'en 2021). Ce tassement peut notamment s'expliquer par le fait que contrairement à 2021, aucun permis d'urbanisme relatif à la construction de vastes immeubles à appartements n'a eu lieu durant l'année 2022.

En ce qui concerne les projets d'urbanisation, le Collège communal a délivré 3 permis d'urbanisation pour un total de 6 lots.

INFORMATIONS NOTARIALES

589 renseignements notariaux ont été fournis et 47 divisions de biens ont reçu un avis du Collège communal.

QUARTIER NOUVEAU « CHENÊT VEY »

Le service a en charge le suivi de l'opérationnalisation du projet. Pour rappel, à terme, c'est environ 650 logements durables qui seront réalisés, mais aussi la création :

- d'une nouvelle connexion en mode doux permettant de relier le quartier au RAVeL et au centre-ville (une grande coulée verte est également prévue dans le nouveau quartier) ;
- d'une zone d'activités économiques destinée à des petites entreprises ;

- d'infrastructures à caractère d'utilité publique : crèche, maison de repos, maison de village, école fondamentale, ferme pédagogique, voitures partagées, etc.

URBANISATION DU SITE DE RENVAL ET DU SITE COMMUNAL DE VILLERS-LA-BONNE EAU

Le service a en charge le suivi de la viabilisation de l'urbanisation des terrains communaux situés à Renval pour lequel un permis d'urbanisation a été octroyé par Monsieur le Fonctionnaire délégué. À l'heure actuelle, le permis précité permet la réalisation de 62 à 92 logements. Une discussion avec Monsieur le Fonctionnaire délégué est en cours afin d'aboutir à la meilleure gestion parcimonieuse du site.

En ce qui concerne la viabilisation du bien communal de Villers-la-Bonne-Eau, une demande de modification du permis d'urbanisation octroyé en 10.11.2011 va être déposée.

ÉLABORATION DE BALISES COMMUNALES SPÉCIFIQUE AUX ENSEIGNES ET DISPOSITIFS DE PUBLICITÉ ET SUIVI DE SA MISE EN ŒUVRE

L'année 2022 a notamment été consacrée à assurer la prise en compte de la balise au niveau des commerces implantés le long de de la route de Marche.

COMMISSION CONSULTATIVE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ (CCATM)

Le service a préparé et animé l'ensemble des réunions de la Commission.

INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES EN WALLONIE (ICAR)

Le service collabore à l'enrichissement et à la vérification des données du portail régional.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue des Récollets, 12 A
061 24 09 20 | cpas@bastogne.be

Jean-Michel GASPART (Président), Dimitri COLLET (Directeur général)
et Christina ANTOINE (Travailleur social en chef)

ACCUEIL

Silvia CENTURIONE, Mouna EL MAIMOUNI, Christel JEANMART, Amélie MICHAUX,
Christine NZOTUNGISHAKA et Maureen SIMON.

SERVICE ADMINISTRATIF

Vincent BARTHELEMY, Silvia CENTURIONE, Myriam COLINET, Mouna EL MAIMOUNI, Christel JEANMART, Marie KRACK, Alicia LOUIS, Amélie MICHAUX, Christine NZOTUNGISHAKA, Maureen SIMON, Marie-Claire TABAR, Gwenaëlle TALBOT, Dany TUMSON.

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

Lucas BOMBOIR, Marie DECHAMBRE, Coralie DEWALQUE, Caroline HENRIET, Maïté LAMBERT, Marta NGUENZI, Clémence PETIT, Lise RAUSCH, Élodie VANDERHAEGEN, Aurélie WUIDART

Dans le contexte du droit à l'aide sociale, le CPAS a pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Pour ce faire, les assistantes sociales du service sociale générale assurent :

- la réception des demandes de DIS, d'aides sociales ou d'informations générales, des demandes d'aides urgentes... ;
- l'instruction des dossiers (DIS, aide sociale, avances sur les allocations sociales...) qui leur sont confiés ;
- l'orientation des personnes vers les services spécialisés internes ou externes au CPAS, si besoin.

Ce service est mis en avant et est amené à gérer des tâches nombreuses et variées.

Une permanence sociale est prévue chaque jour de la semaine pour toutes demandes d'aides sociales et/ou demandes administratives.

Chaque assistante sociale a son propre jour de permanence mais est aussi accessible tous les jours de la semaine sur rendez-vous ainsi que pour les demandes d'aides urgentes.

En 2022 1.605 demandes d'aides sociales ont été traitées, dont 231 droits à l'intégration sociale.

ABRI DE JOUR « PAUSE-TOIT »

Fabrice COCKAERTS, Amandine KAISER, Allan RENSON (éducateurs de rue)
Coralie DEWALQUE, Lise RAUSCH, Clémence LANNERS, Amandine LEONET,
Marie DECHAMBRE (assistantes sociales du CPAS)
061 26 26 08 | anim2rue@gmail.com

Depuis le début du mois de novembre 2022, le CPAS a mis en place un accueil de jour pour personnes en situation de grande précarité, de sans-abrisme, présentant ou non des troubles psychiques et/ou des addictions.

L'accueil se fait dans les locaux situés à l'étage de la maison située à la rue des Remparts 53 à BASTOGNE,

composés d'une pièce de jour communautaire, d'une chambre et d'une salle de bain. L'accueil est organisé le mardi et le jeudi de 9h à 15h, de manière inconditionnelle pour peu que la problématique/le comportement de la personne n'engage pas le bien-être de la communauté.

L'accueil est assuré par deux éducateurs de rue, complété de manière ponctuelle par des services sociaux/services partenaires. Des boissons chaudes sont proposées, tout comme l'accès à la salle de bain.

Les objectifs de l'abri de jour sont notamment :

- la mise en place d'un lieu où chacun peut se « pauser/poser » et déposer ses difficultés, dans une approche bienveillante de la personne ;
- la mise en place d'une solution d'accueil complémentaire aux solutions existantes souvent limitées et saturées sur notre territoire ;
- la mise en place d'un soutien aux personnes ressources qui viennent en aide de manière ponctuelle aux personnes sans-abris et aux professionnels soumis à des contraintes institutionnelles qui ne correspondent pas au mode de vie des personnes en rue.

Les partenaires de l'abri de jour sont :

- **Relais Social Intercommunal de la Province du Luxembourg** qui a octroyé à notre CPAS les subsides nécessaires à la mise en place de l'Abri de jour « Pause-Toit » ;
- **Planning familial de Bastogne** via la mise en place d'une permanence où les personnes peuvent rencontrer un psychologue et bénéficier d'un suivi régulier ;
- **service Tempo** qui est un service spécialisé dans l'hébergement inconditionnelle de personnes rencontrant des problèmes d'assuétudes et/ou troubles psychiques maîtrisés ou non ;
- **bénéficiaires** de l'Abri de jour qui sont eux-mêmes partenaires en tant que co-constructeurs du projet, de par leurs parcours qui leur donnent une expertise de la précarité dont le projet a besoin pour se développer.

Fréquentation de l'abri de jour depuis le 24 novembre 2022 jusqu'à aujourd'hui :

Sur 14 jours d'ouvertures, 34 accueils ont été effectués, avec une moyenne de 2 personnes par jour. Le maximum de personnes présentes est de 5 en une journée et il n'y a eu qu'un seul jour avec aucune visite. Un bénéficiaire s'est rendu à l'abri de jour 12 jours sur les 14 et un autre 8 jours sur les 14 depuis le début du projet.

Quelques observations :

- **précarité psychologique** : il s'agit d'un point commun entre tous les usagers. Ils se sentent en « fragilité » psychologique et pour certains d'entre eux, une demande de voir un psychologue a été faite. Cela montre que la convention avec le Planning Familial concernant l'assistance psychologique est nécessaire ;
- **hygiène** : pour les usagers, prendre une douche chaude, se raser, prendre soin d'eux-mêmes, représente un vrai moment de répit et permet non seulement une meilleure hygiène mais aussi, un certain apaisement. Cela renforce et valorise l'image qu'ils peuvent avoir d'eux même ;

- **point de chute** : les éducateurs ont rapidement remarqué que certains usagers avaient vraiment besoin de ce point de chute afin de pouvoir venir déposer leurs difficultés et se sentir soutenus et valorisés et ce, dans la recherche d'un mieux-être ;
- **accélération des démarches** : le fait de pouvoir faire appel à une assistante sociale, se déplaçant immédiatement, permet une accélération de la prise en charge « sociale » des bénéficiaires. Cela a pour effet de faire aboutir les démarches plus rapidement. Ainsi, certains usagers ont pu être vite remis en ordre socialement et certains ont déjà pu être relogés ;
- **point négatif** : il faut encore travailler la communication et la visibilité de l'abri de jour. En effet, certains usagers moins connus sont encore très méfiants quant au changement de politique communale concernant le sans-abrisme. Il faut continuer à promouvoir ce nouvel outil. Cela s'inscrira dans la suite du projet pour cette nouvelle année.

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

COMME TROIS POMMES

Rue de la Chapelle, 72/R1

Marine GUILLAUME (Directrice – infirmière en santé communautaire)

Équipe accueillante : Émeline BLERET, Cindy GABRIEL, Laurence LHERMITTE, Cassandra LOUIS,
Émilie NOiset, Élodie STILMANT, Bénédicte THEIS

Aide au repas et ménage : Jocelyn LINONHAY et Murielle STERNOTTE
061 61 41 81 | commetroispommes@bastogne.be

Durant cette année 2022, la crèche a tourné avec un rythme régulier, elle accueille 28 enfants au quotidien.

En mars 2022 et décembre 2022, nous avons eu la chance de participer pour la 2^e et 3^e fois à une étude sur les enfants porteurs du pneumocoque au niveau nasopharyngée. Celle-ci est organisée par l'Université d'Anvers. Cette étude a été proposée aux parents et, sur base volontaire, 10 enfants y ont participé à chaque épisode.

En mai 2022, l'équipe a suivi une deuxième journée de formation sur « les douces violences ». Celle-ci s'est déroulée dans notre structure, la crèche était donc fermée aux enfants. Cette formation se déroulait en deux journées. La première journée s'était déroulée en décembre 2021.

Depuis décembre 2021, nous continuons notre collaboration avec la psychomotricienne Marylène GEORGES pour la plus grande joie des enfants. Les rendez-vous se tiennent 1 fois par trimestre.

LA JARDINIÈRE - ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES DU CPAS

Rue du Vivier, 58 (entrée via la rue des Récollets)

Rachidath ALIDOU et Bernadette TABAR

Le service compte actuellement neuf accueillantes dont quatre conventionnées et cinq salariées. Elles sont encadrées par une assistante sociale, pour une moyenne de 55 enfants.

Les accueillantes d'enfants ont un rôle essentiel dans la socialisation de l'enfant, la construction de sa personnalité, son éveil. Elles sont des partenaires privilégiées dans l'éducation des enfants, en relation avec les parents.

Les accueillantes mettent leur expérience personnelle et leurs acquis professionnels au service de l'accueil des petits. C'est un service de proximité qui assure une formation continue aux accueillantes, soit en soirée, soit en journée complète.

Le co-accueil de Noville est passé en crèche en date du 1^{er} octobre 2021, et celui de Renval le 15 juillet 2021, vu le cadre extinctif des co-accueils. Ces deux transformations ont permis de maintenir le nombre de places en milieu d'accueil sur la Commune. Cela a permis d'offrir aux quatre co-accueillantes un contrat salarié à durée indéterminée.

Cette année, en raison de la pandémie Covid-19, aucune formation n'a pu être organisée.

Les accueillantes reçoivent les enfants et les parents dans une infrastructure familiale et sécurisée. La priorité est donnée aux enfants de moins de trois ans.

La collaboration avec la psychomotricienne Marylène GEORGES a recommencé dans le courant du mois d'octobre 2021, dans le respect du protocole sanitaire. Elle passe donc chez les accueillantes à raison d'environ quatre fois par an. À la demande des accueillantes, elle se rend à domicile pour une séance de psychomotricité d'1h15 avec les enfants présents.

LA PAUSE GRENADINE

Avenue Mathieu, 22 R

061 28 79 96 | pausegrenadine@bastogne.be

BRACQUEZ Jessica (Directrice),
ALIDOU Rachidath, qui avait rejoint l'équipe début septembre 2021, a remplacé Jessica BRACQUEZ à la direction durant son congé maternité à partir du 4 juin,
LIGNIAN Marie (PMS),
ALIDOU Rachidath a quitté le service début octobre et a été remplacée par LIGNIAN Marie au poste de direction jusqu'au retour de BRACQUEZ Jessica mi-novembre.

Équipe d'encadrement : NUNEZ Carolina a quitté l'équipe et a été remplacée par Nadia DELARGE Nadia (éducatrice spécialisée, en remplacement de Carolina NUNEZ qui a quitté l'équipe).
DELAET Valérie, en maladie, a été remplacée par BOUCHEZ Nathalie.
Audrey DEFOY, Fabienne GALERIN et Claire HOGGE

La crèche dispose de 14 places (âges mélangés).

Actions menées à la Pause Grenadine 2022

Comportement éco-responsable

- l'accueil favorise le réutilisable plutôt que le jetable (couches lavables acceptées, utilisation de lingettes lavables, sacs à linge sale recyclables...);
- il privilégie au maximum les activités et jeux en extérieur;
- bonne collaboration avec le service cuisine de la Maison de repos Sans Souci concernant la préparation et la livraison des repas (local, de saison et sans déchets).

Inclusion de la personne handicapée

- intégration d'une personne handicapée et reconnue comme puéricultrice renfort au sein de l'équipe de la Pause Grenadine : adaptation de l'horaire, des tâches...;
- pas accueilli d'enfant porteur d'un handicap en 2022, mais c'est toujours un projet qui tient à cœur;
- partenariat avec le service Andage : tout est mis en œuvre pour remettre en place la collaboration entre les 2 services (utilisation de l'espace snoezelen, accueil d'un bénéficiaire pour la désinfection des jeux);
- prolongation du soutien FSE. En attente des informations concernant la nouvelle programmation.

Soutien à la parentalité et réinsertion sociale et professionnelle

- grâce au subside ONE, LREP, les ateliers la « Saperlipapote » ont continué tous les mardis matin de 9h à 11h, dans les locaux de la consultation de l'ONE durant l'année scolaire et quelques ateliers ont été organisés durant les vacances d'été;
- suivi du travail pour accueillir des familles suivies par le SAJ et le SPJ;
- poursuite de la collaboration avec le CPAS pour certaines familles;
- travail en continu pour obtenir la reconnaissance « crèche niveau 3 » (accessibilité sociale renforcée).

Transformation en crèche

- poursuite du travail pour la transformation de la Halte-accueil en crèche, tout en y incluant certaines particularités pour maintenir cette accessibilité;
- suite au passage en crèche, l'équipe commence à retravailler le projet d'accueil pour qu'il corresponde à sa nouvelle réalité de terrain. Plusieurs réunions d'équipe sont et seront organisées pour retravailler ce projet toutes ensemble;
- au mois de décembre, fermeture du service une journée afin de suivre une formation sur l'aménagement de l'espace. Suite au passage de Halte-accueil en crèche, l'espace ne semblait plus correctement aménagé par rapport à la réalité de terrain. Cet aménagement est toujours en réflexion afin d'améliorer l'espace d'accueil des enfants.

Favoriser les activités en extérieur

L'équipe continue son projet pour sortir un maximum et par tous les temps (promenades, jeux dans la cour, dans le jardin...).

Conclusion :

Encore beaucoup de changements dans le personnel de la Pause Grenadine : retours de congés de maternité, changement dans le personnel d'accueil... Certains projets ont été mis en attente durant ces changements. L'équipe est motivée pour tout remettre en place une fois l'équipe stabilisée.

L'aménagement de l'espace et la réécriture de notre projet pédagogique sont les premiers objectifs de travail.

LES PIOUSIPIOUS

Rue des Arbalétriers, 46
061 21 53 98 | lespioupioux@bastogne.be

Yolande GENON (Directrice et assistante sociale)
Annelise CREMER, Aurore DEWEZ, Marie DEWEZ
Mégane JARDON, Mélissa SOVILLA, (Puéricultrices)
AKKOLUNYU Hatice (Aide aux repas et technicienne de surface)

Depuis le 15 juillet 2021, le co-accueil dépendant du service La Jardinière est devenu une crèche accueillant chaque jour 11 enfants de 0 à 3 ans. Avec le soutien de l'ONE, au cours de l'année 2022, les Pioupioux ont accueilli un total de 28 enfants, à temps partiel ou complet.

Les enfants évoluent en groupe d'âges mélangés, tous les enfants vivent ensemble dans un environnement sécurisé. Chansons, comptines, lecture, bricolage, peinture, activités ludiques rythment les journées.

Nous avons également eu la chance, en 2022, de bénéficier de la représentation du spectacle « Cocon », évènement culturel en crèche, en collaboration avec l'ONE, pour le plus grand bonheur des enfants et des puéricultrices.

La crèche possède un bel espace extérieur permettant aux enfants d'expérimenter des activités dehors.

Nous bénéficions également de la collaboration d'une psychomotricienne, Marylène GEORGES.

LES POUSSINS DE RENVAL

Domaine de Renval (rue de Marche, 150)

Nathalie Van Daele (directrice)
061 68 99 47 | poussinsderenal@bastogne.be

La crèche « Les Poussins de Renval », accueille chaque jour du lundi au vendredi de 7h à 19h, une quinzaine d'enfants de 0 à 3 ans dans ses installations situées à Renval.

La composition de l'équipe est de :

- une responsable (assistante sociale) ;
- 6 accueillantes de formations différentes (puéricultrices, aspirantes en nursing et institutrice maternelle) ;
- une personne s'occupant des repas, de l'hygiène et de l'entretien des locaux.

Au cours de l'année 2022, la structure a pu faire bénéficier 30 familles d'un accueil (à temps partiel ou complet) avec un accueil réduit durant le premier confinement accessible aux parents travailleurs de première ligne.

Sous la houlette de l'ONE, la crèche fonctionne dans une pédagogie dite de « groupe d'âges mélangés ». Vivant ensemble dans un même espace quotidien, les petits (bébés de 0 à 1 an) apprennent des grands (de 1 à 3 ans) et les grands des petits au travers des différentes activités proposées suivant des préceptes de liberté de mouvement et d'inclusion des familles.

Deux types d'activités sont ainsi proposées durant l'année selon différents thèmes mensuels (le printemps, les couleurs, Halloween, le goût, l'automne, Pâques, St Nicolas, Noël, les animaux...) ainsi que des activités quotidiennes : lecture, psychomotricité, chants, dessin, peintures, bricolages, danses, promenades...

DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Marie DECHAMBRE, Élodie VANDERHAEGEN et Aurélie WUIDART
061 24 09 10 | cpas.ssg@bastogne.be

Le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) a pour but d'apporter une aide alimentaire aux personnes ayant des revenus en dessous du seuil de pauvreté.

Depuis janvier 2012, le CPAS de Bastogne groupe son stock de denrées avec l'ASBL Saint-Vincent de Paul, une organisation active dans l'aide aux personnes sur le territoire de Bastogne.

Une convention a été créée dans ce sens entre le CPAS et l'ASBL et se renouvelle chaque année. Le CPAS fournit une attestation aux personnes ayant des revenus en-dessous du seuil de pauvreté. Munis de cette attestation, les ménages peuvent se rendre à l'ASBL Saint-Vincent de Paul afin d'obtenir un colis alimentaire.

En 2022, environ 4.000 colis ont été distribués aux familles par l'ASBL Saint-Vincent de Paul. Cette action apporte une aide alimentaire gratuite à environ 350 familles chaque année.

ÉDUC2RUE

Rue Gustave Delperdange, 1

Fabrice COCKAERTS, Amandine KAISER et Alan RENSON
061 26 26 08 | anim2rue@gmail.com

Créé par la Commune en 2005 en réponse à différentes nuisances liées aux jeunes, le service Éduc2rue est sous la houlette du CPAS depuis 2018. Dès lors, le service avance vers plus de partenariats, de visibilité et d'inclusion dans la ville.

Les éducateurs de rue poursuivent plusieurs missions :

- une présence sur le terrain : leur rôle consiste à installer un dialogue permanent entre les usagers

qu'ils croisent et eux. Ce dialogue se transforme (avec du temps) en relation de confiance, ce qui permet aux éducateurs d'accompagner au mieux leurs usagers ;

- favoriser un comportement citoyen : les éducateurs sont parfois témoins de nuisances ou de conflits entre les personnes. Leur rôle est d'initier une réflexion par le dialogue pour essayer de faire émerger un comportement plus citoyen. Dans un deuxième temps, ils relayent leurs observations vers les services de la Ville qui pourront répondre au mieux à ces problèmes ;
- relais d'information : un étudiant cherchant un point d'info, une maman qui s'inquiète pour son enfant, une personne en décrochage social qui souhaite se remettre en ordre, etc. Dans ce cas de figure, ils relayent une information claire et précise sur les questionnements des usagers et les accompagnent dans leurs démarches. Dans un deuxième temps, ils se placent comme un relais pour les services du CPAS et sont un lien entre l'institution et les usagers, sur le terrain ;
- problématiques sociales : dans la rue, les éducateurs rencontrent des personnes qui, au fil d'un dialogue, leur font part de leurs difficultés. Que ce soit un problème de solitude, de dépendance, de logement, etc. ils orientent et accompagnent ces personnes vers les services susceptibles de les aider.

ACTIONS 2022

Relais des services du CPAS dans la politique de terrain

Éduc2rue se place comme le relais des assistants sociaux du CPAS afin de prolonger l'action sur le terrain ou via des accompagnements plus personnalisés (soutien moral ou accompagnement dans les démarches).

Que ce soit dans les domaines du sans-abrisme, de la violence, de l'accueil des candidats réfugiés ou tout autre projet de terrain, les éducateurs sont présents pour soutenir, discuter, échanger.

Collaboration avec le PCS et le PSSP

Depuis le transfert de compétences, le PCS et le PSSP travaillent en collaboration, le service des éducateurs se trouve également à un tournant par rapport à sa pratique et ses missions. Dans cette optique, ils travaillent de manière plus étroite et cohérente. En effet, le PCSSP a un rôle de coordination et les éducateurs, de terrain. Ces services sont donc très complémentaires.

Campagne de prévention dans les écoles sur le thème de la consommation

Ces animations n'ont en aucun cas le but de juger le public quant aux réponses qu'il pourrait amener. Il s'agit de réfléchir ensemble et d'informer.

Les écoles ont également contacté le service pour divers suivis individuels : écoute, accompagnement...

Plan Grand froid

Durant la période COVID, le service a mis en place un accueil « soupe » pour relayer les services de la Croix-Rouge qui n'étaient pas en mesure de le faire. Cet accueil était destiné aux usagers du CPAS (au sens large). Cela a permis de reprendre contact avec des bénéficiaires isolés, de briser la solitude du confinement et de prendre le pouls social des gens. Le service a également relayé les informations aux assistants sociaux pour garder les bénéficiaires en ordre socialement.

Plan canicule

Les éducateurs ont constitué un stock de bouteilles d'eau à distribuer en cas de fortes chaleurs. Ils se placent dans la continuité des services de l'action sociale sous la forme d'un relais de terrain (personnes isolées, sans abris...)

Accueil des primo-arrivants

Les éducateurs se rendent chez les primo-arrivants pour leur souhaiter la bienvenue et faire avec eux une balade en ville pour leur indiquer les endroits « ressources ». Cette approche permet de mettre à l'aise les personnes.

Suivis des bénéficiaires

Dans le cadre de son travail de terrain et de ses différents partenariats, le service réalise des suivis à domicile.

Avec la crise sanitaire, le service a été en renfort à la maison de repos Sans Souci. Les missions générales du service ont donc été mises entre parenthèses durant quelques mois.

Favoriser les partenariats

SESAM, service Insertion et Logement du CPAS, PCSSP, écoles, Plan fête, etc.

Partenariat (CPAS, Solaix, Moisson) Tempo 2022

Les Educ2rue sont partenaires et membres fondateurs du service Tempo. Ce service a pour but l'accueil de personnes ayant un problème de consommation et étant sans domicile fixe. Il s'agit d'un hébergement communautaire calqué sur le modèle « housing first ».

FAMILLE, ENFANCE ET JEUNESSE

Laetitia BODET, Juliette CARLIER,
Laura STIERNET (remplacement de J. BRAQUEZ depuis 05/22 et d'A. HARTMAN depuis 10/22),
Émilien RENQUIN, (remplacement de Sandra REENAERS depuis 03/22)
061 24 09 77 | enfance@bastogne.be

Agents de terrain Potes*En*Ciel – EDD – Année scolaire 2022/2023
Laetitia BODET (remplacée par Nadia DELARGE en juin 2022) et Anne-Chantal LEBRUN

Agents de terrain S'Passe-Temps – Accueil – Année scolaire 2022/2023
Virginie BALLA, Justine COBRAVILLE,
Amélia MERGNY et Sarah VERCRUYSSSEN

Le service traite l'ensemble des dossiers concernant la population âgée de 2,5 à 16 ans (avec des exceptions). Il répond à la demande relative à l'occupation des enfants pendant leur temps libre en mettant en place des activités variées et éducatives pour chacun.

ACTIVITÉS LUDIQUES DE SECONDE LANGUE

En vue de préparer les enfants à leur futur apprentissage scolaire en langue, le service leur propose 1h30 par semaine d'anglais. Les activités se veulent ludiques et sont donc axées sur le jeu. Le mercredi après-midi et le lundi après l'école, les enfants sont accueillis par des enseignants diplômés ou des personnes ayant une grande maîtrise de la langue et des compétences dans l'animation des enfants. Trois niveaux d'apprentissage, sont proposés afin de permettre aux enfants de poursuivre leur apprentissage.

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, 33 enfants participent aux activités. Ils sont répartis en 3 groupes. L'animateur est Jordan MAENHOUT.

POTES*EN*CIEL (L'ÉCOLE DES DEVOIRS - EDD)

Le projet offre un service ouvert à tous et de qualité avec comme objectifs : établir une relation de confiance entre l'enfant et son animateur mais aussi entre l'animateur et les parents de l'enfant ; fortifier les compétences et tenter de surmonter les faiblesses ; permettre à l'enfant d'appréhender sa place dans le groupe et dans la société et découvrir la valeur de celle-ci. Il porte les valeurs suivantes : prendre le temps ; être à l'écoute et prendre en considération la parole de l'enfant ; le respect dans tous ses aspects - envers soi-même, envers autrui, envers les locaux et le matériel, envers l'autorité... ; comprendre la différence pour mieux l'accepter ; la participation de chacun pour que (Les) Potes En Ciel reste à l'image du groupe d'enfants qui y participe.

L'EDD s'adresse en priorité aux enfants les plus fragilisés de notre société. Elle doit œuvrer pour que chaque enfant qui la fréquente à l'un ou l'autre moment de son parcours scolaire progresse et réussisse dans l'acquisition de son autonomie. Tout enfant a le droit de bénéficier d'une éducation de qualité.

L'EDD accueille 24 enfants de six à quinze ans tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Le mercredi, elle accueille environ vingt enfants en après-midi. La liste d'attente comprend vingt-cinq enfants qui espèrent obtenir une place.

Une subvention théorique de 8.838,94 € a été attribuée par l'ONE pour l'année scolaire. Une avance de 7.955,05 € a déjà été payée par l'ONE. Le reste sera payé plus tard dans l'année scolaire.

COORDINATION EXTRASCOLAIRE

Secteur régit par le décret Accueil Temps Libre (ATL) de 2003, les missions de la coordination sont les suivantes :

- coordonner la réalisation de l'état des lieux ;
- assurer le lien avec les opérateurs, les acteurs concernés et la population ;
- impulser un travail en partenariat ;
- aider à la préparation du programme Coordination Locale pour l'Enfance (CLE). Il veille notamment à ce que les dossiers soient complets et conformes au décret ;
- faire des propositions, sous la responsabilité de l'échevin, pour une politique d'accueil cohérente et globale ;
- assurer le secrétariat de la CCA (Concertation Communale de l'Accueil).

La coordination permet d'observer les besoins dans le secteur de l'accueil extrascolaire (avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et les vacances scolaires) et amène de la réflexion entre les différents acteurs de terrain, les pouvoirs décideurs et les personnes qui confient leurs enfants afin de répondre à leurs besoins.

Le coordinateur est la charnière de la mécanique et garantit une politique d'accueil de qualité, permettant un épanouissement global de l'enfant, un accès à tous et une harmonie entre la vie active et la vie de famille.

Quatorze opérateurs d'accueil sont subventionnés par l'ONE (à raison de 0,20 €/heure/enfant - avec indexation) : Noville, Arloncourt, Mageret, Marvie, Wardin, Foy, Rachamps et Lutremange ; accueil centralisé du CPAS S'Passe-Temps ; École Libre de Bourcy ; Institut Notre-Dame et Saint Joseph ; « l'Ile aux bambins » et « École pour tous ».

La majorité des accueillantes ont suivi la formation de base et chacune poursuit son cursus de formation continuée à raison de 50 heures tous les trois ans.

L'ONE octroie également un subside à la coordination, qui permet d'engager une personne à mi-temps et de subvenir à ses frais de bureau, de déplacement et de téléphonie. Pour la commune de Bastogne, ce subside s'élève à 31.740 € par an.

RÉCRÉA'KIDS

Durant les vacances de Noël et de Pâques, le service organise des stages pour les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans, dans les locaux de l'ICET.

Les enfants sont accueillis de 9h à 16h (avec une garderie de 7h à 9h et de 16h à 18h) dans les mêmes conditions financières que la Plaine et la Mobi'Plaine. Ils sont répartis en 2 ou 3 sections : les P'tits-loups (pré et première maternelle), les Arsouilles (de la deuxième maternelle à la deuxième primaire), les Délurés (de la troisième à la sixième primaire) durant les vacances de printemps. Les p'tits Loups (pré à troisième maternelle) et les Délurés (première à sixième primaire) pour les vacances d'hiver.

Durant les vacances d'hiver et de printemps 2022 le service a organisé deux semaines de stages.

Durant les vacances d'hiver, la moyenne d'enfants présents était de 17 enfants/jour, durant les vacances de printemps, la moyenne était de 48 enfants/jour.

ACCUEIL CENTRALISÉ – S'PASSE-TEMPS

Un nouvel accueil a ouvert ses portes en septembre 2019 dans les bâtiments de l'Institut Communal de l'Enseignement Technique (ICET) et accueille tous les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans scolarisés dans la commune de Bastogne, tous réseaux confondus. Cet accueil a été ouvert afin de proposer une solution alternative à la nouvelle version de l'EDD, qui ne convenait plus à une partie des parents qui utilisaient cet accueil comme un service de garde.

S'Passe-Temps est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 16h à 18h et le mercredi de 11h45 à 18h en période scolaire.

L'accueil est un temps d'activités autonomes encadrées, mais il peut également :

- être composé d'activités éducatives, culturelles et sportives ;
- offrir un espace d'accueil permettant aux parents, dans l'impossibilité de garder leur(s) enfant(s) pour diverses raisons, de le confier en toute sécurité dans un endroit serein ;
- être un espace de jeux pour les enfants proposant des activités diversifiées ;
- être un espace d'épanouissement pour l'enfant tout en permettant une facilitation de l'organisation de la vie familiale et sa consolidation au travers d'un accueil de qualité ;
- être un temps transitoire où l'enfant peut notamment souffler après une journée d'école, jouer, découvrir, s'éveiller, accomplir ses travaux scolaires en autonomie et dans un endroit calme...

Cet accueil est également reconnu et subsidié par l'ONE dans le cadre du Décret Accueil Temps Libre du 3 juillet 2003, modifié le 26 mars 2009 pour l'année scolaire 2019/2020 et l'année scolaire 2020/2021.

Au début de l'année 2022, chaque jour, entre 40 et 110 enfants (tous réseaux confondus) ont été accueillis et encadrés par une équipe de quatre animatrices-accueillantes.

Depuis septembre, la fréquentation est restée la même. Du lundi au vendredi, une fréquentation moyenne de 40-70 enfants, les présences étant bien plus importantes le mercredi (jusqu'à 110 enfants).

Dans le milieu d'accueil, les enfants ont la possibilité d'utiliser du matériel de manière libre (matériel de dessin, de sport, livres, puzzles ou jeux de société). Les accueillant(e)s veillent au bon déroulement de ces jeux libres.

De manière ponctuelle, ainsi que le mercredi après-midi, des activités spécifiques et variées sont mises en place : bricolages sur des thèmes culturels (les fêtes de l'année), match de football, découverte de livre ou jeux de sociétés...

L'accueil est un moment où l'enfant peut s'occuper en fonction de ses besoins du moment tout en respectant le cadre dans lequel il se trouve (les limites émises par l'accueillant(e), la possibilité de faire l'activité, le respect global du groupe...). L'enfant peut choisir de participer à l'activité, réaliser ses devoirs de manière autonome, se poser... En procédant de la sorte, son sens de la responsabilité et toutes ses capacités pour vivre en société sont alors mis en exergue.

FONDS MAZOUT

Charles CHARNEUX
061 62 18 80 | fondsmazout@bastogne.be

CATÉGORIE 1 : LES PERSONNES AYANT DROIT À UNE INTERVENTION MAJORÉE D'ASSURANCE MALADIE INVALIDITÉ

Afin de réserver l'intervention de chauffage aux personnes socio-économiquement faibles, il est également exigé que le montant annuel des revenus bruts du ménage ne dépasse pas 22.925 €, majoré de 4.242,16 € par personne à charge¹ (seuil mis à jour au 01/12/2022). Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus :

- lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;

- lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

CATÉGORIE 2 : LES PERSONNES AUX REVENUS LIMITÉS

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 22.925 €, majoré de 4.242,16 € par personne à charge¹. Le revenu cadastral non indexé (x 3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

CATÉGORIE 3 : LES PERSONNES ENDETTÉES

Dans cette catégorie, il s'agit des personnes qui remplissent la double condition suivante :

- bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, (cf. loi de 12/06/1991 relative au crédit à la consommation, cf. articles 1675/2 et suivants du code Judiciaire), qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage
ET
- qui ne peuvent en outre faire face aux paiements de leur facture de chauffage.

Au 31/12/2022 un total de 458 demandes ont été introduites pour un montant de 63.934,46 €.

GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE

Julie CRESCENZI, Caroline HENRIET et Maité LAMBERT
061 24 09 69 | cpas-energie@bastogne.be

Le service Énergie répond à deux missions : l'une, préventive et l'autre, curative. Il s'agit d'aider les personnes en difficulté de paiement à gérer leur budget et à trouver des solutions afin de faire face aux factures d'énergie. Il s'agit également de mettre en place des projets de prévention visant l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions sont destinées aux bénéficiaires du CPAS, mais également à la population locale.

Pour fonctionner, le service Énergie dispose de subsides :

- de la Région Wallonne - le PAPE (Plan d'action préventive en matière d'énergie) ;
- du S.P.P. Intégration Sociale - le Fonds Social du Gaz et Electricité (FSGE) ;
- de la Région Wallonne - le Fonds Social de l'Eau, mis en place par la Société Publique de la Gestion de l'Eau.

Durant l'année 2022, suite à la crise énergétique, le service Énergie s'est vu attribuer des subsides complémentaires.

Lors des permanences ou des rendez-vous, le service :

¹ Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 3.831,59 € (seuil mis à jour au 01/12/2022) (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants).

- négocie les plans d'apurement avec les fournisseurs d'énergie ;
- intervient financièrement pour l'achat d'électroménagers ou d'appareils moins énergivores (remboursable ou non) ;
- explique et suit les placements de compteur à budget ;
- met en place la demande d'octroi du tarif social ou du statut de client protégé auprès des fournisseurs d'énergie ;
- demande le droit de tirage envers la SWDE ;
- accompagne les personnes lors des rechargements des cartes des compteurs à budget ;
- compare les différents prix des fournisseurs d'énergie via des comparateurs en ligne, etc.

Les différentes actions réalisées dans le cadre du plan préventif sont :

- les visites à domicile dans le but de donner des conseils sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, en collaboration avec des professionnels ;
- l'organisation d'ateliers d'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- la commande et la distribution de « kits énergie » ;
- les suivis de consommations énergétiques pour certains ménages ;
- les petits travaux réalisés au domicile de certains ménages afin d'optimiser l'utilisation rationnelle de l'énergie, etc.

ACTIONS 2022

Le service a acté et analysé 53 demandes relatives à des dettes en électricité et/ou en gaz sur l'année 2022. En ce qui concerne les aides sociales relatives à des dettes envers la Société Wallonne des Eaux, le service énergie a acté et analysé 22 demandes sur l'année.

De plus, plusieurs dizaines de personnes ont été reçues pour des suivis individuels relatifs à des demandes de souscriptions contrats auprès des fournisseurs d'énergie, des explications relatives à leurs factures, des conseils quant aux contrats énergie en cours, etc.

Suite à la crise énergétique, le service énergie a également effectué une distribution toutes boîtes d'un triptyque d'informations reprenant toutes les aides fédérales mises en place par le Gouvernement. Ces informations ont également été publiées sur le site Internet de la Commune de Bastogne.

RECHARGEMENT DES COMPTEURS AVEC FONCTION DE PRÉPAIEMENT

Une borne de rechargement est installée à l'accueil du CPAS pour le rechargement des compteurs avec fonction de prépaiement placés par le gestionnaire de réseau de distribution chez les personnes en défaut de paiement. Le rechargement a lieu tous les jours, de 8h30 à 17h.

INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL

Jennifer SCIUS, Marguerite WILKIN et Marta NGUENZI – 061 24 09 68
Muriel POCHE – 061 26 28 82
ila@bastogne.be

Une initiative locale d'accueil (ILA) est un hébergement organisé par un Centre public d'Action sociale (CPAS), en partenariat avec l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil).

L'ILA de Bastogne comprend cinq appartements de quatre personnes.

Les personnes qui arrivent dans la structure d'accueil sont désignées par Fedasil. La durée de leur séjour en ILA l'est également. Certains ont obtenu le statut de réfugié ; pour d'autres, la procédure d'asile est toujours en cours.

Le subventionnement par Fedasil comprend des normes minimales demandées pour l'infrastructure d'accueil. Les personnes hébergées ont droit à l'aide matérielle. Elles reçoivent aussi un pécule hebdomadaire pour satisfaire leurs besoins alimentaires et de loisirs. Cette somme est définie par Fedasil.

Les diverses durées d'accueil entraînent des entrées et départs plusieurs fois par an. En 2021, l'ILA a accueilli dix familles d'origines diverses avec autant de vécus, de difficultés et de besoins différents à écouter, comprendre, résoudre tout en les amenant vers une autonomie de fonctionnement pour leur vie future en Belgique.

La fin de la période d'accueil résulte :

- d'un refus du droit d'asile avec un retour au pays organisé par Fedasil ;
- ou d'une installation en Belgique quand le statut de la personne est reconnu.

2022 se termine avec la présence de quatre familles (15 personnes).

Les subventions sont versées au prorata des périodes d'occupation des appartements. Les logements sont dits :

- "occupés" pendant une période d'accueil ;
- "suspendus" afin d'être rafraîchis suite au départ d'une famille ;
- "libres" : donc remis à disposition de Fedasil. La prochaine occupation dépend de la date d'attribution d'une famille par Fedasil. L'ILA a trois jours pour organiser l'accueil dès la réception de l'attribution.

Actuellement, avec la crise de l'accueil, il se peut qu'une désignation se fasse en direct du dispatching de Bruxelles avec l'arrivée de la famille dans la journée.

Les assistantes sociales ont un rôle d'encadrement et d'éducation dès l'accueil jusqu'au départ dans l'accompagnement social, juridique et quotidien et l'accompagnement médical et psychologique.

Une permanence est organisée dans le local insertion (à l'ILA) tous les lundis et jeudis matin. Les contacts entre les bénéficiaires et le personnel de l'ILA se font aussi par WhatsApp, ce qui facilite les échanges au quotidien et la compréhension par la traduction.

Les thèmes d'apprentissage nécessaires à la vie en Belgique : parcours d'intégration, logement, énergie, mutuelle, allocations familiales, ONE, Forem, budget... sont abordés avec chaque famille personnellement. Les entretiens sont adaptés en fonction du niveau de connaissances et de la période d'accueil de chacun.

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Anne-Laure BOURCY, Charles CHARNEUX, Clémence LANNERS, Sophie HORMAN,
Amandine LEONET, Marie-Catherine VOLPE, Marguerite WILKIN
061 24 09 78 | cpas-insertion@bastogne.be

L'insertion socioprofessionnelle fait partie des missions légales des CPAS. Il s'agit d'avoir une vision globale des personnes et de pouvoir effectuer avec elles un travail qui va de l'insertion sociale à l'insertion professionnelle lorsque cela est possible.

Une réforme du service a été mise en place et celui-ci a été divisé en différents pôles :

- pôle Emploi/formation (Sophie HORMAN et Marie-Catherine VOLPE) ;
- pôle Insertion sociale « Un pas vers l'avant » (Clémence LANNERS, Amandine LEONET et Marguerite WILKIN auparavant) ;
- pôle 18-24 ans (Anne-Laure BOURCY et Clémence LANNERS) ;
- pôle Étudiant (Charles CHARNEUX).

Depuis avril 2018, nous organisons des ateliers d'insertion sociale. En raison de la crise sanitaire, ils ont été mis en suspens jusqu'à fin février 2022. De mars 2022 à décembre 2022, 27 ateliers d'insertion sociale ont eu lieu. Dans le cadre de la mise en place des ateliers, un partenariat a été instauré avec l'ASBL Et Si la Musique, l'Art Ligue et l'Annexe Atelier.

301 personnes ont été suivies en 2022 par le service d'insertion socioprofessionnelle.

Dans le pôle Insertion sociale, 101 personnes ont été suivies durant l'année 2022. 21 dossiers ont été stoppés dont 2 mises à l'emploi dans le privé et 19 via l'obtention d'allocations sociales autres, déménagement, incarcération, non-collaboration et non-respect du PIIS. De plus, 20 bénéficiaires ont quitté le pôle dont 14 sont retournés au service social général et 6 ont été transférés au pôle emploi-formation.

Dans le pôle 18-24 ans, 51 personnes ont été suivies durant l'année 2022. 29 dossiers ont été stoppés dont 12 ont obtenu un contrat de travail et les 17 autres suivis ont été stoppés suite à l'obtention d'allocations sociales autres, déménagement et non collaboration et non-respect du PIIS. Dans le cadre du transfert entre les pôles, deux personnes ont été orienté vers le pôle emploi et une personne est entrée dans le projet Housing first.

Dans le pôle Emploi/formation, 68 personnes ont été suivies durant l'année 2022. De plus, 40 personnes ont été suivies via un contrat articles 60§7 dont 3 bénéficiaires des CPAS partenaires. 46 personnes ont été stoppées dont 20 ont obtenu un contrat travail article 60, 15 ont obtenu un contrat hors article 60 et 11 via l'obtention d'allocations sociales autres, déménagement, non-collaboration et non-respect du PIIS. De plus, 3 personnes ont quitté le pôle vers le service social général.

Concernant le pôle Étudiant, 41 suivis ont été réalisés durant l'année 2022. 10 dossiers ont été stoppés entre juin et septembre suite à l'obtention du diplôme ou par abandon des études. 6 étudiants ont obtenu leur diplôme et 4 ont abandonné leurs études. Sur les 6 étudiants ayant obtenu leur diplôme, 5 ont terminé des études professionnelles en secondaire et 1 a obtenu un diplôme universitaire.

Sur l'ensemble des mises à l'emploi, c'est-à-dire 70 personnes ayant abouti vers un emploi, 30 personnes qui ont été mises à l'emploi hors contrat article 60§7 et 40 via un contrat article 60§7.

Une collaboration est effective avec les CPAS de Sainte-Ode et de Vaux-sur-Sûre. La réforme du service Insertion a été proposée aux différents partenaires. Nous sommes actuellement dans la mise en place de la collaboration entre les différents pôles et les services sociaux du CPAS de Sainte-Ode et de Vaux-sur-Sûre.

LOGEMENT

Anne-Laure BOURCY, Sophie HORMAN et Émilien RENQUIN
061 24 09 22 | cpas.logement@bastogne.be

En 2022, le service Logement du CPAS de Bastogne est gestionnaire de **29 logements sociaux** sur la commune de Bastogne dont 11 du CPAS et 18 de la Commune. Dans cet ensemble de logements, on peut en distinguer différents types :

- logement d'urgence : le logement est mis à disposition pour une première durée de quatre mois, renouvelable une fois (donc durée maximum de huit mois). Une convention de mise à disposition précaire d'un logement d'urgence est signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement de transit : le logement est mis à disposition pour une première durée de six mois, renouvelable une fois (donc durée maximum d'un an). Une convention de mise à disposition précaire d'un logement de transit est signée entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement d'insertion : le logement est mis à disposition pour une première période d'un an et demi, renouvelable une fois (donc durée maximale de trois ans). Un contrat de bail pour un logement d'insertion est signé entre le locataire et le propriétaire du logement ;
- logement avec bail normal : soumis à la réglementation de la loi sur les logements. Un contrat de bail est signé pour la location de ce type de logement comme cela se fait dans le privé.

Le CPAS dispose de quatre logements d'urgence, neuf logements de transit, douze logements d'insertion et quatre logements avec des baux de résidence principale.

Il existe également un projet de rénovation pour deux logements d'insertion dans l'ancien presbytère de Noville. Les travaux sont en cours.

Afin de travailler de manière cohérente et en concordance avec tous les locataires, le service a mis en place une méthodologie d'action. Il effectue toutes les démarches administratives relatives à la location du logement : rédaction des conventions et des contrats de bail, les reprises des énergies et les relevés des compteurs, les calculs de loyer, les états des lieux, etc.

À côté de ce travail administratif, les assistantes sociales veillent à mettre en place un accompagnement social individuel grâce à des visites à domicile et des rendez-vous au bureau. Elles effectuent également les démarches avec les locataires pour trouver un autre logement.

Les différentes crises successive (COVID, énergie et guerre en Ukraine), ont renforcé les difficultés d'accès au logement. Les demandes sont toujours bien présentes et touchent une autre partie de la population mais sans

proposition de logement supplémentaire.

RÉINSERTION DES LOCATAIRES

En fonction du logement mis à la disposition du locataire, l'agent logement a huit à douze mois pour accompagner la personne vers une réinsertion durable dans la société.

Les démarches relatives à la mise en ordre administrative des locataires et la recherche d'un logement personnel ont été prioritaires.

Les agents ont pu veiller aux inscriptions dans les différents services proposant des logements sociaux, ainsi qu'assurer les obligations des locataires, tels que le paiement des loyers.

Durant l'année 2022, 20 entrées et 15 sorties ont été réalisées au sein des différents logements.

En 2022, 93,4% des locataires ont été réinsérés dans un logement stable. Ces chiffres se justifient par l'évolution du service logement via de meilleures collaborations avec les services extérieurs, une intensification du travail de terrain, ainsi que par la durée des conventions et des contrats de bail de plus d'1 an.

RENFORCEMENT DES PERMANENCES

En 2018, des permanences « logement » ont été mises en place. Elles étaient initialement prévues à concurrence d'une matinée par semaine afin d'assurer les inscriptions des habitants de la Commune de Bastogne aux logements sociaux (AIS, SLP, CPAS).

En 2022, 215 personnes ont fixé un rendez-vous via la permanence mise en place par le service logement : 116 personnes se sont présentées et 99 personnes ne se sont pas venues et non donc pas donné suite à leur demande.

L'accompagnement mis en place au sein des logements de la Commune et du CPAS porte ses fruits puisqu'on peut constater que 20 ménages ont pu bénéficier d'un logement d'urgence, de transit ou d'insertion en 2022. La problématique du logement reste importante, depuis la mise en place des permanences. Le nombre de nouvelles demandes restent malgré tout significatif avec 862 ménages qui rencontrent des difficultés liées au logement depuis 2019.

MÉDIATION DE DETTES

Catherine CRINS, Annabel GAUTHIER et Ingrid PIROTTE
061 24 09 11 | cpas-mediation@bastogne.be

Agréé et soutenu par la Région wallonne depuis juin 2000 (SMD/240), le service tente de permettre aux personnes surendettées de retrouver un équilibre financier et, dans la mesure du possible, de rembourser leurs créances tout en continuant à vivre dans des conditions conformes au respect de la dignité humaine.

Une permanence est assurée tous les mardis, de 8h30 à 12h. En dehors de ces périodes, les rendez-vous sont possibles.

Sur l'année 2022, 121 dossiers de médiation ont été traités, dont 38 ouvertures de nouveaux dossiers

de médiation (avec ou sans gestion budgétaire) et 30 clôtures. Parmi ces 121 dossiers, on recense 79 dossiers pour lesquels une gestion budgétaire a aussi été effectuée.

PARTICIPATION ET ACTIVATION SOCIALE DES PERSONNES USAGÈRES DES SERVICES DU CPAS

Charles CHARNEUX (Article 27), Marie DECHAMBRE,
Lise RAUSCH et Aurélie WUIDART
061 21 09 10 | cpas-ssg@bastogne.be

Tout au long de l'année, des interventions financières sont envisagées afin que les enfants participent à des activités scolaires ou parascolaires encadrées, bénéficient de matériel de puériculture, de lunettes, d'abonnement de bus scolaire, etc.

Depuis la pandémie Covid, notre CPAS n'organise plus d'excursions en car mais donne la possibilité aux familles suivies par nos services de vivre une journée de dépaysement en famille en prenant en charge le coût de cette journée, déduction faite d'une participation personnelle. En 2022, cette action a permis à 38 personnes, soit 11 familles, de vivre une journée à Pairi Daiza, Walibi, Plopsa Coö ou encore l'Euro Space Center.

70 tickets Article 27 ont été distribués au public. Ce dernier peut donc s'adresser auprès des différents partenaires culturels conventionnés avec l'ASBL Article 27 et payer une part financière égale à 1,25 €. 100 tickets ont été achetés pour l'année 2023.

27 manuels théoriques pour le permis de conduire ont été acquis pour les personnes suivies par le service, ainsi que 100 jetons pour accéder au P'tit Bus. Ces acquisitions sont destinées à l'année 2023.

Fin août, 110 colis scolaires ont été distribués aux enfants de maternel, de primaire et de secondaire.

En 2022, des aides sociales dans le cadre du subside pauvreté enfantine ont été octroyées à 18 personnes pour un montant total de 3.713,88 €.

Ces aides ont principalement permis à des enfants d'avoir leur abonnement de bus, une nouvelle paire de lunettes, de s'inscrire à des clubs de sport ou à des stages, de participer à un voyage scolaire...

Fin 2022, le fonds a également participé au financement d'une action de sensibilisation mise en place par le service Énergie du CPAS via la diffusion d'un folder explicatif quant aux aides possibles en matière d'énergie.

PENSIONS – ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Christel JEANMART
061 24 09 53 | c.jeanmart@bastogne.be

Ce service s'occupe des demandes :

- de pension ;

- d'allocation aux personnes handicapées ;
- d'allocation et avantages sociaux personnes handicapées ;
- d'allocation et avantages sociaux personnes âgées ;
- de cartes de stationnement.

Une permanence est assurée le vendredi matin sur rendez-vous, de 8h30 à 12h.

En 2021, 18 dossiers ont été traités pour les demandes GRAPPA, pension de survie et pension salariés.

Pour les personnes handicapées ce sont 27 dossiers introduits.

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS) ET PLAN STRATÉGIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION (PSSP)

Valérie PEIFFER (coordinatrice)
Aurore HARTMAN (chargée de projet PCS)
Pauline SCHUMER (chargée de projet PSSP)
Dudu YUKSEL (agent administratif)
061 26 26 09/10 - pcssp@bastogne.be

PCS ET PSSP : 2 PLANS COMMUNAUX DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'INSÉCURITÉ

1. Objectifs

Par le transfert de compétences entre la Commune et le CPAS en 2018, l'ambition était de renforcer la transversalité en matière de politiques sociales sur Bastogne. Cela s'est traduit entre autres par la fusion entre le Service du Plan de Cohésion Sociale et le Service du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) opérationnalisée en 2019 et renforcée par l'engagement de personnel supplémentaire en 2020 et 2021.

L'objectif du service porte sur la lutte contre toutes formes de précarité et d'insécurité intégrée dans une finalité de cohésion sociale.

Grâce à un diagnostic local au niveau social et sécurité, l'équipe coordonne un ensemble de projets répondant à des besoins non couverts par d'autres services grâce à une approche transversale, préventive et de partenariat.

2. Le Plan de Cohésion Sociale

Pour rappel, on entend par cohésion sociale, l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupe d'individus l'égalité des chances (accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, sociale et culturel,...) afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, quels que soient son origine, son appartenance culturelle, religieuse, philosophique, son sexe, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.

Le PCS coordonne des actions visant à améliorer la situation de la population selon 4 axes thématiques :

- la santé ;
- l'épanouissement social, familial et culturel ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la Communication et Participation citoyenne ;
- la mobilité.

Le Plan de Cohésion Sociale est subsidié par le Service Public Wallon. À cela s'ajoute une intervention du CPAS à concurrence de 25 % de la subvention. Le PCS est organisé sur 5 ans (il a démarré en mars 2020 et se terminera fin décembre 2024).

3. Le Plan Stratégique de Prévention et de Sécurité

Le PSSSP est un plan subsidié par le SPF Intérieur œuvrant sur l'ensemble des communes appartenant à la Zone de Police Centre-Ardenne, à savoir : Bastogne, Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Neufchâteau et Libramont.

Ce plan, quant à lui, développe une politique de prévention et vise à augmenter le sentiment de sécurité en investissant jusqu'alors une série de phénomènes tels que :

- nuisances publiques liées l'usage de drogues ;
- radicalisation à portée violente ;
- violence envers les personnes homosexuelles ou transgenres ;
- violence intrafamiliale ;
- violence juvénile.

Un diagnostic local de sécurité vient de nouveau d'être réalisé et a fait apparaître de nouveaux enjeux qui seront relevés après approbation du SPF à partir de 2023 jusque fin 2024, à savoir :

- cybercriminalité ;
- racisme, discrimination et extrémisme.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

L'année 2022 a été marquée par la crise de l'accueil des réfugiés ukrainiens. L'équipe du PCSSP a mis en place et coordonné un dispositif d'accueil local en lien direct avec Fedasil et a assuré un rôle d'accompagnement des familles d'accueil et des personnes réfugiées.

Au sein des **9 axes de travail** de travail ci-après, s'articulent un ensemble d'actions à mettre en œuvre d'ici 2025 par le PCS et le PSSP.

Santé :

- prévention des chutes ;
- Ville amie démence ;
- Printemps de la santé - salon de la santé itinérant ;
- Octobre rose.

Épanouissement social et culturel :

- carte du 1^{er} accueil ;
- inclusion ;
- Réseau d'échanges de savoirs ;
- Comité de quartier de l'Indépendance ;
- Maison Source ;
- ateliers de communication de parents séparés.

Participation Citoyenne et NTIC :

- Conseil consultatif communal de la personne handicapée ;
- Écrivain public.

Mobilité :

- P'tit Bus ;
- projet logement tremplin ;
- projet Coopération internationale ;
- Label Handicity.

Violence juvénile :

- Service Citoyen ;
- sensibilisation aux écrans.

Violence intrafamiliale :

- sensibilisation aux violences conjugales/intrafamiliales ;
- livre pour enfants.

Nuisances publiques dues à l'usage de drogues :

- Plan fête

Violence à l'encontre des personnes homosexuelles ou transgenres :

- P-permanence d'écoute et de soutien LGBTQIA+ ;
- appel à projet – Mise en place d'un projet d'expression pour les personnes LGBTQIA+ ;
- pièce de Théâtre.

Radicalisation à portée violente :

- projet « Pas de toi sous mon toit »

Initiatives solidaires :

- accueil des réfugiés ukrainiens ;
- action Boîtes à petits bonheurs.

RÉSIDENCE SANS SOUCI

Chaussée d'Houffalize, 1 A
061 29 31 00 | residence.sans.souci@bastogne.be

Sylviane PLENNEVAUX (Directrice) ;

Isabelle DELSOIR (infirmière en chef), Martine SCHOLTUS (brigadière) ;
Christine MICHEL (cheffe de service soc.) ;
Caroline BOULY, Julie DEVOS et Laura JONKEAU (secrétariat).

Cécile ANTOINE, Mariuca ARDELAN, Ioana BERCI, Florence CLÉMENT, Benoit JACOBS, Constance NDAYUMVIRE, Sébastien PLUMET, Carlos RUIZ CASTRO et Nicole ZELER (infirmier(e)s) ;

Victorine ABOU CHO, Laurine ALLANDRIEU, Vinciane ANNET, Pauline BANDE, Martine BOUCHEZ, Ilnur DELIKTAS, Astrid DENEFF, Aurélie DETAILLE, Razije DURAN, Julie GODART, Isabelle GRATIA, Bernadette JACQUES, Cathy JEAN, Marjorie JEAN, Laura JONKEAU, Marie-Thérèse KAISER, Delphine KEYEUX, Virginie KORNMANN, Marie-Paule KUNE, Isabelle MEINGUET, Annick MOSTADE, Lydia PEMBA KILOLO, Coralie RIFFLART, Dorina STANCIULESCU, Patricia STILMANT, Christine THIRY, Lisa TRECIAC et Vinciane WILEM (aides soignant(e)s) ; Marie HENNEAUX et Donatienne MAQUET (kinésithérapeutes), Laurence DELPERDANGE (logopède), Florian DABE et Morgane GUEBEL (éducateur/trice), Muriel MALET (ergothérapeute) ;

Nadine CLAVERIE, Charles DELPERDANGE, DIALLO Aliou, Olivier FRAZELLE, Éléonore LEMAIRE, Suzanne LÉONARD, Sabrina LEYDER, Véronique LIFRANGE, Marie LUC, Jacqueline PAQUAY, Sonia PENAGLIA, Florence POULAERT, Christiane TABAR, Catherine TAILLER, (restaurant, cuisine et repas à domicile) ; Wafa ALFAAR, Jocelyne ANDRE, Florence ANNET, Soukaina BELMADIA, Anaïs BOUCHEZ, Lila DAVID, Kadidiatou DIALLO, Felek DIKMEN, Maryline GARROY, Anthony GODFROID, Mireille KOEUNE, Ludivine LAFFUT, Carine LAMBERT, Murielle LEJEUNE, Virginie LEMAIRE, Audace NDENZAKO, Farkhanda Noreen, Acquiline NSABIMANA, Françoise PLAINCHAMPS, Bryan SCHEPPERS et Émilie VAKA MBO (entretien et buanderie) ; Pascal DELSALLE (responsable ouvrier polyvalent), Laurent GUEBEL, Daniel MAYON et Ludovic TECHY (ouvriers techniques) ; Mathieu WINKIN (responsable C/R/RAD).

Dans le cadre de la réintégration socioprofessionnelle, différents agents viennent renforcer les différentes équipes de la maison de repos : 1 au service administratif, 5 au service soins, 5 au service cuisine restaurant, 8 au service volant. Cette année, ce quota n'a pas été respecté.

L'année 2022 a vu reprendre ses habitudes et laisser les marques des différentes vagues COVID derrière elle. Plusieurs travaux de modernisation des chambres de l'ancienne aile ont abouti comme par exemple, le remplacement des garde-robes et du mobilier, la remise en peinture des différents locaux et couloirs...

La Résidence compte 106 lits dont 35 lits MRS (Maison de Repos et Soins) et 71 MRPA (Maison de Repos pour Personnes Agées). Le travail continu de la direction a permis d'atteindre un taux d'occupation correct.

	2021	2022
Nombre de journées d'hébergement	36.666	37.886
Taux d'occupation	94,77%	97,92%
Nombre de journées INAMI	36.746	37.196
Taux d'occupation	94,98%	96,14%

Journées d'hospitalisation	401	565
Décès	11	37
Départ Définitifs	2	1
Nouvelles admissions	22	38

Le prix pour une chambre seule varie entre 40,95 € (dans l'ancien bâtiment) et 71,87 €. Le prix pour la chambre couple est de 55,62 €.

Le nombre de décès a été relativement élevé, ce qui a affecté les équipes. L'une de nos défunt(e)s était résidente de la maison de repos depuis 23 ans.

ACTIVITÉS

Plus d'un projet ont été mis en place mais le plus important est celui qui a été porté par Donatienne MAQUET, dans le cadre d'une collaboration avec le Centre Culturel de Bastogne. Pendant plusieurs mois, nos résidents ont été les acteurs d'une pièce de théâtre (« Les vieux de la vieille ») retraçant la vie d'un résident à la maison de repos. La suite est programmée en 2023.

Dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire », 12 étudiants ont été engagés. Différentes activités ont été mises en place durant ces 2 périodes de 10 jours.

SERVICE DE REPAS À DOMICILE, DANS LES ÉCOLES ET DANS LES CRÈCHES

Ce service prépare les repas dans les cuisines de la Maison de repos pour les personnes âgées, isolées, socialement en difficultés. La distribution ne concerne que les repas de midi : ils sont composés d'un potage, une viande, un féculent, un légume et un dessert et sont livrés au moyen de deux véhicules de service, à travers toute la commune. Les repas du dimanche, sont livrés le samedi et doivent simplement être réchauffés.

Ce service est en constante augmentation.

En 2022, le service a livré 19.632 repas pour les domiciles sur **Bastogne** (en moyenne 53,79 repas journaliers). Il faut y ajouter la production des repas à domicile pour la commune de **Gouvy** : 14.224 repas (en moyenne 38,97 repas journaliers) et pour la commune de **Bertogne** : 3.155 repas soit en moyenne 8,64 repas/jours.

Pour les **écoles communales** de Bastogne : 12.889 repas

Pour les écoles communales de Bertogne : 3.764 repas

Pour les **crèches** : 7.857 repas pour les 5 entités.

C'est donc au total 61.521 repas qui ont été préparés par notre cuisine de collectivité durant l'année 2022.

RESTAURANT SOCIAL "COTÉ JARDIN"

Caroline HENRIET, 061 24 09 20
cpas-ssg@bastogne.be

En collaboration avec la Croix-Rouge et l'AID Habilux, les personnes en difficultés financières y trouveront de quoi se nourrir tous les mercredis et vendredis de 11h30 à 13h30 moyennant un faible coût d'un montant de 2 € pour les adultes et 1 € pour les enfants. Une réservation est souhaitée par téléphone la veille.

En 2022, le restaurant a été ouvert de janvier à décembre, soit 12 mois durant lesquels 1.687 repas ont pu être distribués, soit une moyenne de 141 repas par mois.

SAMARITEL

Le Samaritel est un appareil permettant d'alerter un proche ou les services de secours en cas de problème. L'installation et le premier mois d'utilisation coûtent 30 € ou 50 € en fonction de l'appareil et une redevance mensuelle de 13,63 € ou 16,63 € en fonction de l'abonnement pris, est demandée. Le CPAS de Bastogne intervient pour 6,37 € dans le paiement de la redevance mensuelle. Le service assure une assistance aux personnes isolées, âgées, handicapées ou en difficulté passagère et qui utilisent cet appareil.

Au 31 décembre 2022, le service recensait 70 abonnés.

SERVICE D'ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES (SEMJA)

Anne ÉTIENNE et Clémence LANNERS (remplacée par Laura STIERNET en juillet 2022)
semja@bastogne.be

Le service met en place les peines de travail. Ces dernières sont des sanctions alternatives octroyées au jugement d'un délit commis. L'idée est de responsabiliser la personne tout en lui offrant une réparation symbolique à la collectivité. Ces peines se font sous forme de travail non rémunéré et sont des alternatives aux mesures judiciaires classiques (amende, peine d'emprisonnement, dispositif de bracelet). Un des objectifs est d'éviter l'escalade judiciaire ou le classement sans suite. Il existe deux types de mesures impliquant toutes deux des prestations au service de la collectivité :

- le travail d'intérêt général (TIG), dans le cadre d'une médiation pénale proposée par le Procureur du Roi (entre 20 et 120 heures de prestation) ;
- la peine de travail autonome (PTA), suite à une condamnation par un juge de police ou par le tribunal correctionnel (entre 20 et 300 heures de prestation, jusqu'à 600 heures en cas de récidive).

Le SEMJA n'intervient que lorsque les Maisons de Justice envoient les personnes chez eux. Nous travaillons principalement avec la Maison de Justice de Neufchâteau et également celles de Marche et d'Arlon. Notre territoire s'étend sur l'entièreté de la Zone de Police Centre-Ardenne. Notre rôle est d'accompagner les justiciables durant leur peine tout en faisant le lien avec le lieu de prestation et les assistants de justice.

STATISTIQUES 2022

- 149 dossiers sont clôturés ;
- 8.435 heures prestées ;
- 99 dossiers sont encore en cours de prestation ou en cours de traitement par le service.

ACADÉMIE COMMUNALE DE MUSIQUE (ACM)

Rue des Remparts, 45

061 21 25 01 | academie@bastogne.be

Bérenger GOFFETTE (directeur) et Maryse DUTROUX (secrétaire),
Célia BERTHO (guitare), Léopold BIDAINE (accompagnement),
Anthony BROMEY (formation musicale préparatoire - éveil musical) ; Brigitte CHEVIGNÉ (chant individuel),
Fanny CLAES (clarinette, saxophone), Marie CLOSE (formation musicale), Éric CONTINI (piano),
Héloïse DANNEELS (violon) Agnès DELACHE (saxophone), Olivier DUGAILLEZ (percussions),
Gérald EVRARD (trombone et tuba), Géraldine FASTRE (clarinette),
Anaëlle FRIQUET (formation musicale, piano), Jean-Marie GEORGES (ensemble à cordes),
Adrien GOUVERNEL (piano), François-Xavier GRANDJEAN (orgue),
Andrada IONESCU (formation musicale et chant d'ensemble), Bernard JAMSIN (guitare),
Noémie JONET (clarinette), Anne LIGOT (violoncelle), Caitlin MAILLE (danse),
Roland MAUS (flûte traversière), Raphaël MIGLIORE (guitare), Jean-Michel MONART (percussions),
Sabine NIVARLET (violon et alto), Francis PENNING (formation musicale, histoire de la musique, piano et
musique de chambre), Élisabeth RASSON (arts de la parole), Ella RENARD (formation musicale),
Catherine RONGVAUX (formation musicale et piano), François RUELLE (harmonie de Bastogne et
trompette), Freddy SCHMITZ (Harmonie Nadrin), Benjamin VANESCH (arts de la parole),
Alain VODERMANS (accordéon).

MANIFESTATIONS 2022

- Évaluations du mois de janvier-février 2022 ;
- concert des professeurs en l'église St Pierre de Bastogne le 19/03/2022 ;
- gala de danse « Une histoire de musique » 22/05/2022 à l'Espace 23 ;
- évaluations du mois de juin 2022 ;
- concert de Bastogn'Harmony avec la participation de l'harmonie Royale d'Izel le 10/04/2022 à l'Espace 23 ;
- participation de l'ensemble vocal, de l'ensemble de saxophones et de l'ensemble de flûtes traversières pour le marché du terroir le 17/06/2022 ;
- musique en fête par les élèves de la section d'Houffalize et l'orchestre à cordes « Les archets du Sablon » le 24/06/2022 à l'Hôtel Vayamundo à Houffalize ;
- concert par les élèves de l'académie et l'orchestre à cordes « Les Archets du Sablon » le 26/06/2022 à l'église de Vaux-sur-Sûre ;
- semaine « Portes ouvertes » du 20 au 25/06/2022 ;
- remise des prix à l'académie le 29/06/2022 ;
- animations dans les écoles communales de Houffalize et Vaux-sur-Sûre 09/2022 ;

- animation du marché de Noël du Home Sans Soucis à Bastogne le mercredi 14/12/2022 ;
- Chantons Noël par la classe de chant de l'académie le 16/12/2022 ;
- audition de guitare et piano le 19/12/2022 ;
- audition de piano le 21/12/22 à l'académie.

CHIFFRES 2022

Au 31 décembre 2022, l'Académie recensait 504 élèves (333 filles et 141 garçons) 224 élèves proviennent de la commune de Bastogne, les autres étant répartis comme suit :

- 71 de Vaux-sur-Sûre
- 48 de Houffalize
- 8 de Sainte-Ode
- 55 Bertogne/Longchamps
- 26 de Fauvillers
- 12 de Tenneville/Champlon
- 9 de Gouvy
- 5 de Arlon
- 4 de Libramont
- 4 de Léglise
- 5 de Neufchâteau
- 13 du Grand-Duché du Luxembourg
- 20 d'autres communes

RÉPARTITION DES ÉLÈVES INSCRITS PAR DOMAINE D'ENSEIGNEMENT

(REGULIERS ET LIBRES)

N.B. : un élève peut être inscrit dans plusieurs domaines.

Domaine de la musique : 379 élèves

- Cours collectifs
 - formation musicale : 247 élèves dont 31 en filière préparatoire
 - chant d'ensemble : 5
 - ensembles instrumentaux : 26 en ensemble à cordes, 32 en ensemble de classe, 13 à l'harmonie de Bastogne et 13 à l'Harmonie de Nadrin
 - histoire de la musique : 18
 - musique de chambre : 8
- Cours semi-collectifs
 - piano : 116
 - guitare : 51
 - flûte traversière : 18
 - violon : 29
 - saxophone : 18
 - clarinette : 18
 - trompette : 13

- chant : 13
- violoncelle : 10
- percussions : 11
- accordéon : 10
- orgue : 7
- trombone / tuba : 7

Arts de la parole : 77 élèves

- art dramatique (théâtre) : 39
- formation pluridisciplinaire : 36
- atelier théâtre : 4
- improvisation théâtrale : 8
- déclamation : 6

Danse : 102 élèves

- danse classique : 102
- expression chorégraphique : 1

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Sophie MALDAGUE et Mireille MATHIEU
adl@bastogne.be

L'Agence de Développement Local (ADL) est une régie communale ordinaire (RCO) subsidiée par la Région wallonne. Une RCO est un service public déconcentré. Elle a son propre budget mais n'a pas de personnalité juridique distincte de la Commune.

L'ADL se donne comme missions de susciter, faciliter et développer des projets locaux en vue de dynamiser l'activité économique locale. Pour ce faire, l'ADL met en réseau l'ensemble des acteurs privés, publics et associatifs présents sur le terrain et soutient les projets créateurs d'activités économiques.

L'ADL a de nombreux dossiers récurrents tels que :

- mises à jour du cadastre des cellules commerciales vides ;
- mises à jour du site Internet de l'ADL ;
- mises à jour du guide destiné aux indépendants et futurs indépendants ;
- création d'une page web communale pour chaque nouvel Indépendant ;
- accompagnement actif des porteurs de projet ;
- relais d'information entre les commerces et entreprises du territoire ;
- promotion des activités commerciales et des offres d'emploi via les réseaux sociaux ;
- participation aux réunions « Plateforme Instance Bassin Enseignement Qualifiant – Emploi » et à la Plateforme Création d'Activités du Forem

ACTIONS ET DOSSIERS 2022

Action Job Étudiant

Lors d'une rencontre organisée le mercredi 9 mars 2022 durant l'après-midi dans la salle des fêtes de l'hôtel de Ville de Bastogne, les étudiants ont eu l'occasion de recevoir les différentes offres de jobs étudiants, et de rédiger leur CV. Ils ont également pu participer à une simulation d'entretien d'embauche et rencontrer divers recruteurs.

Nombre d'étudiants et d'accompagnants présents à l'action : 123 jeunes et 41 accompagnants - 3 agences intérimaires et plusieurs autres recruteurs.

Ce salon doit être maintenu car les agences intérimaires sont très satisfaites de ces rencontres. C'est l'instant pour elles de recruter un maximum d'étudiants en très peu de temps. Il est à noter que c'est Bastogne qui a reçu le plus d'étudiants en 2022 (Arlon 80 étudiants et 30 accompagnants, Bertrix 35 étudiants et 18 accompagnants, Florenville 22 étudiants et 3 accompagnants, Vaux-sur-sûre 12 étudiants et 8 accompagnants, Virton 21 étudiants et 9 accompagnants et Houffalize, 29 étudiants et 14 accompagnants).

Cela permet aussi à l'Horeca et aux grandes surfaces de trouver du personnel pour l'été.

Mise à jour de l'annuaire des indépendants de Bastogne – Bastogne en Poche

La base de données des commerces et entreprises permet aux agents de déceler les ressources locales, les lacunes et les opportunités nouvelles. Elle est également précieuse lors de l'envoi ciblé d'information. Nous avons travaillé sur la taxonomie pour répondre aux classifications de Bastogne en Poche, permettant l'accès aux informations depuis les smartphones notamment.

Commune du Commerce équitable

En tant que commune du commerce équitable, nous organisons chaque année la Semaine du commerce équitable. C'est l'occasion de fédérer le réseau des acteurs de terrain sur Bastogne de manière ludique, tout en rappelant les principes du commerce équitable.

Au programme cette année :

- à la découverte du commerce équitable (mercredi 5 octobre) : préparation d'un goûter par les jeunes venant chez Anim'Jeunes et les résidents de Fedasil. Goûter et échanges entre jeunes et résidents ;
- Escape Game « Commerce équitable » : le Centre culturel de Bastogne a réalisé un Escape Game sur le thème du commerce équitable, qui pourra être prêté gratuitement à l'occasion de la Semaine du Commerce équitable à ceux qui le souhaitent (écoles, public, mouvements de jeunesse, ...) ;
- diffusion du film documentaire « Sur le champs » le jeudi 13 octobre au CineXtra ;
- rendez-vous « Pa'potages » le jeudi 20 octobre à 12 h. Une démarche conviviale, en toute simplicité, pour faire avancer et fédérer le réseau des acteurs de terrains sur Bastogne autour d'un bol de soupe maison, de produits locaux et équitables. C'est l'occasion de faire prendre conscience qu'en consommant ces produits, nous contribuons à de meilleures conditions commerciales en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs dans le Sud. Ce rendez-vous Pa'potages est une opportunité pour favoriser des moments d'échanges, de partages et de convivialité.

Décoration temporaire des cellules commerciales vides

Depuis notre déménagement en mai 2017, nous proposons aux commerces situés à l'extérieur de la ville de venir décorer notre vitrine en fonction de l'actualité. Cette action leur donne de la visibilité tout en apportant une plus-value à notre agence.

Conscient qu'une personne sur neuf en Belgique est touchée par le cancer du sein et que chaque jour, sept femmes perdent leur combat contre ce cancer, la commune de Bastogne souhaite agir à son niveau et vient dans ce sens d'établir un partenariat avec l'Asbl Think Pink, active dans la lutte contre le cancer du sein.

En collaboration avec un groupe de citoyens bastognards, les Co'Pink, l'objectif est de faire de Bastogne, une « Ville Rose ».

Nous avons proposé aux commerçants de s'associer à cette campagne en décorant leur vitrine dans les tons rose durant tout le mois d'octobre. Cette campagne a eu un réel succès et a motivé les gens à se joindre à l'action puisque plus de 1.000 personnes ont participé à la "Race for the Cure".

Nous avons également fait un appel d'offres pour habiller de peintures les vitrines et fenêtres des bâtiments communaux au centre-ville, notamment l'Hôtel de Ville, ADL, Centre Culturel, Maison du tourisme, Centre Sportif, et Espace 23 sur le thème de Bastogne Ville Rose.

De plus, comme les autres années, un appel a également été lancé aux groupes carnavalesques pour décorer les vitrines des différents commerces.

Commerces participants : 36 pour le carnaval - 44 pour Bastogne Ville rose. Décorations de 6 bâtiments publics pour Bastogne Ville rose.

Gestion des chèques commerces

L'objectif de ce système est double : soutenir l'économie locale en incitant les habitants à « consommer local » et proposer une alternative aux allocations offertes par la Commune, notamment au niveau des primes et des cadeaux communaux, distribués lors des naissances, mariages, noces d'or, concours, etc. Ces cadeaux sont désormais remis sous forme de chèques commerces.

Lors de la création des chèques commerces le 1^{er} juin 2013, 87 commerces s'étaient affiliés. Au 31 décembre 2022, ils étaient 151 à accepter ces chèques commerces. **En 2022, l'ADL a vendu pour 137.285 € de chèques commerces.**

L'ADL effectue régulièrement la promotion du système, notamment via le journal communal ou le Vlan, à l'occasion des fêtes.

Le partenariat avec le Syndicat d'Initiative s'est également renforcé. Ce dernier a écoulé plus de 7.000 € de chèques commerces. Accessible le week-end, ce point de vente permet aux clients de se procurer les chèques sept jours sur sept.

Le succès est grandissant d'année en année. De plus en plus de particuliers, surtout en période de fêtes, viennent se procurer des chèques commerces à l'ADL ou au Syndicat d'Initiative (accessible le week-end).

Participation aux comités de suivi de la couveuse d'entreprises Créa-Job et Challenge

Créa-Job, financé par le Fonds Social Européen (FSE) et la Région wallonne, a pour mission de soutenir les

demandeurs d'emploi ou bénéficiaires d'une allocation d'attente pour démarrer une activité indépendante. Durant neuf mois, parfois plus, le porteur de projet accepté par l'ASBL mène son activité en couveuse. Hébergé juridiquement et commercialement, ce dernier suit une formation en comptabilité, communication et marketing et, le cas échéant, peut bénéficier d'un prêt de 5.000 € (maximum) pour démarrer son activité.

Chaque mois, l'ADL se rend au siège social de la couveuse (Marloie) pour évaluer les porteurs de projet en comité. Elle participe également au jury de la couveuse d'entreprise Challenge. De plus, deux fois par an, elle participe au jury final du village des créateurs (Challenge).

L'intérêt de ces comités est d'amener, d'une manière générale, l'expertise de l'ADL, mais également de rencontrer des porteurs de projet du territoire communal et des environs afin de leur prodiguer tous les conseils nécessaires au niveau local.

Prime à l'aménagement d'un nouveau commerce dans une cellule vide du centre-ville

Ces primes s'adressent aux nouveaux commerces qui s'installent dans le centre-ville de Bastogne. Elles s'élèvent à un montant équivalent à 60 % des investissements consentis par le nouveau commerçant (hors stock et loyer) avec un maximum de 6.000 €. Le montant minimal des investissements consentis dans le cadre de l'ouverture du commerce devra quant à lui dépasser les 2.500 € HTVA. Les investissements admis sont :

- les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur des commerces ;
- les travaux de rénovation de la vitrine et de ses châssis ;
- les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étagères, présentoirs...) ;
- les enseignes.

Un dossier de candidature doit être introduit par le futur commerçant, qui a également l'occasion de venir défendre son projet devant le jury. Ce dernier décidera alors de l'octroi ou non de la prime en évaluant les dossiers de candidature sur base de différents critères.

Ces primes sont de vrais incitants et un appui significatif pour ces futurs commerçants. Elles aident à soutenir le commerce et à attirer de nouvelles enseignes.

Six candidats ont reçu un avis favorable pour la prime communale en 2022 : Spoon, Fievez II, Louise au Sablon, Procosmétiques, Ardenne Addict et Form'elle.

Cinq candidats ont reçu un avis favorable pour la prime Créashop Plus en 2022 : Spoon, Louise au Sablon, Procosmétiques, Ardenne Addict et Form'elle.

Ces derniers mois, les crises successives (sanitaire et économique) ont mis à mal le secteur commercial, partout dans notre pays. À son échelle, Bastogne a donc souhaité, à nouveau, soutenir toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix d'installer leur commerce dans la commune et qui n'ont pas droit à la prime à l'aménagement d'un nouveau commerce ou à la prime de la Région Wallonne (Creashop) en leur octroyant une prime de 500 € (dédiée à la promotion).

Pour bénéficier de cette aide, le/la commerçant(e) doit en faire la demande, au plus tard douze mois après l'ouverture de son commerce, à l'Agence de Développement Local.

Trois dossiers ont été rentrés pour l'année 2022.

Soutien à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels de Bastogne (ACAIB)

L'Association des commerçants compte une centaine de membres cotisants. L'ACAIB diffuse ses informations et propose des activités à ses membres. En accord avec l'association, l'ADL fait le lien entre l'association et les commerces non-cotisants ; notamment en les informant des activités organisées par l'ACAIB (AG régulières) et par la Commune.

Au niveau de la promotion de l'Association, une publicité est faite à chaque porteur de projet qui reçoit le guide destiné aux nouveaux indépendants dans lequel se trouve un descriptif des activités de l'Association avec leurs coordonnées.

L'ADL passe également les diverses demandes de l'ACAIB (occupation du domaine public pour les braderies et extension de terrasses, demandes de prêt de matériel, sonorisation, etc.) au Collège et en assure le suivi, réalise la promotion de leurs activités via le bulletin communal (en concertation avec le service Communication), le site Internet et les réseaux sociaux.

Un dossier conséquent a à nouveau été géré par l'ADL et l'ACAIB, il s'agit de l'extension des terrasses. Tout comme les deux dernières années, en vue d'harmoniser et améliorer l'esthétique globale au service de la beauté et de l'attractivité de la ville, il a été proposé aux commerçants d'étendre les terrasses d'été sur l'espace public.

Un autre dossier est sur la table : l'ouverture des commerces le dimanche. La réputation commerciale de Bastogne est en partie liée à l'ouverture de ses commerces le dimanche. Or, de plus en plus de commerces décident de ne pas exploiter la chance qui peut être offerte aux commerçants Bastognards, et donc de fermer leurs portes le dimanche. Afin de connaître les raisons et proposer des solutions nous avons créé un questionnaire et l'avons transmis aux commerçants. 48 personnes ont répondu. Des réunions ont été programmées début janvier afin de débattre et trouver des solutions

Mise en place des marchés du terroir

L'ADL a contacté les producteurs et artisans pour prendre note de leurs disponibilités et de leur intérêt pour une organisation du marché du terroir. Il a été décidé avec le Collège de définir le territoire aux producteurs des communes partenaires du futur hall relais agricole (Bastogne, Bertogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Tenneville, Sainte-Ode).

Suite aux réponses, une réunion de préparation a eu lieu avec les différents producteurs intéressés, les membres de l'ADL et l'Échevin de l'Agriculture.

Dans le cadre de la valorisation du nouvel espace public créé suite à la démolition de l'ancien bâtiment « BLOKKER » à la rue du Sablon, n°167/169 - 6600 BASTOGNE, le Collège souhaitait organiser le marché de producteurs sur cette nouvelle place afin de valoriser le Quartier latin.

Le marché a eu lieu d'avril à octobre, à raison d'une fois par mois. Il y avait en moyenne 12 producteurs par marché, et la demande pour y participer n'a fait que d'augmenter au fil du temps, au point de devoir refuser des producteurs ou artisans par manque de place.

Les éditions du printemps ont connu un grand succès. Par contre, en automne, la situation était un peu mitigée pour certains producteurs mais ils souhaitent toutefois poursuivre l'aventure.

Réalisé dans une ambiance détendue, on reçoit surtout des familles et groupes d'amis locaux et quelques touristes, heureux de passer un bon moment autour des producteurs locaux. On y trouve du miel, fromages, charcuteries, fleurs locales, bières, ...ainsi que quelques artisans.

Nous poursuivons cette action en 2023 mais du mois d'avril jusqu'au mois de septembre, chaque 3^e vendredi du mois.

Collaboration au salon « Terroir dans l'assiette »

En 2022, l'évènement « Terroir dans l'assiette » a été relancé. Il a été organisé pour la première fois en 2012 à l'initiative des ADL de Chiny-Florenville et Tintigny-Habay et réitéré en 2013. Vu l'intérêt manifesté tant par les producteurs que par les représentants de l'Horeca, il a été décidé de renouveler l'initiative cette année et d'élargir le territoire concerné.

Cette initiative, exclusivement dédiée aux professionnels, vise à trouver des débouchés pour les produits locaux des producteurs du territoire au sein des établissements Horeca, des épiceries locales, des cuisines de collectivités ou encore des gîtes du Sud Luxembourg. Le but est de mettre en réseau tous ces acteurs et de les aider à créer des collaborations durables.

L'évènement a eu lieu le lundi 13 juin 2022 à la Halle de Han à TINTIGNY. L'action a rencontré un tel succès que nous avons déjà démarré en 2022 les réunions de préparation pour l'édition 2023, et il est prévu d'augmenter le territoire des acteurs concernés.

Communication

D'une manière générale, l'ADL communique vers les entreprises et les indépendants au quotidien via différents canaux (réseaux sociaux, newsletters, emails personnalisés, courriers, etc.).

En collaboration avec le service Communication, elle fait la promotion auprès du grand public de chaque nouvel indépendant via le Nuts info (bulletin communal - portrait d'une demi page).

L'ADL est également très active via sa page Facebook, qui est suivie par 4.780 abonnés. Elle y fait la promotion de toutes les actions commerciales des indépendants de la commune, des différents événements, des offres d'emploi, des conférences, des actualités liées aux commerces et aux indépendants, etc. Bastogne et ses événements sont également promus à travers des photos.

BIBLIOTHÈQUE ET LUDOTHÈQUE PUBLIQUES

Rue Gustave Delperdange, 5 B
061 21 69 80 | bibli.bastogne@bibli.cfwb.be

Patricia MOSTADE (bibliothécaire responsable)
Ingrid DEROANNE, Catherine LAUKES et Marie-Ange VAN DEN ABBEEL (bibliothécaires)
Eglantina BAJRAMI et Véronique DUTROUX (bibliothécaires-ludothécaires)
David CALLANT (animateur-ludothécaire).

BIBLIOTHÈQUE

En chiffres, la bibliothèque c'est :

- 39.047 ouvrages ;
- 4.490 revues ;
- 2 quotidiens ;
- 299 livres audio ;
- 1.569 usagers en bibliothèque ;
- 3.100 usagers provenant de collectivités (écoles, etc.) ;
- 854 participants aux animations scolaires ;
- 220 participants aux animations non-scolaires ;
- 49.474 prêts.

ACTIVITÉS 2022

Animations avec des classes

Ce sont 48 classes, de la maternelle au secondaire qui ont participé à une de nos animations en 2022. Cela représente **950 élèves**, 854 d'entre eux ont franchi directement les portes de la bibliothèque et nous avons rencontré les 96 autres à l'extérieur de nos murs. Un fascicule reprenant toutes nos animations est envoyé aux instituteurs et professeurs dès la rentrée. Cela va de la simple découverte de la bibliothèque sous forme de jeu aux animations spécifiques telles qu'une Escape Room ou une réflexion sur ce qu'est la lecture en 2022. Nous accueillons aussi, ponctuellement, des classes lors de travaux spécifiques, permettant des recherches sur place. Un exposé explicatif de l'organisation de la bibliothèque peut être présenté. Ces animations sont gratuites et généralement réservées aux écoles de la commune. Les agendas sont remplis dès le début de l'année scolaire.

Nos oreilles nous emmènent

Un moment lectures et jeux est organisé à la bibliothèque (ou en dehors en fonction de la météo) en partenariat avec l'ASBL Article 27. Deux textes (extraits de romans, albums illustrés, récits de vie...), abordant un même thème, sont lus et suite à cela un cours moment est prévu pour échanger sur le ressenti de chacun. Pour clôturer la séance, un jeu de société est proposé. Ce sont les bénéficiaires de la **Maison thérapeutique** de Bastogne et des résidents du centre **Fedasil** de Senonchamps qui participent. Cela représente environ 10 personnes à chaque fois.

Blabla de la bibli

Création de coups de cœur littéraires sous forme de capsules vidéo. Ce projet est destiné à des élèves volontaires de 2^e secondaire de l'INDSé. Les choix des livres, l'écriture des scénarios et la réalisation des capsules vidéo sont à l'initiative des ados. Les vidéos sont diffusées sur la page Facebook de l'école ainsi que sur la page Facebook et le site Internet de la bibliothèque. Une petite dizaine d'ados ont participé au projet et 4 capsules ont été réalisées.

Créations littéraires

Moment d'échange et de création autour d'un livre. Les élèves sont invités à écrire une nouvelle « à la manière de ». Une classe de 16 élèves de 1^{re} secondaire de l'INDSé a participé.

Moment lecture et jeux avec Animalaine

Séance de lecture suivie d'un moment jeux de société avec les bénéficiaires du service pour personnes handicapées d'Animalaine.

Fureur de lire- Lectures 5 sens

Différents modules étaient installés dans la bibliothèque et proposaient aux enfants franchissant les portes de la bibliothèque aux horaires d'ouverture habituels de se plonger dans chacun des espaces pour découvrir des lectures au fil de leurs 5 sens. Il est difficile d'estimer le nombre de participants car l'accès était libre et aux horaires d'ouverture habituels.

Prix Versele

Un comité de présélection du prix Versele (organisé par la Ligue des Familles), constitué de 5 personnes spécialisées en littérature enfantine et provenant d'horizons différents, analyse 75 livres. 15 ouvrages sont choisis en accord avec des comités d'autres provinces et sont soumis aux votes dès l'année suivante.

Cette année, la bibliothèque a collaboré avec 49 classes de la commune en leur proposant un dépôt d'ouvrages de qualité. 814 élèves ont participé et voté.

Cabane aux histoires

Un mercredi par mois, la bibliothèque devient une cabane où on peut écouter des histoires. Cette activité s'adresse aux enfants de 3 ans et plus. Quatre séances seulement ont pu être organisées avec un maximum de 10 enfants (eux seuls admis). 30 enfants sont venus écouter des histoires.

Plaines communales plaines de jeux

Pendant les congés scolaires d'été, la bibliothèque a proposé 2 séances de bain lecture au cœur de la plaine de vacances. Ces séances s'adressaient aux enfants de 18 mois à 3 ans et de 4 ans et plus. 32 enfants étaient présents.

Nos livres ont la bougeotte

Les enseignants de maternelle, 1^{re} primaire et 2^e primaire peuvent emprunter gratuitement des coffrets de 30 livres (albums, petits romans, documentaires). Ceux-ci sont renouvelés tous les 3 mois.

Un spectacle, des livres Chronos

Mise en avant de livres sélectionnés en fonction des thématiques abordées par la programmation du Centre culturel de Bastogne.

Prix Chronos (ANNULATION / rebond de Covid-19 au Home)

Ce devait être un projet intergénérationnel entre une classe de 4^e primaire (20 élèves) de l'IND et 16 pensionnaires de la résidence Sans Souci.

Vitrines

Propositions d'expositions temporaires dans les vitrines de la bibliothèque : le jardin, la randonnée, Think Pink (cancer du sein), la Foire aux noix, Écologies/planète, Ernest et Célestine.

Ouvrages en grands caractères + livres audio (cd)

La bibliothèque propose plus de 550 ouvrages en grands caractères et 290 livres audio destinés aux personnes souffrant de déficience visuelle.

Dépôt du fonds régional et dialectal de Michel Francard et du Musée de la Parole en Ardenne régional

Celui-ci peut être consulté sur place. Nous le conservons en l'état, l'étoffons et poursuivons les abonnements aux revues spécialisées. Environ 480 ouvrages et 1.900 revues.

Fonds régional

Plus de 650 ouvrages peuvent être consultés sur place. Rôle de conservation du patrimoine littéraire de la commune (les auteurs et ouvrages sur la commune, livres sur la bataille des Ardennes, ...).

Internet

Trois postes sont mis à disposition pour l'utilisation d'Internet et de logiciels de bureautique (en arrêt pendant la crise sanitaire). Mise à disposition du Wi-Fi.

Communication dans divers comités

Alimentation en contenu (coups de cœur, nouveautés, événements...) de notre site Internet. Celui-ci permet aussi aux usagers de visualiser nos horaires d'ouverture, nos collections spécifiques et de réserver facilement des livres ou de vérifier leur disponibilité. Dynamisation de notre page Facebook.

Service de prêt hors de la bibliothèque

Convention pour le prêt gratuit de livres avec : la plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'école des devoirs, la halte-garderie communale Pause Grenadine, la MCAE, les Poussins de Renvai, la crèche l'Île aux bambins, Lire et Écrire, Anim'Jeunes, ONE, le Centre culturel, AMO Média-Jeunes.

Prêts inter-bibliothèques

Suite à la mise en ligne des catalogues des bibliothèques de la province, de nombreux prêts inter-bibliothèques sont réalisés. Prêts au niveau du réseau de la province ou extra provincial. 2.610 livres envoyés par Bastogne aux autres bibliothèques et 5.387 reçus par Bastogne.

Participation à divers comités

Représentation de la bibliothèque au sein du CA du Centre culturel de Bastogne et de la Maison des jeunes. Participation au comité des usagers de la Bibliothèque centrale de Marche et au Plan de Cohésion Sociale.

LUDOTHÈQUE

En chiffres, la ludothèque c'est 1 894 jeux et 2 770 prêts.

ACTIVITÉS 2022

Moment lecture et jeux avec Animalaine

Séance de lecture suivie d'un moment jeux de société avec 8 bénéficiaires du service pour personnes handicapées Animalaine.

Nos oreilles nous emmènent

Un moment lecture et jeux est organisé à la bibliothèque (ou en dehors en fonction de la météo) en partenariat avec l'ASBL Article27. Deux textes (extraits de romans, albums illustrés, récits de vie...), abordant un même thème, sont lus et suite à cela un court moment est prévu pour échanger sur le ressenti de chacun. Pour clôturer la séance, un jeu de société est proposé. Ce sont les bénéficiaires du club Thérapeutique de Bastogne et des résidents du centre Fedasil de Senonchamps qui participent. Cela représente environ 10 personnes à chaque fois.

À quoi tu joues ?

Un mercredi par mois l'animation permet à des enfants de 4 à 9 ans de découvrir des jeux de société durant 1h30. Deux séances seulement ont pu être proposées. 32 enfants y ont participé.

Jeux à la résidence Sans souci

En partenariat avec des bénévoles de la Croix-Rouge, un mardi par mois, l'animateur va jouer avec des résidents de la maison de repos Sans Souci. Cinq rendez-vous ont pu être proposés et, cela varie d'une fois à l'autre, environ 15 personnes sont présentes à chaque séance.

Jeux avec Andage

Découverte de jeux de société avec 6 personnes porteuses d'un handicap mental, bénéficiaires du service d'accueil de jour d'Andage

Service de prêt hors de la ludothèque

Convention pour le prêt gratuit de jeux avec : la plaine communale, les mercredis récréatifs, les accueillantes extrascolaires, l'école des devoirs, la halte-garderie communale Pause-grenadine, la MCAE, les Poussins de Renvai, la crèche l'Île aux bambins, Lire et Écrire, Anim'Jeunes, ONE, le Centre culturel, AMO Média-Jeunes.

Plaines communales

Pendant les congés scolaires d'été, nous sommes allés proposer deux séances lecture au cœur de la plaine de vacances. Ces animations proposaient également de faire découvrir des jeux de la ludothèque à des enfants de 18 mois à 3 ans et de 4 ans et plus. **32 enfants étaient présents.**

CENTRE CULTUREL

Rue du Sablon, 165

061 62 17 21 | info@centreculturelbastogne.be

Angélique PONCELET (directrice) – Départ mi-décembre 2022,
Caroline BERTE (secrétariat, information et accueil),
Geoffrey BOURDOUXHE (régisseur),
Baptiste LAMBERT (animateur projets citoyens),
Laurence MAGEROTTE (responsable promotion/communication),
Judith MARCHAL (technicienne de surface),
Virginie MATHÉ (animatrice éducation permanente),
Stéphanie RÉGIBEAU (animatrice jeune public/théâtre à l'école) – Départ septembre 2022.
Suzy RENOY (responsable fournitures et locaux).

Le Centre culturel de Bastogne, c'est une équipe qui se plie en quatre pour faire rire, chanter, danser, rencontrer du monde, voyager, rêver, échanger des idées et créer ! La programmation du Centre culturel de Bastogne se veut riche, variée et de qualité avec des activités destinées à un large public.

Chaque saison, des milliers de spectateurs assistent à ses événements. Du plus petit au plus grand, du bébé de 18 mois qui découvre son premier spectacle jeune public, à l'enfant de 4 ans qui participe à un stage créatif, de l'adolescent de 14 ans qui assiste avec l'école à un spectacle de la programmation scolaire, au jeune adulte de 24 ans qui va au concert de son chanteur favori, de l'homme de 35 ans qui découvre une exposition, à la femme de 45 ans qui assiste pour la énième fois à une pièce de théâtre dans la petite salle intime du Centre culturel qu'est l'espace scène, de l'adulte de 55 ans qui s'inscrit à un atelier de dessin, à la personne de 65 ans qui participe à chaque sortie culturelle du centre, des grands-parents qui emmènent leur petit enfant de 18 mois découvrir son premier spectacle jeune public.

Depuis sa création, le Centre culturel de Bastogne poursuit et développe des projets divers en privilégiant les collaborations avec les associations et la participation de la population, en veillant à varier les genres, les disciplines et les sensibilités artistiques. Le Centre culturel assure également l'effectivité sur le terrain d'un droit à la culture et joue un rôle moteur dans le développement territorial culturel.

BILAN MORAL

Le début de l'année 2022 a encore été marqué par le COVID et ses effets sur les événements culturels et musicaux. Ainsi, les ateliers du mois de janvier 2022 ont dû être annulés suite aux mesures sanitaires interdisant les activités de groupe en intérieur. Toutefois, dès le mois de février, ils ont pu reprendre et ceux annulés en janvier ont été reportés à la fin de l'année 2022.

De même, les premières activités de l'année, en janvier, étaient encore marquées par les restrictions et se sont déroulées en petit comité. D'abord sur base d'un nombre de spectateurs limités, pour augmenter ensuite au fil du temps et en lien avec la reprise de confiance du public. Toutefois, grâce à la continuité des activités en

2021 et l'imagination de l'équipe pour adapter ses activités, le public est resté fidèle au Centre Culturel et à ses activités.

Ainsi, en 2022, un seul évènement a dû être annulé par manque de réservation. Vu le contexte sociétal de l'époque, c'est une véritable victoire pour toute l'équipe. D'autant plus que tout le reste de la programmation (tout public, jeunesse et scolaire) a pu avoir lieu, et ce, dans des conditions tout à fait acceptables.

Notons toutefois que, dans le cadre des expositions jeune public (2 par an), l'équipe du Centre Culturel ne peut donner une réponse favorable à toutes les demandes de visite pédagogique. En moyenne, une dizaine de réponses défavorables par exposition doivent être apportées aux enseignants. Toutefois, nous les invitons toujours à mener eux-mêmes la visite avec leur classe.

L'année 2022 fut donc une année de transition entre la crise COVID, marquée par les restrictions et les fermetures forcées, et la reprise des activités normales.

Développement des projets solidaires

- Dons. Le Centre culturel a récolté 31 dons pour une valeur totale de 190 € ;
- boîtes à petits bonheurs. 659 fiches ont été distribuées et des boîtes bien garnies sont arrivées au centre culturel. Elles ont été distribuées par les 15 associations partenaires de Bastogne et des alentours pour Noël ;
- solidarité avec les artistes : remboursement des cachets artistiques pour des prestations annulées et reportées.

Activités scolaires et jeune public

13 activités ont été programmées en 2022. La voilure des animations a dû être réduite pour le premier semestre. Toutefois, dès septembre, les activités ont repris comme avant et ce malgré l'absence d'une animatrice jeune public.

En conclusion

Le constat pour cette année 2022 est bien plus engageant que celui des dernières années. Même si la crise COVID a encore eu des effets en tout début d'année, les activités ont rapidement pu reprendre normalement et le public, resté fidèle grâce au dynamisme des membres de l'équipe, a répondu présent de manière progressive.

L'année 2022 est une année de transition entre la crise COVID et la reprise des activités normales, mais également au niveau de la composition de l'équipe (départ de la directrice, de l'animatrice jeune public et du régisseur). Maintenir l'ensemble des activités du Centre culturel, sans avoir une équipe complète, a représenté un challenge quotidien, une augmentation conséquente de la charge de travail des agents présents.

CHIFFRES 2022

- public : 7.134 personnes ;
- accueil des écoles (expositions, concerts, théâtre et cinéma) : 4.028 élèves ;
- 40 activités (spectacles et concerts, enfants et adultes) ;
- 37 partenaires culturels et associatifs ;

- nouveaux outils : 2 projecteurs robotisés, talkie-walkie, aménagement d'une nouvelle loge, auto poole, 1 écran de projection :
- aide à la création : 5 activités.

SUBVENTIONS ET VALORISATIONS DES AIDES COMMUNALES

La commune de Bastogne est un partenaire essentiel dans l'avenir du Centre culturel. Sa détermination et son investissement pour la culture sur le territoire sont importants. La Commune permet au Centre culturel d'être un relais de qualité vers la population. L'année 2022 signe une nouvelle évolution de la subvention ordinaire de la Commune avec un passage à 92.500 €.

Cette augmentation de subside a permis au Centre culturel d'augmenter le temps de travail de ses animateurs mais surtout d'augmenter le nombre de projets de terrain, de ses projets de créations.

La Commune est également le garant de l'efficacité et des actions du Centre culturel sur le territoire grâce à ses aides services pour la mise à disposition du personnel communal, l'achat de matériel technique, les autorisations d'occupation d'espaces publics, l'aide des ouvriers communaux, les nombreuses collaborations avec les différents services, l'assistance informatique et le matériel communal mis à disposition, mais également la location, l'assurance et le paiement du précompte immobilier du bâtiment abritant le Centre culturel.

FINANCEMENT ET LOGISTIQUE EN LIEN AVEC LA COMMUNE DE BASTOGNE

- **Subvention ordinaire**
En 2022, la Commune de Bastogne a prévu un financement de 92.500 €. La Commune a déjà soldé la somme de 72.500 €, ainsi qu'une subvention extraordinaire pour le redéploiement de la culture pour un montant total de 60.000 €. Ajoutons que suite au départ de Stéphanie Régibeau, une somme complémentaire de 24.500 € a été ajoutée à la dotation communale.
- **Aide service**
La Commune intervient totalement dans la location, l'assurance et le paiement du précompte immobilier du bâtiment abritant le Centre culturel. Elle apporte également un soutien régulier via son personnel ouvrier, son service informatique et la mise à disposition de matériel communal.
- **Récapitulatif des subventions**

Subventions	Type d'aide	2021	2022	2023
Fédération Wallonie Bruxelles	Fonctionnement	108.172,23 €	108.172,23 €	108.172,23 €
Province	Fonctionnement	17.000 €	17.000 €	17.000 €
Commune	Fonctionnement	82.500 €	72.500 €	92.500 €
	Aides indirectes	148.819,19 €	189.100,59 €	197.587,78 €
Total		374.366,11 €	386.772,42 €	415.620,01 €

- **Développement de l'emploi :**

Un agent a bénéficié d'une augmentation de son temps de travail à raison d'un quart-temps de septembre à fin décembre 2022.

La dotation communale a été augmentée de 24.500 € pour palier au départ d'une personne mise à disposition par la commune.

Toutefois, avec le départ de la directrice en décembre 2022, l'engagement de nouveaux agents a été mis en suspens, sauf urgence, afin de permettre à la nouvelle direction d'être intégrée dans le processus de sélection des nouveaux agents.

- **Développement de l'équipement technique** de la salle de spectacle du Centre culturel de Bastogne mais surtout concernant l'équipement lumière de l'Espace 23 afin d'être autonome pour toutes les activités de diffusions scolaires pour les primaires et secondaires.

PROJETS 2022 EN LIEN AVEC LA COMMUNE

- concertation extrascolaire ;
- concertation petite enfance ;
- rencontres « Pa'potages » ;
- ateliers théâtre en lien avec l'Académie et l'ICET ;
- mise en place des animations musicales pour les Apéro d'Elisabeth avec l'ADL ;
- mise en place des animations musicales pour les marchés du terroir avec l'ADL ;
- journée du « vivre ensemble » avec le PCS ;
- rencontre avec le CJB et participation à la fête de fin des examens ;
- carte blanche pour les artistes locaux ;
- collaboration avec le Syndicat d'initiative ;
- mise en place d'une animation Escape Game dans le cadre du Commerce équitable avec l'ADL ;
- collaboration dans le cadre du projet « Les vieux de la vieille » avec le CPAS.

AIDES-SERVICES 2022

- mise à disposition de salles communales : l'Espace 23, la salle de Mageret, le parking de la salle de Foy et l'esplanade du parc Elisabeth ;
- nombreuses occupations du domaine public selon les événements ;
- placement d'une bâche promotionnelle ;
- gestion de la fuite d'eau venant de l'ancien cinéma ;
- petits travaux dans les espaces suite aux infiltrations d'eau fréquentes ;
- prise en charge des frais liés à la location du bâtiment.

CHIFFRES 2022

En tout public – 4.498 participants pour 39 évènements

- 2 reportages ;
- 5 rencontres ;

- 1 danse/création ;
- 6 théâtre jeune public ;
- 1 concert jeune public ;
- 6 concerts ;
- 2 sorties ;
- 1 concert jeune public ;
- 7 expositions ;
- 2 spectacles ;
- 2 théâtre ;
- 1 action solidaire ;
- 2 humour ;
- 1 cinéma.

En scolaire – 4.028 participants pour 13 évènements

- 5 théâtre ;
- 4 cinéma ;
- 1 animation ;
- 3 expositions.

Entre professionnels – 195 participants pour 6 évènements

- 4 Pa'potages ;
- 1 projet liens ;
- 1 projet théâtre.
-

Ateliers – 297 participants et 9 animateurs

- théâtre (adultes et enfants) ;
- art floral ;
- scrapbooking ;
- art'souilles ;
- dessin ;
- couture enfant ;
- robotique ;
- initiation à la vannerie ;
- découverte du théâtre en duo.

Stages – 164 participants, 21 animateurs et 9 stages organisés

CENTRE SPORTIF

rue Gustave Delperdange

061 21 50 57 | centresportif@bastogne.be

Francis DISLAIRE (directeur, pensionné en date du 1^{er} mai 2022), Olivier RIGOT (directeur),
Nathalie ANDRÉ, Régine BEDUWE, Cécile BURNOTTE, Sylvie GEORGES,
Nathalie GILLIEAUX, Dominique LAMBERT, Marina LAMBERT, Nathalie MERCIER,

Jennifer MOINET, Rudy MONFORT, Sandra NININ, Claudine NOIRHOMME,
Pascal PARIDANS, Patrick TORDEUR et Isabelle ZIADA.

ACTIVITÉS JOURNALIÈRES

Même s'il faut rester vigilant, la pandémie est derrière nous et les clubs et utilisateurs ont pu reprendre une activité sportive normale. C'est plus de 87.000 heures de fréquentation annuelle de salle avec les écoles, clubs sportifs, stage et occasionnel.

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Tout confondu, une trentaine d'organisations ponctuelles viennent étayer cette année 2022.

Les clubs organisent leur tournois, gala de démonstration et anniversaire. Certaines écoles organisent aussi des tournois en semaine. Des formations et animations ont lieu aussi le week-end et en semaine. La Bougeotte, notre porte ouverte, s'est tenue en août. Les 20km de Bastogne, le Marche du Périmètre, les course Liège-Bastogne-Liège, sont les classiques qui ont pu se dérouler sans contrainte.

STAGES SPORTIFS

Ceux-ci se déroulent normalement. Les nouvelles procédures mise en place pour la Covid ont été maintenues. Elles amenaient une meilleure organisation. Les enfants ont pu s'inscrire à différents stages de natation et multisport. Pendant que les plus jeunes s'initient à différentes activités sportives en salle, les plus âgés goutent aux joies du sport en extérieur kayak, escalade, acrobranche et autre.

Les vacances d'automne sont maintenant de 2 semaines. Une semaine de stage a été proposée fin octobre et remplie avec succès.

Au total, c'est plus de 655 enfants qui ont participé aux stages du centre sportif de cette année 2022.

LA PISCINE

La fréquentation est revenue à un niveau normal précédent la pandémie et même un peu supérieur. Au total, clubs, public et école, c'est plus de 93.000 personnes qui vont à la piscine sur l'année.

En cette période un peu anxiogène, le Wellness a plutôt du succès, plus de 1.000 entrées, abonnement confondu sur cette année 2022.

LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Le dossier de rénovation des deux halls a été jugé recevable et un avant-projet doit à présent être rentré auprès d'Infrasports. Il n'y a pas encore de date arrêtée pour le début des travaux.

L'installation de plus de 600 panneaux photovoltaïques aura lieu en septembre 2023 mais la cabine électrique haute tension devra être remise en conformité au préalable.

La rénovation des revêtements des toitures plates devrait être finalisée en avril 2023.

INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ICET)

rue des Remparts, 57

061 21 14 44 - icet@icet-bastogne.be

Ruggiero ALBADORO, David ANDRE, Clémentine ANNET, Philippe ANNET, Luc ANTOINE,
Chakib ASRI, Sandrine BATHY, François BECHET, Alain BERTE, François BERTRAND,
Françoise BESSELINE, Allison BETTONVILLE, Laura BEYLOOS, Jean-Michel BOCK, David BOUCHEZ,
Denis CENNE, Damien COLLIGNON, Florence COLLIGNON, Julie CONDROTTE, Nathalie CORMOND,
Michel CORNET, Didier CULOT, Laurence DEFRÈRE, Sophie DELARGE, Anne-Sophie DELCOMMUNE,
Alain DEMANET, Jérôme DEPIERREUX, Samuel DESERT, Michaël DESSET, Elsa DION, Vincent DIRICK,
Christophe DORBOLO, Anaïs DOYEN, Brigitte DOYEN, Mathieu DUPUIS, Éric ETIENNE, Julianne FRÈRES,
Kevin GALLE, Sandrine GALLE, Marc GASPARD, Michel GENON, Laurent GEORGES, Méline GÉRARD,
Bernadette GILLET, Valentine GILLET, Dimitri GODFROID, Aude GRAINDORGE, Rita GREGOIRE,
Rachel GUEBEN, Kévin GUILLAUME, Lilian GUILLAUME, Ludovic HAMMER, Géraldine HEINEN,
Philippe HENROTTE, Stéphanie JEANMART, Marc JOURION, Joëlle KELECOM, Françoise LAFONTAINE,
Fabien LAMBERT, Sabine LAURENT, Pascal LELOUP, Michel LEMAITRE, Viktoriia LIAKHOVKA, Steve
LOBET, Philippe LOCKMAN, Sylviane MAGIS, François MAQUET, Floriane MARTIN, Philippe MATHIEU,
Fabienne MERCIER, Isabelle MOLHAN, Fabrice MOREAU, Isabelle MOSTADE, Jean-Michel NICOLAS,
Vinciane NICOLAS, Sarah NIJS, Jean-Louis PECHON, Jacqueline PIERRE, Alain PRESER, Danielle RAES,
Mary ROMAIN, Gêrôme RUWET, Sylvie SCHMITZ, Coralie SCHREIBER, Caroline SIBRET,
Laurent SIMON, Marie-France SONNET, Gwennaël SPÔTE, Martine TALBOT, Catherine THIRY,
Françoise THIRY, Michel THIRY, Mélissa VAGUET, Pascale VALENTIN, Emmanuel VIERENDEELS
et David VINCENT

ACTIVITÉS À CARACTÈRE PÉDAGOGIQUE

- Formations CTA ;
- formations hydrauliques ;
- formation impression 3D ;
- sortie au Bastogne War Museum ;
- animation CPMS D1 ;
- animation AMO ;
- projets 40h du DI ;
- réunions de la cellule anti-harcèlement ;
- formation Construform ;
- formation Arcalu ;
- formation Faymonville ;
- salon Objectif Métier ;
- Climate Voices ;
- Steam ;
- spectacle Colonialoscopie ;
- formation échafaudage.

CONCOURS

- Challenge RobotFly ;
- Mastercam ;
- Electrobrain ;
- championnat belge des métiers.

ACTIVITÉS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES

- Visite en entreprise ;
- journée parrainage ;
- journée pêche du DI ;
- visites dans les musées (Bastogne, Bruxelles...) ;
- journée teambuilding ;
- Europa-Park.

FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

- Formation PEQ ;
- formation fraiseuse à commande numérique ;
- formation IFPC ;
- Mastercam.

ACTIVITÉS DIVERSES

- Conseil des délégués ;
- conseil de classe ;
- réunion d'intégration ;
- concertation PMS ;
- mise en place de la cellule d'accompagnement des jeunes professeurs.

PLAN D'ÉQUIPEMENT

- éducation physique : achat de petits matériels pour un montant estimatif de 2.000 € TVAC ;
- industrie mécanique : achat d'un tour CNC atelier mécanique 3^e degré pour un montant estimatif de 44.600 € TVAC ;
- mobilier : achat de chaises, tableaux, armoires pour un montant estimatif de 7.000 € TVAC ;
- Informatique : achat et renouvellement de matériel informatique au montant de 35.000 € TVAC.

POPULATION SCOLAIRE

476 élèves étaient inscrits dans l'établissement au 15 janvier 2022.

MAISON DE JEUNES - ANIM'JEUNES ASBL

Rue Gustave Delperdange, 1

061 51 32 41 | coordination@animjeunes.be

Audrey LAURENT (coordonnatrice),
Violette LOUSBERG, Matthieu LAMBERT,
Nicolas SCOHIER et Valentine ÉTIENNE (animateurs),
Jennifer LINDEN (service Renfort - Andage ASBL)

Agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Maison de Jeunes (MJ) est ouverte à tous, sans discrimination. Elle s'inscrit dans une démarche d'éducation permanente et favorise le développement d'une citoyenneté responsable, critique et solidaire. La MJ est un lieu de rencontres, de créativité et de participation où le jeune est acteur et réalisateur.

Les jeunes de la MJ sont encadrés par une équipe de professionnels, qui sont là pour les accueillir, les aider dans l'élaboration de leurs projets et leur proposer des ateliers. Ouverte prioritairement aux jeunes de 12 à 26 ans, la MJ accueille également les plus jeunes ou plus âgés ainsi que les personnes en situation d'handicap.

Une carte de membre est proposée aux jeunes (6 €/an) et leur permet de :

- participer à toutes les activités organisées par la M.J. à un tarif préférentiel ;
- bénéficier et de s'impliquer au Conseil des Jeunes ainsi qu'aux différents Comités de projets ;
- bénéficier de l'assurance de la M.J.

Les horaires de l'espace d'accueil :

- lundi de 11h45 à 12h45 ;
- mardi de 11h45 à 12h45 et de 16h à 18h ;
- mercredi de 11h45 à 18h ;
- jeudi de 11h45 à 12h45 et de 16h à 18h ;
- vendredi de 11h45 à 12h45 et de 16h à 18h.

Depuis une réouverture « plus stable » (suite à la crise sanitaire), les animateurs de la MJ ont constaté un réel regain d'intérêt pour l'accueil de la part des jeunes. Ces dernières années étaient assez compliquées à tel point que les professionnels du secteur discutaient assez souvent, en réseau, de l'évolution de la jeunesse et de la cohérence entre l'accueil tel que défini dans le décret avec la jeunesse actuelle. Et pourtant, depuis la réouverture de la MJ après la crise Covid, les accueils sont à nouveau pleins sans pour autant avoir modifié leur communication à ce sujet. Il y a toujours des périodes plus calmes les mardis et jeudis car les jeunes reprennent les transports en commun directement après l'école mais les mercredis et vendredis sont des périodes d'affluence avec parfois près de 25 jeunes simultanément. Les accueils du temps de midi sont désormais également bien fréquentés. Auparavant, seul le parvis était occupé par beau temps mais depuis l'année dernière, les jeunes poussent la porte pour occuper l'accueil intérieur les temps de midi et s'approprier la MJ. Désormais entre 15 et 25 jeunes sont présents tous les midis, venant principalement de l'école voisine mais aussi quelques jeunes venant de l'école technique située un peu plus loin.

Quelques projets et activités sont énoncés ci-après, le rapport d'activité complet de l'ASBL est en permanence consultable au sein de nos locaux.

LES ATELIERS EN 2022

- guitare électrique, basse, batterie, chant ;
- journalisme, labo numérique ;
- cuisine, mamy cooking (atelier cuisine intergénérationnel) ;
- couture ;
- sport découverte, mini foot, rando ;
- manga.

QUELQUES PROJETS 2022

Le retour du mini-foot

Disparu des activités proposées depuis plusieurs années, le mini-foot a fait son grand retour au printemps 2022. En effet, après avoir participé à un tournoi avec d'autres MJ, plusieurs jeunes ont souhaité se remettre en route plus régulièrement. La MJ proposait autrefois un atelier mini-foot mais qui s'était un peu essoufflé au fil du temps et par manque d'animateurs qualifiés en la matière. En mai dernier, une première rencontre a été organisée entre les jeunes de la MJ et d'autres venus du centre Fedasil aussi demandeurs de pratiquer ce sport. Depuis la rentrée de septembre 2023, l'ensemble des jeunes de la MJ, les jeunes de Fedasil et des jeunes venant de l'internat se rassemblent une fois par mois pour évoluer autour de leur sport accompagné de notre coach sportif bénévole passionné.

Le labo numérique

Nouvelles découvertes autour de la création graphique et numérique dans notre nouvel espace aménagé : LE LABO ! Découverte et apprentissage de l'impression 3D (imprimante 3D et logiciel de modélisation 3D), de la création graphique grâce aux logiciels de dessin assisté par ordinateur (DAO), création de logos, d'affiches, de stickers et de t-shirts personnalisés. Les jeunes y expérimentent également la caméra obscura et le développement de photos en chambre noire. Ce nouvel espace est accessible lors d'ateliers hebdomadaires mais aussi lors de périodes libres durant l'accueil du mercredi après-midi. Les jeunes y ont la possibilité de créer librement et de réaliser leurs pièces uniques.

Conférence

En partenariat avec l'ASBL « Action média jeunes », la MJ a organisé une conférence « Accompagner les jeunes sur les réseaux sociaux ». Cette conférence a rencontré un franc succès avec une quarantaine de participants de tous âges et de tous milieux. Plusieurs parents étaient présents mais aussi des professionnels travaillant avec la jeunesse ou encore des membres du corps enseignants et directeurs d'école. Ce genre d'évènement permet d'aborder le public encadrant le nôtre, de créer des liens, des réflexions et discussions communes mais aussi de montrer que le travail de la MJ ne se résume pas à de l'animation mais que la réflexion sur l'accompagnement des jeunes dans leur développement général est un réel travail de fond pour la MJ.

Stage Heroes

Le stage Heroes c'est un stage en collaboration avec le Centre culturel de Bastogne et le Musée en Piconrue. Il a été animé par le comédien Quentin CHAVERIAT. Il y avait 10 jeunes. Le but de ce stage était de permettre aux jeunes d'explorer le thème des héros, d'y réfléchir, de le déconstruire pour mieux le comprendre. Cela s'est fait via différentes disciplines artistiques et plus spécifiquement le théâtre. Tout au long de la semaine, les jeunes ont créé leurs propres super héros, les ont mis en scène, les ont confrontés, tout cela a nourri leurs réflexions. Le stage s'est terminé une représentation théâtrale itinérante dans le Piconrue et dans l'aile Van Geluwe.

Youth For Climate Bastogne

Au travers de ce projet, la MJ accompagne un groupe de jeunes de l'INDSé 2^e et 3^e degrés dans les actions qu'ils veulent mettre en place pour sensibiliser au changement climatique au sein de leur école. En 2022, les jeunes ont, entres autres, mis en place une action de sensibilisation à la surconsommation en organisant un troc au sein de l'école. Les élèves apportaient un livre, un habit ou autre et pouvaient repartir avec autres choses.

Intégration

La plupart des activités sont accessibles au public en situation de handicap. Les personnes responsables doivent prendre contact avec l'équipe de la MJ afin d'évaluer les possibilités d'intégration du jeune et les mesures à mettre en place (information à l'animateur, soutien supplémentaire d'une personne extérieure, accompagnement...). L'équipe examine également la faisabilité de l'intégration et essaie de mesurer les bénéfices de cette dernière, tant pour le participant que pour le reste du groupe ainsi que les objectifs et missions de chacun.

QUELQUES ACTIVITÉS 2022

- sorties « concert mystère » ;
- accueil full time ;
- citytrip découverte ;
- camp skate ;
- trek vtt ;
- sortie à Made in Asia ;
- cuisine sauvage ;
- après-midis récréatifs (jeux divers, basket, football, etc.) ;
- souper de l'accueil (repas avec tous les jeunes fréquentant l'accueil plusieurs fois par an) ;
- jam sessions ;
- sortie laser game ;
- participation à l'opération Job day ;
- participation au projet de l'ICET ;
- mise en place de la journée « Place aux enfants » ;
- organisation et participation aux olympiades inter MJ ;
- soirée jeux vidéo ;
- opération Ruban rouge ;
- visites de la MJ par les classes de 6^e primaire, 1^{re} secondaire, le CEFA et l'école du Mardasson ;
- etc.

La MJ propose également des activités récurrentes comme des soirées jeux de société, des stages, des concours, des débats, etc. De façon très régulière, elle met sur pied des visites d'expositions, des sorties ciné, etc. et organise une fois par mois une sortie culturelle ou récréative à un prix défiant toute concurrence.